



Le parti socialiste espagnol a des chances de se maintenir aux affaires

# El Poder para Pedro

P12

## le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Dix-septième année N°739 du vendredi 28 juillet au jeudi 14 septembre 2023 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou



Ryad Mezzour

Le convive permanent du gouvernement

P6

## Scandale sanitaire

# ÇA SANG MAUVAIS...

La BNPJ vient de s'emparer d'une affaire de sang contaminé troublante, révélée récemment par le patron de l'AMDH. Ce dernier a accusé le ministère de la Santé d'avoir étouffé ce scandale qui remonte à 2019. Ambiance... **P11**



Le ministre de l'Interieur réactive le principe du "silence vaut accord" sur les demandes d'autorisations

### LES PILIERS DE LA CORRUPTION URBANISTIQUE SONT PRÉVENUS

Abdelouafi Laftit.

P10

Confus **DE CANARD**

## Sahara, affaire réglée...

**P3**

Dans ce numéro

Les cahiers du **Canard Libéré** Spécial FÊTE DU TRÔNE

24ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SM LE ROI

## DES ACQUIS ET DES DÉFIS

Entretien avec Hassan Boubrik «L'AMO deviendra l'un des principaux contributeurs au financement des structures de soin»

**P7**



Aspartame

## Attention danger !

P7



# TOMBOLA ÉTÉ JAWAL

Maroc  
Telecom



Un Smartphone  
**SAMSUNG**  
à gagner chaque jour



Jusqu'au 31 Août

Le règlement du jeu est disponible sur [www.iam.ma](http://www.iam.ma). Photos non contractuelles





## Confus de **CANARD**



**Abdellah Chankou**  
Directeur de la publication

# Sahara, affaire réglée...

**E**t de trois pour le Sahara marocain! Trois belles grandes victoires diplomatiques. Les États-Unis ont ouvert le bal des reconnaissances en 2020, l'Espagne leur a emboîté le pas en 2022 et c'est au tour d'Israël en 2023 de planter le dernier clou dans le cercueil de l'Algésario. Le communiqué émis par la diplomatie algérienne, au vu de son ton délirant et de ses impostures, est saturé de rage. Touché de nouveau au cœur, la bande à Tebboune-Changriha s'est offert son quart d'heure d'aboiement pendant que la caravane de l'histoire passait. Il ne faut pas lui en tenir trop rigueur, le régime algérien est parfaitement dans son rôle. Il ne sait pas faire autre chose. C'est dans sa génétique.

Cela dit, ces consécration en série de l'intégrité territoriale du Royaume induit un nouveau rapport de force et doit de ce fait lui imposer une autre attitude dans le traitement de sa cause sacrée. A la lumière de cette nouvelle donne, certaines questions légitimes se posent d'emblée : Combien de temps faut-il encore attendre avant que l'initiative d'autonomie au Sahara, généreusement proposée par le Maroc en 2007, trouve grâce aux yeux du Polisario et de son géniteur algérien ? Combien d'années de souffrance doivent encore subir les Sahraouis séquestrés depuis 1975 dans les camps inhumains de Tindouf avant la grande délivrance ?

Jusqu'à quand le très entreprenant chef de la diplomatie Nasser Bourita va-t-il égrener le chapelet des soutiens par les États tiers de la solution politique comme « la seule crédible, juste et sérieuse » ? Ce décompte commence à devenir un brin agaçant, surtout depuis le tournant historique que la reconnaissance par l'administration américaine en décembre 2020 de la souveraineté du Maroc sur son Sahara a fait prendre à ce dossier.

En principe, la reconnaissance US, de par sa puissance, était en quelque sorte une perche inespérée tendue au Maroc pour régler définitivement ce conflit factice que l'Algérie continue à entretenir dans le but inavoué d'affaiblir son voisin. Comment ? En donnant une date de validité à l'option d'autonomie que Rabat a généreusement proposée en vue de sortir

de ce litige dans un esprit de « ni vainqueur ni vaincu » et entreprendre la mise en place du plan d'autonomie avec les sahraouis de l'intérieur qui sont déjà aux commandes de la gouvernance locale et régionale. Il est temps de décréter la fin de cette mascarade qui n'a que trop duré. Sauf à vouloir encore attendre jusqu'à la Saint-Glinglin le bon vouloir de la bande des mercenaires...

Le Maroc a suffisamment de soutiens forts pour entamer la normalisation de sa diplomatie et traiter avec les pays de bonne foi

---

*La reconnaissance américaine et israélienne de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, ainsi que le changement de la position espagnole sur ce dossier, doivent servir de rampe de lancement pour une nouvelle étape. Tous les astres sont aujourd'hui alignés mais le seront-ils toujours demain ?*

d'égal à égal sans que le dossier du Sahara n'en soit forcément la pierre angulaire. La messe est dite. Et pas qu'une seule fois. Non, le Sahara n'est pas « la dernière colonie d'Afrique » comme le soutiennent les mercenaires et leur sponsor algérien lors des réunions de la Quatrième Commission (questions politiques spéciales et décolonisation) de l'ONU. Le dossier du Sahara n'a en principe rien à faire dans cette instance dès lors que le Maroc a récupéré en 1975 ses provinces par des voies pacifiques. Une instance que le soutien apporté par l'ancienne puissance coloniale, l'Espagne,

au plan d'autonomie proposé par le Maroc, a rendu encore plus caduque. Le soutien espagnol est en effet un immense tournant dans ce conflit factice qui a dynamité les thèses algériennes. Qu'est-ce qu'il faut de plus pour que le Maroc sorte définitivement de la mise en équation de son intégrité territoriale ? Pourquoi le Maroc continue-t-il à s'accommoder de la présence à Laâyoune de la Minurso au Sahara (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) alors que la solution politique bénéficie du soutien de la communauté internationale ?

La reconnaissance américaine et israélienne de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, ainsi que le changement de la position espagnole sur ce dossier, doivent servir de rampe de lancement pour une nouvelle étape. Tous les astres sont aujourd'hui alignés mais le seront-ils toujours demain ?

Conforté de plus en plus dans ses droits, le Maroc, connu pour sa générosité, peut encore faire un dernier geste en demandant à l'ONU d'œuvrer pour organiser via le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) une opération d'envergure : l'ouverture des frontières sud entre le Maroc et Tindouf pour permettre aux populations du Sahara et des « habitants » des camps de Tindouf de choisir en toute liberté leur trajectoire. Évident, le choix de la raison est vite fait. Le flux humain s'opérerait vers une seule direction : le Maroc et ses belles provinces du sud où il fait bon vivre. La terre du développement, des opportunités et de la dignité.

La prison inhumaine à ciel ouvert des camps de Lahmada se viderait illico de ses prisonniers détenus contre leur gré par la soldatesque algésarienne depuis près d'un demi-siècle en lui faisant miroiter une indépendance chimérique. Qui voudrait rester un seul instant dans la fournaise algérienne rendue insupportable par les privations de toutes sortes et les violations des droits humains ? Le seul référendum d'autodétermination possible, transparent, praticable et de bon sens, est celui-là. Le vote de la liberté de retrouver la mère-patrie et de tourner définitivement la page douloureuse, trompeuse et très coûteuse de l'histoire contemporaine. ▀



## Côté BASSE-COUR



**Les feux de forêts ravagent l'Algérie dans l'indifférence des responsables...**

Qui a provoqué ces nouveaux feux de forêts ? C'est sûr, le coupable ce sont les positions incendiaries du Maroc...



Une lourde défaite mais tout n'est pas perdu...

*Coupe du monde féminine*

## Les Lionnes de l'Atlas se font écraser par la machine allemande

Pour leur premier match, en coupe du Monde 2023 qui se déroule en Australie et en Nouvelle Zélande, les Lionnes de l'Atlas ont subi lundi 24 juillet une lourde défaite face à la sélection allemande. Nettement supérieure et dominatrice, celle-ci a donné le ton dès le démarrage de la rencontre sur le plan à la fois athlétique et tactique. À la 11<sup>e</sup> minute de jeu, la gardienne Khadija Er-Rmichi fait une sortie aérienne hasardeuse, ce qui a permis à la capitaine Alexandra Popp de marquer d'une belle superbe détente de la tête. Face à la puissante «Mannschaft» féminine qui a mis le turbo tout au long du match, les Marocains ont du mal à s'affirmer, multipliant les erreurs techniques et ratant les rares occasions de revenir au score. Il fait dire que l'équipe allemande a pour elle l'expérience et la technicité, deuxièmes au classement FIFA, lauréate en 2003 et 2007 et vice-championnes d'Europe en titre. Il fallait un miracle pour gagner une telle sélection bien rodée qui était en promenade de plaisir face à des joueuses qui se sont qualifiées pour la première fois de leurs histoires à cette compétition. Tout n'est pas perdu pour coéquipières de Ghizlane Chebbak, à condition de ressaisir lors des deux prochains matchs du groupe H, la Corée du sud et la Colombie. La fameuse Niya, chère à Walid Regragui, et qui a merveilleusement fonctionné avec les Lions de l'Atlas lors du mondial du Qatar, n'a pas été rendez-vous avec le coach français Reynald Pedros des Lionnes de l'Atlas.

Beurgeois  
**GENTLEMAN**

## Ça parle plus arabe que gaulois en France (14)

Selon Jean Pruvost, lexicologue, le vocabulaire français serait composé d'environ 500 mots d'origine arabe, voire plus, soit 350 de plus que les mots gaulois qui ne seraient que 150 ! Ci-dessous une liste non exhaustive de mots d'origine arabe commençant par la lettre H: Haj ou Hadj vient du mot Haj avec un /a/ long حَاج « pèlerin » qui désigne toute personne qui a accompli le pèlerinage. Hadj est alors accolé au nom de la personne, comme marque honorifique quand on s'adresse à elle. Hajja ou Hadja, est le mot féminin des mots Haj ou Hadj. Quant à Hajj, un /a/ bref, حَجَّ, il désigne l'acte de pèlerinage. Hijja, حِجَّة : veut dire « aller vers » en arabe. Les musulmans font le pèlerinage en Arabie saoudite au douzième mois lunaire de l'année musulmane, entre le 8<sup>ième</sup> et 13<sup>ième</sup> jour du mois de Dou Al Hijja (celui du pèlerinage). En cette année 2023, le Hajj a eu lieu entre le 26 juin le 1<sup>er</sup> juillet. Ce Hajj constitue le cinquième pilier de l'Islam. Il est inscrit dans le Coran pour tout musulman qui en a les capacités financière et physique. Certaines personnes le font plusieurs fois au cours de leur vie

de croyant. Il y a plusieurs références coraniques parmi lesquelles la Sourate 2 versets 127 à 129, c'est une sourate qui porte le nom de « la Vache ». Elle dit que ce sont Abraham et son fils Ismaël qui ont institué le Haj : «Et pendant qu'Abraham et Ismaël élevaient les assises de la Kaâba, ils disaient : " Seigneur ! Daigne accepter de nous cet ouvrage ! ». Le père et son fils Ismaël (Ismaël veut dire « Dieu a entendu » en hébreu : ישמעאל), fils qu'il a eu avec son esclave égyptienne Hajar (ou Agar), ont ainsi Dieu afin qu'il accepte et agrée leur travail. Le mot Kaâba est apparenté au mot arabe كعب, kaâbe « talon, articulation » et au mot hébreu קב, 'akév (« talon »). Ce qui a ensuite donné le mot grec ancien κύβος, kubos (« dé ») ; le mot grec kubos a dérivé ensuite pour donner le mot latin cubus (« dé à jouer ») et à la fin de leur dérive, les mots arabe « kaâbe » et hébreux « 'akév » ont engendré le mot français « cube ».

La sourate 3 versets 96 et 97, appelée aussi sourate de la famille Al Imran, a généré quant à elle, un illogisme irréductible puisque le même verset 97 prescrirait une obligation de Haj «Et c'est un devoir envers Dieu» tout en

indiquant que cela ne concernait que ceux qui « ont les moyens d'aller faire le pèlerinage » : « La première Maison qui a été édifiée pour les gens, c'est bien celle de Bakka. Bénie et bonne direction pour l'univers.

Là sont des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Abraham s'est tenu debout ; et quiconque y entre est en sécurité.

Et c'est un devoir envers Dieu pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas, Dieu se passe largement des mondes ». Quant à la sourate 5 verset 97, c'est celle de la Table. Elle est très pratico-pratique car la table est servie et c'est le moment de festoyer maintenant que tout est en place : «Dieu a institué la Kaâba, la Maison sacrée, comme un lieu de rassemblement pour les gens.

Il a institué le mois sacré, l'offrande et les guirlandes, afin que vous sachiez que vraiment Dieu sait tout ce qui est dans les cieux et sur la terre; et que vraiment Dieu est omniscient». (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com  
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web  
www.lecanardlibere.com

## Foot, une légende s'en va...

La figure de proue du football national marocain Hassan Amcharrat, plus connu sous le surnom de Assila a rendu l'âme dans la nuit de samedi 23 à dimanche 24 juillet à l'âge de 75 ans. Le défunt faisait partie de la légendaire



Hassan Amcharrat, plus connu sous le surnom de Assila.

génération des Lions de l'Atlas qui avec Ahmed Faras et bien d'autres a donné ses titres de noblesse au foot marocain et fait son rayonnement, en particulier dans les années 70. C'est l'équipe qui a remporté la première et unique Coupe d'Afrique des Nations de l'histoire en 1976. Né en 1948 à Mohammedia, le footballeur défunt jouait pour le Chabab Mohammedia.





## Côté **BASSE-COUR**



**Très chers permis de construire, d'habiter...**

Je viens vous dire que votre long silence sur mon projet immobilier vaut autorisation

Il faut dans ce cas me ramener l'autorisation légalisée de la fin de notre silence...



### Politique

## Ouahbi contre Joumani

Le torchon brûle sérieusement entre le secrétaire général du PAM Abdellatif Ouahbi et le député du parti de Laâyoune Mohamed Salem Joumani. Les relations entre les deux hommes sont devenues exécrables depuis que ce dernier a fait l'objet d'une mesure d'expulsion des rangs du parti prise par le Bureau politique. Motif déclaré : la suspension par l'élu du paiement de ses cotisations au parti en guise de protestation contre sa marginalisation par M. Ouahbi.

L'affaire aurait dû en rester là mais M. Ouahbi, connu pour ne pas savoir tenir sa langue, retourne le couteau dans la plaie en commettant une attaque frontale contre son adversaire lors d'une réunion du Conseil national du PAM du 8 juillet. Le patron du parti a surpris plus d'un membre en affirmant «détenir des dossiers compromettants contre lui» et qu'il ne souhaitait pas «les ouvrir». Ce n'est pas une menace à peine voilée. C'est une charge claire et violente de la part de celui qui n'a pas précisé avec quelle casquette il parlait. Celui de leader du PAM ou de ministre de la Justice ? La querelle qui s'envenime



**Les deux hommes sont à couteaux tirés pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les intérêts du parti...**

prend une dimension politique après que les élus PAM de la province de Laâyoune eurent émis un communiqué de solidarité avec leur collègue contre la direction du parti. Vu le contexte et le profil du député exclu, l'affaire est considérée comme sensible avec un risque qu'elle se retourne contre le PAM et son patron, à quelques semaines de la tenue de son congrès. En effet, Salem Joumani n'est pas un élu lambda, il fait partie d'une puissante famille de notables de Laâyoune issue de la tribu des Rguibat, rendue célèbre par le patriarche Khatri Ould Sidi Saïd El Joumani. Popularisé dans le Maroc des années 80 et 90 par un très riche répertoire de blagues que son personnage a inspiré...

## Ne faites pas la gueule, faites la sieste !

Les superpouvoirs de la sieste (couverture du magazine Le Point, 20/7 qui a consacré un long dossier à ce sujet). Ce titre ne manque pas de laisser songeur tout musulman vu que la sieste fait partie des recommandations du prophète de l'islam. A l'époque, il n'y avait ni somnologues ni chercheurs en neurosciences et pourtant il avait compris il y a plus de 14 siècles grâce au savoir divin les bienfaits de cette pratique confirmée aujourd'hui par la science. La sieste était pratiquée par le Prophète et ses compagnons car elle leur permettait notamment de mieux récupérer pour veiller la nuit en prière. Nombre d'études scientifiques ont démontré les vertus multiples d'une sieste de 10 à 30 minutes entre 13 et 15 heures. En plus de son rôle dans la réduction du stress, elle favorise la récupération musculaire, améliore le fonctionnement de la mémoire et agit sur la concentration par son pouvoir de restructuration des neurones. Pour les petits comme pour les grands, la sieste permet de développer la créativité. Un cerveau mieux reposé est un cerveau plus opérationnel et inspiré et au corps de se reposer et de se détendre. Le Docteur Eric Mullens, spécialiste de la pathologie du sommeil et de la vigilance, a expliqué que «la sieste est un moment de repos physiologique pour notre organisme. Pour les personnes qui manquent de sommeil, elle est indispensable pour rester en forme et efficace jusqu'au soir». Il n'y a pas d'endroit spécifique pour piquer un petit somme après le repas du midi. A la maison, à la plage ou à l'ombre des arbres.

Certains assimilent la sieste à un signe de paresse alors qu'elle relève de l'hygiène de vie. Le retour aux sources est la source de l'équilibre et du bonheur. Parole de Canard accro à la sieste.



### Sahara marocain

## Israël aggrave le délire du régime algérien

C'était prévisible, la reconnaissance par Israël de la marocanité du Sahara allait ajouter à la rage de l'Algérie et à sa haine aveugle du Maroc. Dans un communiqué émis le jeudi 20 juillet, à rebrousse-poil des us diplomatiques, le ministre algérien des Affaires étrangères a considéré que la décision de Tel Aviv, qui n'est rien de plus qu'une transaction manifeste, ne peut en aucun cas donner la légitimité à l'occupation des terres sahraouies ni porter atteinte au droit du peuple sahraoui. Frappé d'un grave dérèglement diplomatique, Alger est allé jusqu'à dénoncer «l'harmonie des politiques des occupants, leur complicité dans la violation des lois internationales». La junte militaire aux abois, qui montre de nouveau qu'elle est l'artisan et le véritable protagoniste du pseudo conflit du Saha-



**Ahmed Attaf, le chef diplomatique algérien.**

ra, voudrait dicter la marche à suivre aux pays souverains et les positions qu'ils doivent adopter. Tebboune et consorts ont tout perdu, la raison, l'honneur et la dignité. Sauf la faculté de ruer dans les brancards et de prêcher dans le désert. Pour ces exploits, ils méritent d'obtenir la reconnaissance de la communauté internationale.





## Côté **BASSE-COUR**



*Ryad Mezzour*

# Le convive permanent du gouvernement

**A**u sein du gouvernement, il est un ministre qui a acquis une réputation d'envergure peu flatteuse en déclenchant des rires sous cape : Ryad Mezzour. Celui qui s'efforce de se la jouer cool et décontracté, d'être constamment dans la séduction, met tout le monde sur un pied d'égalité en embrassant autant les amis que les connaissances de la veille, fait montre du même esprit d'équité quand il s'agit comme dirait De Gaulle d'« inaugurer les chrysanthèmes ». Il est de toutes les cérémonies, la moindre festivité industrielle de coupure de ruban, celles qui relèvent de son département du Commerce et d'Industrie où il prend un plaisir presque jouissif à s'entendre parler et celles qui ne concernent en rien son ministère. Il faut juste lui lancer l'invitation pour qu'il accourt dare-dare, à la vitesse d'un LGV. Au risque de passer pour un ministre qui confond action et agitation, activité et activisme. Un travail à plein temps ! Ce qui est certain c'est qu'il aime faire du terrain. Et pas que modérément. Dernière activité physique en date ne concernant pas son portefeuille, honorer de sa présence une cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat 2023 organisé le 7 juillet par un groupe scolaire privé à Casablanca du nom de Valériane Deroua. L'école en profite pour s'offrir un bon coup de pub en postant dès le 26 juin sur son compte Facebook l'invitation rédigée en arabe avec la photo du ministre (voir fac-similé). Oups ! Pour un ministre censé défendre et encourager l'école publique accablée de reproches, avouez que cette histoire fait un peu désordre et est de nature à alimenter les spéculations sur les motivations réelles de sa présence dans une telle cérémonie... Ryad Mezzour célébrant les lauréats d'un lycée public du Maroc profond, le geste aurait du sens et de la gueule. S'interdisant de furrer son bec dans des histoires de soupçons et de procès d'intention, le Canard fait tout de même remarquer que si notre ministre exubérant devait honorer toutes les invi-



tations des écoles privées, il lui faudrait toute une vie pour faire le tour de toutes les cours de récré. Il est très gentil le Mezzour, tellement gentil qu'il ne sait pas dire non. Convive généreux et serviable. Qui partage sur les réseaux sociaux et dans la vraie vie. Mezzour ministre accompli. C'est le ministre de tous. Celui qui a récemment inventé en pleine séance plénière un drôle de son parlementaire, le Aw-Aw-Aw, (ou en français) dans la foulée de son interruption par des députés de l'opposition au moment où il répondait à une question sur les prix excessifs des moutons de la fête du sacrifice qu'il était le seul à trouver raisonnables et identiques à ceux de l'année précédente. Déconnecté à ce point Ryad Mezzour ou prend-il les Marocains pour des bourricots ? C'est l'été, saison synonyme de plage et de farniente mais aussi de fêtes et de cérémonies de mariages. N'oubliez pas d'envoyer un carton à notre ministre multitâches, il se fera un plaisir de venir bénir les jeunes mariés.

## Excellence éducative

# La Fondation OCP et UM6P au service de l'école publique



**Les signataires de la convention, M.M Terrab, El Habti, Benmoussa et Lekjaa.**

**R**abat a abrité vendredi 21 juillet la cérémonie de signature d'un partenariat ambitieux entre le ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports, la Fondation OCP et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) avec le soutien du ministère de l'Économie et des finances. Venant en appui de la Feuille de route 2022-2026 pour une école de qualité pour tous, cette convention, signée respectivement par Chakib Benmoussa, Mostafa Terrab, Hicham El Habi et Fouzi Lekjaa, vise à promouvoir l'excellence éducative à travers l'investissement dans des initiatives novatrices. Objectif : ouvrir de nouvelles perspectives aux enseignants et aux étudiants du secteur public national qui a besoin d'une puissance locomotive, à l'image de la fondation OCP et l'Université Mohammed VI Polytechnique, pour le tirer vers le haut. Ce nouveau partenariat est construit autour de quatre axes stratégiques, l'innovation et l'expérimentation de nouveaux modèles éducatifs, la dissémination et l'ancrage de la culture de l'excellence éducative, l'autonomisation des acteurs du terrain, ainsi que la création de l'impact durable sur les bénéficiaires. La collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports, la Fondation OCP et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) remonte à 2014. Elle a permis de donner naissance au lycée d'excellence de Benguerir (1800 élèves), le parrainage de 60 écoles publiques (30 000 élèves), de 27 centres CPGE (9000 étudiants) et de 5 centres de formation des professeurs ou encore l'intégration du digital dans l'enseignement marocain. A travers sa Fondation et l'Université Mohammed VI Polytechnique, le géant mondial des phosphates renforce son ambition à la fois éducative et économique. Avec comme objectif de contribuer à l'émergence de compétences dans les secteurs du management et de l'entrepreneuriat, les nouvelles technologies et la recherche scientifique. La méthode Terrab, qui fonctionne par objectifs, a montré son efficacité.

**Benmoussa promet de réduire le décrochage scolaire de 30% d'ici 2026**

**Mon successeur peut innover en inventant le métier de décrocheur scolaire**

**Et si vous échouez ?**



Zag





## Côté **BASSE-COUR**



### Aspartame

## Attention danger !



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère désormais que l'aspartame, un édulcorant artificiel utilisé dans les sodas, le dentifrice ou les médicaments, est "peut-être cancérigène pour l'homme". C'est la conclusion rendue le 14 juillet par le Centre international de Recherche sur le Cancer de l'OMS qui évaluait pour la première fois le niveau de danger de cette substance. Une substance incorporée parfois à forte dose dans beaucoup de produits agroalimentaires comme Coca-Cola Zero, Pepsi Max ou Sprite Zero. Mais aussi dans des yaourts 0%, des produits

laitiers, les Actimel 0% de Danone, les boissons Powerade ou des chewing-gums Mentos.

Présent depuis 40 ans dans bien des aliments, cet additif controversé est présenté par les industriels de la transformation alimentaire comme une révolution.

Promu depuis des années par des industriels qui laissent entendre que c'est une solution pour perdre du poids, la réalité est depuis mai 2023 moins reluisante, selon l'ONG française de défense du consommateur Foodwatch qui relaie le message de l'OMS de « ne plus consommer d'édulcorants non sucrés – dont l'aspartame fait partie – dans ce but, car rien ne prouve que cela fonctionne ». Plus grave encore, ajoute l'association, « l'examen des preuves scientifiques actuelles par la même instance internationale suggère que la consommation d'édulcorants est associée à un risque accru de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires ». En un mot, ingurgiter du poison doux, que l'on retrouve dans bien des aliments, est devenu incontournable. Ça tue du monde mais ça fait très bien vivre quelques pontes de l'agro-industrie mondiale.

## Découverte d'une mine de cuivre à Tidili...

Le groupe australien Battery Age Minerals a annoncé récemment la découverte d'un gisement de cuivre à haute teneur dans la zone de Tidili, situé à environ 60 km au nord-ouest de Ouarzazate, dans les environs des montagnes de Tizi n'Tichka riches en minerais. Ce gisement d'une superficie d'environ 35 km<sup>2</sup> comprend une concession minière et deux licences d'exploration. «Six échantillons ont démontré la présence d'une minéralisation de cuivre à haute teneur allant jusqu'à 2,11 cuivre en surface. La minéralisation de cuivre est associée à des anomalies d'argent, de plomb et de cadmium», indique l'entreprise dans son communiqué publié à l'occasion. Après ces résultats encourageants, l'entreprise s'est dite encouragée à réaliser une campagne de terrain de plus grande envergure au plus tard cette année ou début 2024, pour mieux évaluer le potentiel de cette mine.

### Les diplômes changent de nom

**On ne dira plus licence en études fondamentales mais juste licence et le Master remplace désormais le Master spécialisé...Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?**



## Le parc éolien de Boujdour opérationnel



L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a annoncé mardi 25 juillet la mise en exploitation commerciale globale du parc éolien de Boujdour de 300 MW et la mise en service du poste de transformation Boujdour II «400/225 kV». Selon l'office, la mise en service de cette plate-forme éolienne constitue un pas important franchi vers la réalisation des objectifs ambitieux que le Maroc s'est fixé à l'horizon 2023 en matière du volume des énergies renouvelables dans le mix électrique. Développé dans le cadre de la production privée de l'électricité, après adjudication du grand

appel d'offres international, l'électricité produite sera fournie par la société de projet «Boujdour Wind Fram», détenue à 65% par les investisseurs privés (Nareva Holding, Enel Green Power) et à 35 % par l'ONEE. S'agissant du renforcement du réseau du Sud par la mise en service globale du poste Boujdour II, il représente selon l'ONEE «un nouveau tournant dans l'amélioration significative de l'infrastructure électrique du Maroc et de ses provinces du Sud». D'une capacité de 300 MW, le parc de Boujdour est le 8ème projet du genre implanté dans les provinces sud du Maroc et le 14ème à l'échelle nationale.

### Enseignement supérieur

## La UNA, la nouvelle université qui a tout pour séduire...

L'enseignement supérieur national s'est enrichi d'une nouvelle université privée qui démarre son activité à la prochaine rentrée (2023-2024). Implantée au cœur du quartier Sidi Maarouf à Casablanca, l'Université Atlantique (UNA) « n'est pas un projet de plus », une enseigne de trop, comme l'explique d'emblée son président le Pr Rachid Mrabet, l'ex-directeur de l'ISCAE. La UNA c'est d'abord un concept innovant, une vision et des valeurs articulées autour d'une méthode d'enseignement qui accompagne l'étudiant vers la réussite. Selon ses promoteurs, la UNA, est conçue comme un espace où l'on se forme selon les meilleurs standards éducatifs tout en se projetant dans l'avenir. Expert connu et reconnu dans le domaine de l'enseignement, M. Mrabet ne sait pas faire les choses à moitié. Il a placé la barre très haut. « Le projet de création de l'UNA a été initié par des professionnels de l'éducation avec pour objectif de doter notre pays d'un nouveau pôle universitaire d'excellence, générateur de compétences, où l'on prend plaisir à apprendre et qui soit capable d'offrir des perspectives variées et réelles à ses étudiants. L'objet étant la formation à des métiers et à des compétences qui assurent l'employabilité de manière durable et qui contribuent au rayonnement du Maroc en Afrique et à l'international. », explique-t-il. Le nouveau pôle universitaire regroupe des écoles supérieures délivrant des diplômes de grade Licence (Bac+3) et Master (Bac+5). Les domaines d'enseignement couverts sont le management (Ingénierie



**Pr Rachid Mrabet, l'ex-directeur de l'ISCAE, président de l'Université Atlantique (UNA).**

Financière, Marketing Digital, Management Public et Territorial), les Sciences de l'Ingénieur avec, pour cette année, le Génie Informatique (Intelligence Artificielle, Data Analytics, Cybersécurité et Protection des données personnelles), le Droit et les Sciences Politiques. Par ailleurs, l'UNA compte un Executive Center destiné à la formation continue des praticiens et professionnels souhaitant parfaire leur formation et acquérir de nouvelles compétences, ainsi qu'un Centre de Recherche (CERUNA) et une fondation UNA œuvrant pour l'encouragement de la recherche appliquée et le soutien des étudiants méritants à travers l'octroi de bourses d'étude. Au vu de l'offre pédagogique et académique proposée, l'UNA a tout pour séduire les étudiants désireux d'être mieux outillés pour réussir leur entrée dans le monde professionnel. Pour toute information relative aux admissions, veuillez contacter : Direction des admissions - 00 212 5 22 10 62 62 – admission@una.ma

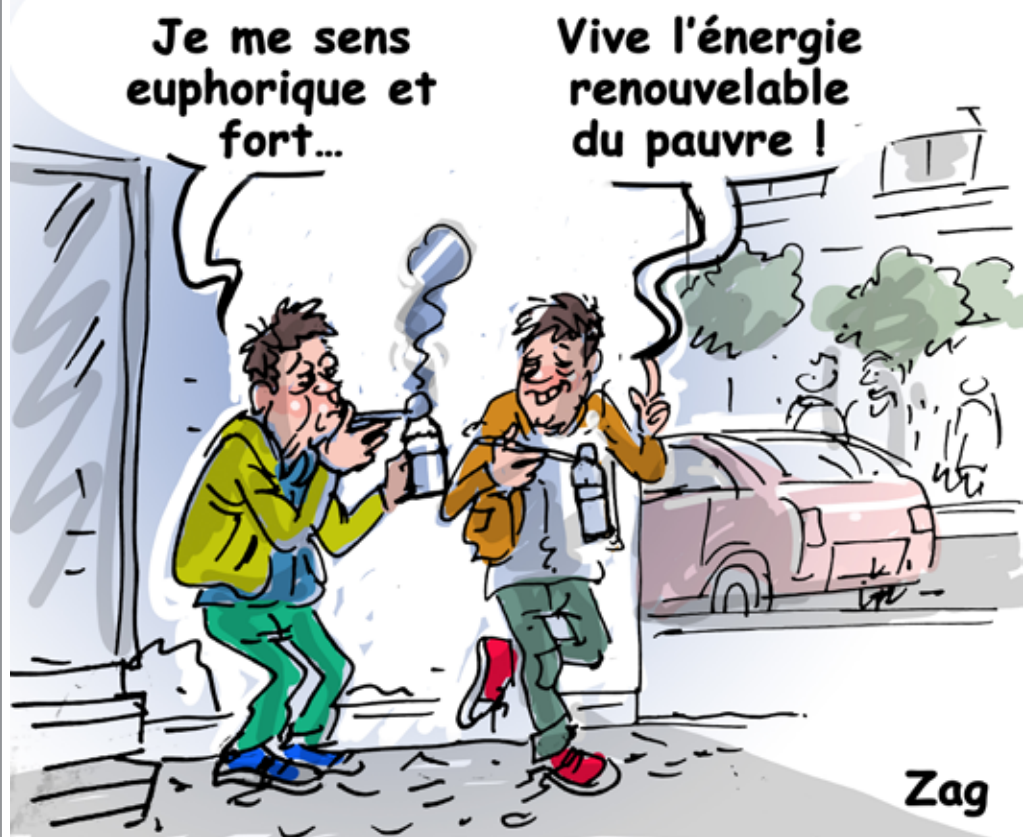




# Le Maigret du CANARD



## Le crack dit « L'pouffa » fait de ravages chez les jeunes



### Maroc Telecom

## Un chiffre d'affaires consolidé en croissance

Le Groupe Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires (CA) consolidé de près de 18,4 milliards de DH (MMDH) à fin juin 2023, en hausse de 4,7% (+2,2% à taux de change constant). Quant au nombre des clients, il a atteint près de 75 millions à fin juin 2023, reculant de 0,5% en glissement annuel.

Le RNPG, quant à lui, s'est établi à 2,93 milliards de DH, en hausse de 2,3% à taux de change constant, tandis que le résultat opérationnel (EBITA) ajusté consolidé s'élève à 6,05 milliards de DH, en hausse de 5,4% (+3,4% à taux de change constant), avec une marge d'exploitation de 32,9 %, correspondant à une augmentation de 0,4 points. Pour sa part, le résultat opérationnel avant amortissements ajusté consolidé (EBITDA) a augmenté de 4,5% (+2,3% à taux de change constants) à 9,58 milliards de DH, grâce à l'amélioration des revenus, l'impact positif de la baisse des tarifs de terminaison d'appel Mobile dans certaines filiales et une gestion efficace des coûts opérationnels.

Quant à la marge d'EBITDA ajusté, elle s'est établie à un niveau élevé de 52,1%, stable sur un an.

Le leader des télécoms poursuit sa politique d'investissements avec des inves-



Le président de Maroc Telecom  
Abdeslam Ahizoune.

tissements hors fréquences et licences de l'ordre 2,94 MMDH, représentant 16% de ses revenus, en ligne avec les perspectives annuelles.

Malgré certains défis, Maroc Telecom a démontré sa capacité à maintenir une performance solide au cours du premier semestre 2023. Les investissements et la gestion prudente des coûts devraient être des éléments clés à surveiller pour assurer une croissance continue dans les mois à venir.

## Décès de Mohamed Sekkat

L'ancien gouverneur de Bank Al-Maghrib, Mohamed Sekkat est décédé, mercredi 26 juillet à Rabat, à l'âge de 81 ans, suite d'une longue maladie.

Né le 7 juillet 1942 à Fès, Mohamed Sekkat a intégré le ministère des Finances en 1966. En 1970, il devient sous-directeur, puis directeur du Budget. En 1983, il est nommé directeur général des Douanes et de la fiscalité indirecte.

De 1986 à 1989, cet homme efficace et discret exerce en tant que secrétaire d'État aux Affaires étrangères chargé des relations avec la Communauté économique européenne. En septembre 1989, il prend les commandes de Bank Al-Maghrib dans le contexte du plan d'ajustement structurel.



Feu Sekkat.

## La Turquie fait le plein

En cet été de toutes les chaleurs, la Turquie a le vent en poupe, plébiscitée comme les années précédentes par les touristes issus du Maghreb comme en témoignent ces chiffres émanant des services touristiques turcs. L'engouement pour cette destination est dopée aussi par le casse-tête des visas Schengen dont les déçus se tournent vers les pays sans visa comme la Turquie et l'Égypte. Les stations balnéaires turques attirent les estivants issus de différentes nationalités surtout que le produit offre un bon rapport qualité-prix. Le Maroc doit en prendre de la graine pour être attrayant pour les nationaux de la classe moyenne qui trouvent leur compte dans l'offre touristique surtout turque et espagnole.







## Le Maigret **du CANARD**



# Samir Berhil, l'éternel voyageur

**JAMIL MANAR**

**S**amir Berhil est né en 1971 dans la province de Sidi Kacem. Son père, receveur des PTT, était réaffecté tous les 4 ans, ce qui fait que Samir en a vu du pays. Rissani, Sidi Bennour, Dar Oulad Zidouh dans la région de Beni Mellal, Bouskoura et, enfin, Casablanca depuis 1981. La bougeotte paternelle a contribué à forger son caractère « nomade », si l'on peut dire. Syndicaliste, le père ne s'occupait pas seulement du téléphone, des mandats et des colis en défendant la cause ouvrière. Il milita également pour l'indépendance du Maroc, à travers son soutien au parti de l'Istiqlal, mais aussi pour celle de l'Algérie, via une aide apportée au FLN, à en croire M. Samir Berhil qui dit avoir grandi en écoutant RFI et Radio Londres, son père étant friand d'émissions politiques. Et ça suscite des vocations... Après un baccalauréat littéraire, Samir Berhil obtient une Maîtrise en administration et gestion des entreprises touristiques et hôtelières de l'Institut supérieur international de tourisme de Tanger (ISITT). Peut-être un peu à contrecœur ? Mais il semble qu'il a trouvé là, dans le tourisme, sa vocation, une belle passion. Les diplômes et certifi-

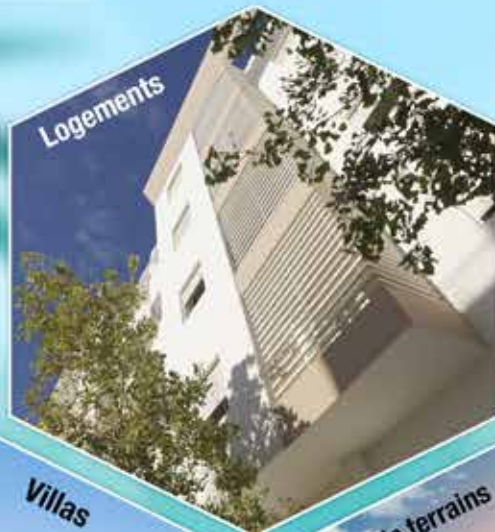
cations qu'il a obtenus en témoignent : Guide accompagnateur touristique au Maroc, Auto-entrepreneur programmes Union Européenne en France, Diplôme Amadeus France, Diplôme Altea Agent d'escale air France ». Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Il suivra donc une formation en PNL (Programmation neuro-linguistique) et deviendra coach professionnel dès 2015, au terme d'une formation en France. Côté expérience professionnelle, M. Berhil vogue d'aventure en aventure. Sheraton, l'Économiste, Club Med, SGMB, La Marocaine-Vie, Promassur... avant ce qu'il décrit comme « un grand virage professionnel », concrétisé par sa réussite précitée au Concours de Guide accompagnateur touristique en 1999. L'année d'après, il débarque en France (où il se marie une première fois, avec une Française), puis en Italie (non, il ne se marie pas avec une Italienne). En 2014, il se lance dans l'entrepreneuriat, en tant que général manager d'Ahlan Paris, conciergerie privée de luxe (« niche: tourisme de luxe familial pour les familles du moyen orient »). En 2016, M. Berhil est Account Manager, Mice et corporate chez Accor Hôtels. Et, depuis 2021, notre homme multi-talents est général manager chez Bersam & cie, un cabinet d'envergure continentale, Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin et bientôt Gabon. Samir Berhil est également un expert OMT (Organisation



**Un aventurier dans l'âme.**

Mondiale du Tourisme), depuis 2021. Père de quatre enfants, il est l'auteur de plusieurs articles sur la vision stratégique du tourisme au Maroc et il est membre actif de l'Amest (Association Marocaine des experts et scientifiques du tourisme). Installé en France, il est attiré par le journalisme où il sent pouvoir se distinguer en apportant sa touche. C'est pour cela que le Canard a décidé à donner à cet esprit vif et fonceur sa chance et en faire son correspondant en France et en Europe. ■

**Jusqu'au 20 Septembre 2023**



**Saïf AL OMRANE,**  
**PROFITEZ DE NOS OFFRES  
EXCEPTIONNELLES\*  
À DES PRIX COMPÉTITIFS**



Groupe  
**al omrane**

**+** DISPOSITIF D'ACCUEIL SPÉCIAL  
**MAROCAINS DU MONDE** DANS NOS AGENCES

080 100 15 16  
PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE





## Le Maigret du CANARD



Le ministre de l'Intérieur réactive le principe du "silence vaut accord" sur les demandes d'autorisations

# Les piliers de la corruption urbanistique sont prévenus

**Petite révolution dans le domaine des délais de délivrance des autorisations connus pour s'allonger à souhait au Maroc. Deux décisions en la matière ont été publiées dans le Bulletin officiel du 13 juillet 2023. Qu'en est-il réellement ?**

**SALIHA TOUMI**

La première décision, n. 1025.23, émanant du ministre de l'Intérieur vise la simplification des procédures et des démarches administratives relevant des collectivités territoriales et leurs dépendances. Les nouveaux délais maximum d'obtention d'un certain nombre de documents administratifs sont ainsi consignés noir sur blanc : 3 jours pour l'état civil, une journée pour l'inscription du nouveau-né dans ce document, une journée pour l'autorisation d'inhumation alors que certains documents sont désormais délivrés sur le champ, séance tenante comme le certificat de décès. Dans ce domaine, les délais écourtés sont devenus très raisonnables. Bravo ! Laftit. Applaudissements. Pour ce genre de paperasse, force est de constater toutefois que les choses ont déjà beaucoup évolué, le maquis administratif de naguère ayant cédé la place à une administration diligente, au grand soulagement des usagers. Difficile de dire de même de la deuxième décision n. 1839.23 conjointement signée par le ministre de l'Intérieur et sa son collègue de l'Habitat et de l'urbanisme, se rapportant aux délais dans le secteur de l'urbanisme. Les nouveaux délais font rêver : 15 jours par exemple pour l'obtention de l'autorisation de construire pour les petits projets, 30 jours pour les grands et le même délai pour la construction d'un complexe immobilier. Passés ces délais, précise le document en question, le principe silence des administrations concernées vaut accord pour les usagers.

### Blocage

Sur le papier, les choses sont claires mais le terrain est une autre histoire. La complexité et les retards n'ont pas disparu malgré toutes les réformes sur le papier. Ils ont même été institutionnalisés dans le secteur de l'urbanisme. La raison se trouve dans l'importance de ses enjeux financiers dans un pays où les fortunes continuent à être construites à l'ombre des transactions immobilières et foncières souvent opaques et douteuses... Tout le monde, professionnels du bâtiments et responsables administratifs, s'accrochent aux pratiques douteuses qui minent depuis longtemps le processus de l'autorisation de construire et du permis d'habiter délivré par la commune. Cette permissivité s'est imposée comme allant de soi, continuant à favoriser l'enrichissement illicite des intervenants administratifs dans l'acte de bâtir qui prélève sans vergogne une dîme en noir en échange de l'accomplissement de leur travail. « Posez la question à n'importe quel promoteur immobilier notamment dans les grandes villes comme Casablanca et



**Abdelouafi Laftit.**

Marrakech, il vous dira que pour être bâtisseur il faut se lever de bonne heure. Une multitude d'intervenants (commune, agence urbaine, préfecture, sapeurs-pompiers, cadastre, régie d'eau et d'électricité) sont concernés et doivent apposer leur précieuse signature en signe d'autorisation. Ce qui équivaut à un parcours du combattant avec des allers retours incessants et harassants sur un chemin truffé d'obstacles. « Ce maquis administratif est organisé de telle sorte que le promoteur en arrive à comprendre de lui-même qu'il doit graisser la patte pour éviter l'enlisement de son projet et obtenir dans des délais raisonnables l'approbation de chacun des représentants des entités concernées par l'instruction du dossier », explique sous couvert d'anonymat un architecte à la retraite.

Un homme d'affaires de Casablanca attend depuis longtemps son autorisation de construire pour un projet commercial situé sur la route d'Azemmour. Il a beau activer son réseau de connaissances, il reçoit juste des promesses que son dossier sera réglé. Cela fait deux ans que cela dure. Les cas de ce genre sont légion et le meilleur exemple est offert par le projet de l'hôtel Marriott à Casablanca dont les travaux sont bloqués depuis 2020 sans la moindre explication malgré les décisions judiciaires donnant raison à ses deux promoteurs marocains. Ces derniers ne savent plus à quel saint se vouer et, comble

de leur malheur, ils ne trouvent pas preneur même à vil prix pour le terrain qui abritait une villa, du nom de « Mauvillier » dont la démolition en pleine crise sanitaire avait défrayé la chronique sous prétexte qu'elle est inscrite au patrimoine architectural et culturel de la capitale économique alors qu'il n'en est strictement rien. Les raisons du blocage du chantier sont mystérieuses et montrent en fine que les autorités compétentes de la ville encouragent bien l'investissement. Or, ces obstacles et autres verrous sont supposés disparaître depuis la mise en place en 2017 de la dématérialisation à l'échelle de la région de Casablanca du processus d'octroi d'autorisations d'urbanisme grâce à une plateforme baptisée Casaurba. Plus paradoxal, la digitalisation du circuit par lequel doivent passer tous les architectes de Casablanca pour l'enregistrement des dossiers de leurs clients ne s'est pas accompagnée comme l'on pouvait s'y attendre d'une réduction des délais de traitement des dossiers. Bien au contraire. Malgré l'adoption de cette plateforme numérique censée introduire une bonne dose de célérité, il faut parfois attendre jusqu'à 4 ans pour décrocher l'autorisation de construire, explique un architecte de la place. Résultat : les professionnels du secteur en arrivent aujourd'hui à regretter le système classique, le fameux guichet unique avec son dépôt des dossiers papier, qui permettait d'obtenir l'autorisation de construire au bout de 4 à 5 mois maximum. Vive la digitalisation qui traîne en longueur. Mais les promoteurs ont toujours la possibilité d'aller en justice pour se faire rétablir dans leurs droits en cas d'abus administratifs ? « Il faut être suicidaire pour s'attaquer aux principales administrations compétentes en matière des autorisations urbanistiques et dénoncer les retards monstres qu'ils infligent aux professionnels de la construction, explique un architecte qui livre l'explication : « Tenir tête aux faiseurs des permis de construire, habiter et des dérogations immobilières c'est leur donner l'occasion de vous chercher des poux dans la tête en interprétant la loi à leur guise pour vous bloquer ». En voilà un témoignage en béton. ■

### Le ministre Ait Taleb répond à un journaliste

Votre silence sur ce scandale est troublant. Pourquoi ? Le sang contaminé c'est les autres, moi c'est le sang neuf







# Le Maigret du CANARD



Aziz Ghali, président de l'AMDH.

## AHMED ZOUBAÏR

L'affaire est extrêmement grave car elle concerne un problème de santé publique. Et c'est naturellement que le président de l'AMDH, Aziz Ghali, a été interrogé le vendredi 23 juillet par la BNPJ à Casablanca suite à sa plainte déposée quelques jours plutôt face au silence des autorités compétentes. Cette audition est en relation avec les révélations qui ont défrayé récemment la chronique au sujet d'un « scandale de sang contaminé au VIH au centre de transfusion sanguine de Casablanca » faites récemment sur la chaîne YouTube animée par Hamid El Mahdaoui. Selon le lanceur d'alerte qui s'appuie sur les éléments d'un rapport, ce sang contaminé aurait même été transfusé par erreur à des citoyens marocains, précisément « à une femme dans une clinique privée, et à un homme au sein du Centre hospitalier universitaire de Casablanca ». Cela donne froid dans le dos. Les faits remontent juillet 2019 et le ministre de la Santé de l'époque aurait été avisé, selon M. Ghali après la réception du rapport sur cette histoire troublante. Mais depuis cette date, rien n'a été fait par les responsables pour tirer cette affaire au clair et arrêter les dégâts. Le dossier a été simplement enterré, selon l'auteur de ces allégations. Un scandale dans le scandale. Mais pourquoi l'AMDH a-t-elle attendu tout ce temps pour mettre l'affaire sur la place publique? Des accidents

de ce genre ne doivent en principe souffrir la moindre attente... Énième preuve qu'au Maroc, les urgences n'ont rien d'urgent et peuvent attendre et même être étouffées.

Résultat : A ce jour, l'identité des deux personnes ayant reçu du sang contaminé n'est pas connue. Elles ont dû refiler le sida à leur mari, leurs enfants et peut-être même à d'autres personnes...

### Rien d'urgent

Cette bombe fait aussitôt fait réagir le directeur du cabinet du ministre, un certain Hicham Rahil, et non le ministre lui-même comme cela devrait être le cas, compte tenu de la gravité des faits. Or, le cabinard n'a pas contribué à clarifier la situation en raison de ses propos particulièrement agressifs et mâtinés d'ironie tenus à l'égard du patron de l'association des droits humains sur les ondes de radio MFM.

Le démenteur a botté violemment et maladroitement en touche en affirmant qu'il s'agit de « propos extrêmement graves et imprégnés de beaucoup de haine » là où il était censé répondre dans le calme et le respect. « C'est à peine s'il n'a pas accusé le ministre d'avoir fabriqué lui-même ce sang contaminé », tonne-t-il. Son coup de sang lui fait perdre le sens de la mesure et dire des choses invraisemblables. « Avec ces mensonges, il crée de la Fitna et la panique chez les citoyens marocains. Il est aujourd'hui dans l'obligation de nous révéler qui a rédigé ce fameux rapport. On doit savoir si ce sont des Marocains ou des étrangers qui sont derrière », fulmine-t-il. En termes clairs, le très excité

## Scandale sanitaire

# ÇA SANG MAUVAIS...

La BNPJ vient de s'emparer d'une affaire de sang contaminé troublante, révélée récemment par le patron de l'AMDH. Ce dernier a accusé le ministère de la Santé d'avoir étouffé ce scandale qui remonte à 2019. Ambiance...

chef de cabinet de Khalid Aït Taleb traite le lanceur d'alerte de l'AMDH de menteur tout en insinuant qu'il roule pour on ne sait quelle officine étrangère. Rien que ça ! Tant qu'à vouer aux gémonies ce lanceur d'alerte, pourquoi ne pas appeler à sa pendaison sur la place Piétri ? Et l'intéressé de blanchir le ministre qu'il défend maladroitement en affirmant qu' à la date qu'il a évoquée, juillet 2019, [date supposée de la survenue de l'incident], « Khalid Aït Taleb était encore directeur du CHU de Fès, et pas encore ministre de la Santé, puisque sa nomination n'est intervenue qu'en octobre 2019 ». Et alors ? Est-ce que le fait que sa nomination soit postérieure à ce scandale présumé l'exonère pour autant de toute responsabilité ? A

commencer par celle de diligenter une enquête pour en connaître les tenants et aboutissants ? Pour le chef de cabinet, son ministre bien aimé, qu'il doit vénérer comme un saint, n'est pas comptable de cette histoire, qu'elle soit avérée ou non, ni éventuellement de ses conséquences, que l'on imagine, extrêmement graves. Visiblement, il ignore le principe de la continuité de l'administration et du service public. Ailleurs, de telles révélations touchant la santé de la population auraient secoué le gouvernement et fait réagir toute la classe politique. Pas au Maroc, où les responsables savent en toute circonstance garder leur sang-froid... ▶







## Le Maigret du CANARD



Le parti socialiste espagnol a des chances de se maintenir aux affaires

# El Poder para Pedro

**Avec 122 sièges, le PSOE a non seulement résisté en démentant les prévisions sur sa déroute législative mais se trouve, paradoxalement, dans une bien meilleure posture que son adversaire de droite.**

**RACHID WAHBI**

Les élections législatives espagnoles de dimanche 23 juillet ont accouché d'une carte politique fragmentée qui rend complexe la formation d'un gouvernement. Aucun des principaux partis, le Parti socialiste et le Parti Populaire, n'ayant obtenu ni la majorité absolue (176 sièges) pour gouverner seul ni une majorité assez confortable pour former facilement une coalition avec les forces d'appoint. Si la droite et la gauche échouent à monter une majorité, la seule option reste le retour aux urnes. En attendant, les pourparlers et les conciliabules battent leur plein pour éviter ce scénario dont personne ne veut. Celui de l'impasse politique et du retour aux urnes. Même si la droite de Nuñez Feijoo est sortie victorieuse de ce scrutin en remportant 136 sièges soit 47

de plus qu'il y a quatre ans, loin devant les 122 sièges des socialistes. Mais ce score, de prime abord spectaculaire, est nettement inférieur à l'objectif de Nuñez Feijoo: 150 sièges. En tant que candidat du parti ayant obtenu le plus de voix, je crois qu'il est de mon devoir » de tenter de « former un gouvernement », a lancé, devant le siège du PP à Madrid, le leader de la droite.

Ce qui n'est guère acquis puisque le Parti nationaliste basque (PNV, droite modérée) a prévenu qu'il refuse de pactiser avec Vox et d'accorder le vote de ses cinq députés à une alliance des droites. Seuls le petit parti des Canaries et celui de Navarre seraient a priori disposés à apporter chacun un député. Mais cela reste insuffisant pour passer le cap d'une majorité.

### Ligne rouge

Sans majorité, la droite aura besoin de l'abstention, lors d'un vote d'investiture au Parlement, des députés socialistes, qui « ne le lui donneront pas », explique Antonio Barroso, analyste du cabinet Teneo. Équation donc complexe, voire insoluble pour Nuñez Feijoo et son bloc. Avec 122 sièges, le Psoe de Pedro Sanchez a non seulement résisté en démentant toutes les prévisions sur sa déroute législative mais se trouve, paradoxalement, dans une bien meilleure posture que son adversaire nationaliste et peut par conséquent espérer se maintenir au pouvoir. Et ce grâce à l'appui de son allié Sumar et potentiellement celui des partis basques et catalans, pour qui



Le socialiste Pedro Sanchez.

Vox est une ligne rouge. C'est ce scénario politique inédit qui lui a permis, malgré sa défaite arithmétique, de se poser en vainqueur.

« Le bloc rétrograde du Parti populaire [premier parti de droite, NDLR] et de Vox [parti d'extrême droite, NDLR] a été battu », a-t-il déclaré devant une foule de militants socialistes gonflés à bloc réunis devant le siège du Parti socialiste, dans le centre de Madrid.

« Nous qui voulons que l'Espagne continue à avancer sommes beaucoup plus nombreux », a-t-il ajouté. Ils sont nombreux aussi au Maroc où les élections et

ses enjeux n'ont jamais été suivis avec autant d'intérêt. Avec l'espoir formulé dans les sphères politiques que Pedro Sanchez parvienne à se maintenir aux affaires. Pour les raisons que l'on sait. Le chef des socialistes est le principal artisan du réchauffement politico-diplomatique entre Madrid et Rabat, devenu possible à la faveur du soutien en mars 2022 de son gouvernement au plan d'autonomie pour le Sahara marocain. Un changement de position de taille qui a déplu à la droite conservatrice et surtout au régime algérien qui mise sur le retour au pouvoir de cette dernière. ▶

Partenaire officiel de la Fédération royale marocaine de Football (FRMF)

## Sidi Ali lance une édition limitée spéciale en l'honneur des Lions et les Lions de l'Atlas

Après une Coupe du Monde masculine historique au Qatar en 2022 et au lancement de la première participation des Lionnes de l'Atlas à la Coupe du Monde Féminine en Australie et Nouvelle-Zélande, Sidi Ali adresse aux Lionnes et aux Lions de l'Atlas, à travers cette Édition Spéciale Foot, un message de fierté et d'encouragement.

La gamme Sidi Ali Foot compte 3 bouteilles 33cl illustrant 18 personnages emblématiques du football marocain. Chaque bouteille met en avant 3 membres de l'équipe masculine et 3 membres de l'équipe féminine. A titre d'exemple, l'une des bouteilles expose Hakim Ziyech, Yassine Bounou et le sélectionneur national Walid Regragui, et



également Fatima Tagmout, Rosela Ayane ainsi que la capitaine emblématique des Lionnes Ghizlane Chebbak. Ces bouteilles Sidi Ali, à l'effigie de nos équipes nationales masculine et féminine, se veulent un symbole de reconnaissance et de gratitude pour leur rôle dans l'histoire du Sport Marocain et pour les grands moments de football qu'ils nous offrent.

Sidi Ali contribue également à la campagne de soutien des Lionnes de l'Atlas, rend hommage à leur performance, et les accompagne de tous ses vœux de succès pour la compétition mondiale à venir.

Tout en encourageant une vision plus inclusive du sport, Sidi Ali exprime ainsi ses engagements qui ne sont jamais démentis en tant que partenaire historique du football marocain. Fidèle à ses convictions, Sidi Ali soutient le sport comme un vecteur de promotion de l'égalité du genre. ▶





## Bec et ONGLES



La ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire Fatim-Zahra Ammor

# Il n'y a pas que les hôtels...

La ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire Fatim-Zahra Ammor a invité une équipe du Canard pour un entretien dans une destination exotique où elle passe ses vacances en guise de soutien au tourisme intérieur.



**Nous sommes en plein été et ce n'est pas que la chaleur qui bat des records historiques. Les prix des hôtels aussi...**

R : Ici, les prix sont abordables. La preuve, j'y passe mes vacances en famille.

Non je parle du Maroc...

Ah ! le Maroc des râleurs patentés et des éternels insatisfaits ! Laissez-moi préciser que l'histoire des prix élevés pratiqués par les hôtels du Maroc faisaient partie des chansons à succès de l'été. A chaque saison estivale, on ressort ce tube devenu très usé à force d'être ressassé.

**Vous voulez dire qu'il est passé de mode et qu'il conviendrait de chanter un autre couplet ?**

Personnellement, je suis pour l'innovation et la nouveauté en tout. Ceux qui n'ont pas par exemple les moyens de s'offrir un hôtel n'ont qu'à se tourner vers les vacances sous la tente, le fameux guitoune, du bon vieux temps à planter dans l'une des innombrables plages sauvages du pays. C'est gratuit et original.

**Mais encore ?**

Pour les estivants pas nés sous la bonne étoile des hôtels étoilés et souffrant du réchauffement tarifaire, notre beau pays offre une multitude de formules pratiques comme le logement chez la famille, les campings ou carrément la nuit à la belle étoile...

**Effectivement, il n'y a pas que les hôtels dans la vie...touristique...**

Absolument. J'invite par la même occasion les Maro-

cains qui préfèrent pour leurs vacances estivales des destinations comme l'Espagne, l'Italie, la Turquie ou la Tanzanie au détriment de leur pays de faire preuve de patriotisme touristique.

**Mais les villes côtières du sud et du nord affichent complet. Il fallait augmenter la capacité litière en construisant de vraies stations balnéaires ?**

Vous avez raison de rappeler cette vérité. Les flux touristiques en direction du Maroc ont augmenté de manière spectaculaire. Sans que je sache véritablement le pourquoi du comment. C'est l'effet peut-être de ma nomination au poste de ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire. Dans solidaire, il y a le mot solide.

**Vos statistiques sont-elles solides ?**

Certains professionnels les contestent en privé en laissant entendre que l'Observatoire du tourisme hébergé depuis l'époque de Adil Douiri gracieusement au sein du ministère de tutelle qui prend également en charge toutes ses dépenses a tendance à gonfler les chiffres pour me faire plaisir et contribuer à mon maintien au gouvernement en cas de remaniement...

**Pourquoi ne pas mettre fin à cette situation équivoque en éjectant l'Observatoire du Tourisme du cocon ministériel ?**

Je sais que cette situation fait un peu désordre. Mais je préfère lui maintenir son bail gratuit plutôt que de le jeter dans les bras du méchant et gourmand Booking... ▶

1x2

mdjsjeux.ma

# قربيات ليك و جابت لكاش بين ايديك

شارجي حسابك و خود فلوسك  
في 1000 وكالة ضمان كاش

نرتمو الرياضة

للعب  
بمسؤولية

18

للمزيد من المعلومات  
زوروا موقعنا : mdjs.ma

حمل التطبيق على  
**mdjsjeux.ma**  
تتوفر على  
Android iOS





## Contribution



Par **RAFIKY  
Abdélkabar**

# Un train sans entrain

Ceux et celles qui ont eu la chance toutes jeunes d'avoir possédé un train comme jouet, doivent certainement se remémorer comme c'était plaisant de faire le fier cheminot ou conducteur régulant la vitesse de la locomotive pour éviter qu'il ne déraile ou encore, le chef de gare commandant les aiguillages pour éviter les télécopages.

Ceux et celles qui ont accompagné Agatha Christie dans le "Train de l'Orient Express" ont également rêvé de vivre, non pas l'enquête d'un Hercule Poirot toujours poignante, mais la belle aventure d'un train feutré à l'art déco du début du 20ème siècle. Ceux et celles qui suivent le documentaire télé "Des trains pas comme les autres" découvrent des contrées lointaines et partent à la connaissance du vécu de populations faisant du train leur principal moyen de locomotion pour le commerce et les échanges. Ceux et celles qui aujourd'hui ont vécu l'expérience du TGV ou du LGV sont beaucoup plus émerveillés-es par la vitesse et la ponctualité d'un train aux allures modernes défiant le temps des long parcours interminables.

Ceux et celles qui ont eu l'occasion de prendre le train reliant la ville de Casablanca à l'Aéroport Mohamed V connaissent quant à eux/elles, les affres et les surprises de la navette qui porte bien son nom. Un vrai train qui

n'est pas comme les autres et qui ne cadre point avec le sens de l'émission télé, tant cette ligne semble être le dernier souci de l'ONCF, alors qu'elle constitue une connexion principale du Maroc avec l'étranger.

**« Cette ligne a été abandonnée à son sort depuis plusieurs années. Comment a-t-on pu la garder en l'état pour desservir un aéroport international, le plus important du pays et qui de surcroît porte le nom du père de la Nation? »**

C'est sans équivoque un prolongement des lignes aériennes et un maillon essentiel de la modernité d'un cadre aéroportuaire qui se respecte, sensé être en parfaite synergie avec une grande métropole baptisée « WeCasablanca », une Smart city se voulant une agglomération intelligente, attractive, propice aux rencontres fécondes entre personnes en provenance de divers horizons, créatrices de richesses économiques, culturelles et sociales. C'est le premier contact d'un étranger avec notre pays à l'arrivée et sa dernière expérience avant son retour chez lui.

**Dressons-en le parcours**

Venant d'un pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique ou du Moyen Orient, à bord d'un avion avec confort



**Les trains de l'ONCF sont indignes du Maroc nouveau ouvert au tourisme.**

et services compris, notre voyageur après avoir parcouru les labyrinthes de l'Aéroport Mohamed V et déchiffré une signalétique miniature, digne d'un tableau test chez un ophtalmologue, devra s'engouffrer dans le sous-sol de cet aéroport pour atteindre une gare sombre dont l'éclairage peine à repousser la morne ambiance environnante. Prendre le train qu'on devine en partance pour Casablanca est un parcours du combattant pouvant idéalement servir à la célèbre émission d'aventure de « Pékin Express ». La vétusté criarde du train à l'arrêt, laisse comprendre que les plus anciennes des locomotives et des voitures ont été réservées à cette ligne malgré son caractère international, probablement

pour cacher les misères d'un matériel roulant qui aurait suscité un tollé général des utilisateurs s'il était exploité sur d'autres lignes nationales.

Dans la ruée vers le train, il faut d'abord se hisser à la hauteur anormale des escaliers par rapport aux quais, accéder aux voitures en soulevant ses bagages et réussir l'exploit de les faire passer par des portes bizarrement étroites, non conçues pour le type d'utilisateurs d'une ligne connectée à un aéroport. Personnes âgées ou handicapées, le train n'est pas fait pour elles, sauf assistance d'un voyageur pour les aider à accomplir la prouesse de monter en voiture et de descendre sur le quai. Une fois à l'intérieur, notre voyageur sera surpris de voir qu'il doit

s'asseoir là où il peut et qu'il n'existe pas de lieux de rangement dédiés au dépôt des sacs et valises qu'il est acculé à déposer dans l'espace donnant accès aux voitures tout en gardant un œil sur ses bagages, où s'il y arrive, les garder dans le couloir tout près de son siège en gérant leur balancement au gré des mouvements du train. Ensuite, c'est non plus la vétusté des lieux qui attirera l'attention de notre voyageur, mais la saleté poisseuse du sol, des vitres et des sièges. Il faudra juste espérer que notre hôte, n'ait pas envie d'aller aux toilettes. Parfois, il est salvateur que celles-ci soient closes et l'on comprend pourquoi. Après un moment d'acclimatation et d'accoutumance, c'est un autre spectacle qui s'offre à notre





# Contribution



voyageur. Celui des bidonvilles casablancaises que le train traverse malgré lui, tout comme les demeures insalubres aux murs décapés par l'humidité, les intempéries et par l'effet du temps impassible. Le spectacle désolant continue avec les déchets et les détritiques jetés par les citoyens par-dessus les murs de part et d'autre la voie ferrée. C'est le même parcours au retour du voyageur, le même panorama et les mêmes images qui reviennent pour s'ancrer dans son esprit, sapant ainsi tous les aspects positifs de notre pays qui auront marqué son séjour parmi nous.

**« Ne pas avoir saisi que cette ligne est un autre prolongement des connexions de notre pays avec le monde, est la manifestation d'une cécité managériale impardonnable »**

Je ne comprends pas pourquoi cette ligne a été abandonnée à son sort depuis plusieurs années. Comment a-t-on pu la garder en l'état pour desservir un aéroport international, le plus important du pays et qui de surcroît porte le nom du père de la Nation? Avons-nous pensé à l'impact négatif de cette ligne dans les évaluations faites par les enquêtes de connectivité logistique et touristique de notre pays? Appréhendons-nous la damnation possible de notre réseau de transport à l'occasion de la présentation de nos candidatures à des rendez-vous, politiques, sportifs ou culturels mondiaux par des commissions internationales chargées de faire une évaluation de nos capacités à abriter de tels événements? L'évaluation de notre candidature à l'organisation tripartite de la coupe du monde de 2030 (Maroc-Espagne-Portugal), est certainement le prochain défi à relever.

Il est aussi permis de penser que cette ligne est exploitée uniquement pour servir les voyageurs de bas étage, car pour beaucoup, aller à l'aéroport ou en venir est censé être réservé aux nantis qui se font conduire en limousine, en voiture ou en taxi tout comme les élus ou les hauts fonctionnaires qui s'y rendent avec chauffeur à bord d'un véhicule marqué de la célèbre « M » rouge. Comme disait Jules

Renard, le train est l'automobile du pauvre, il ne lui manque que de pouvoir aller partout.

Le sort de cette ligne qui porte un grand préjudice à notre pays relève certes de la responsabilité de l'ONCF, mais devrait aussi préoccuper tout autant les Départements et les organismes concernés: Tourisme, Office National Des Aéroports (ONDA), Royal Air Maroc, Région et Collectivités etc ... Elle est indiscutablement l'affaire de tous, pour qu'elle puisse se hisser à la hauteur de la connectivité mondiale.

En l'état, elle ne semble pas aujourd'hui faire partie des priorités du plan d'actions annoncé par l'ONCF dans le cadre de son 4ème Contrat programme avec l'Etat pour la période 2019-2025, visant selon cet Office, «le développement du réseau ferroviaire marocain selon un schéma optimisé, notamment en termes de financement et de gouvernance, ainsi que la poursuite de l'effort d'alignement de la qualité et de la régularité des services sur les standards internationaux».

Il est regrettable que cette ligne n'ait pas bénéficié des contrats-programmes précédents dont le premier couvrait déjà la période 2002-2005. Le bout du tunnel pour entrevoir les standards internationaux paraît bien loin.

Ne pas avoir saisi que cette ligne est un autre prolongement des connexions de notre pays avec le monde, est la manifestation d'une cécité managériale impardonnable. C'est ignorer que l'un des premiers jugements portés sur l'économie d'un pays c'est le transport et ses capacités logistiques (fluidité, connectivité, gain de temps, sécurité...). « L'ensemble des chantiers envisagés devraient fédérer tous les intervenants en rapport avec le système aérien national »

La ligne Aéroport Mohamed V/Casablanca est pour le moment en totale antinomie avec l'objectif grandiose de l'ONDA de faire de l'aéroport Mohamed V une grande plateforme aéroportuaire en parfaite symbiose avec le Hub Royal Air Maroc. En effet l'ONDA envisage un programme ambitieux visant le développement de l'Aéroport Mohammed V aux horizons 2040 et 2050 y compris le schéma de connexion entre les terminaux et la satisfaction des besoins actuels et futurs concernant

la connectivité routière et ferroviaire. Il est à rappeler que durant l'année 2022, l'Aéroport Mohammed V a accueilli, 7.637.643 passagers au moyen de 67.094 vols (Source bilan ONDA). C'est dire le potentiel actuel et futur des passagers devant utiliser le train en partance vers diverses destinations. Ce programme coïncide avec le Plan Rail Maroc 2040, portant sur le développement à l'horizon 2040 du réseau ferré national dans ses différentes composantes et pour la réalisation duquel l'ONCF table sur un budget de 375 milliards Dh.

Sauf que l'importance et le caractère international de la ligne reliant l'Aéroport-Mohamed V aux gares de Casablanca ne peut se permettre le luxe d'un tel horizon lointain et devrait au plus vite bénéficier d'un chantier prioritaire pour sa restructuration et la rénovation de ses équipements.

L'ensemble des chantiers envisagés devraient fédérer tous les intervenants en rapport avec le système aérien national, Royal Air Maroc en tête, qui vient à son tour de bénéficier d'un nouveau contrat-programme avec l'Etat pour la période 2023-2037.

Ce programme vise la mise en œuvre du plan de développement de cette compagnie, le renforcement de sa compétitivité et la digitalisation et l'amélioration de la qualité de ses services. La RAM prévoit également de quadrupler sa flotte aérienne en passant de 50 appareils actuellement à 200 appareils au cours des 15 prochaines années.

## Parcours du combattant

Il va sans dire que la mise en synergie des trois programmes (ONDA, ONCF, RAM) est d'une extrême nécessité pour le renforcement de cette partie stratégique de la chaîne du transport national.

A quoi serviraient ces efforts considérables consentis par l'Etat en faveur des trois Organismes notamment la RAM pour lui permettre de faire face à la concurrence farouche d'autres compagnies aériennes, si le voyageur se retrouve englué dans la lenteur des services à terre, dans le labyrinthe du transit à l'intérieur de l'aérogare et face au casse-tête du transport et aux nuisances de toute sorte une fois

à l'extérieur de l'aéroport? L'occasion de rappeler le regrettable tohu bohu à la sortie de l'aéroport de Marrakech qui effarouche les voyageurs tant l'ambiance n'a rien à envier à un Souk hebdomadaire où certains taximen et rabatteurs excellent en échauffourées pour s'arracher des touristes éberlués. Bienvenue à la cité ocre! Notre première destination touristique. Aussi et en pensant à ce qui est advenue de la gare de Rabat, Ville Lumière, avec la construction d'une gigantesque bâtisse en acier qui ferait rire la Tour Eiffel, pleurer les remparts avoisinants et faire rougir de honte l'architecture art déco environnante. Quant à la gare de Rabat Agdal, c'est une autre conception énigmatique; y prendre le train, relève du mythe de Sisyphe.

Il faut monter aux étages supérieurs en prenant obligatoirement un escalator et puis redescendre vers les quais après avoir traversé un long hall et une esplanade extérieure qui ne sert à rien. À l'arrivée c'est le même parcours du combattant: un passage obligé par les hauteurs du Mall; un itinéraire dont seul l'ONCF détient le secret du dessin comme du dessin. Si par malheur les escalateurs tombent en panne, il faut être un athlète pour enjamber les nombreux escaliers bagages en mains. Les personnes âgées ou souffrant d'un quelconque handicap, elles n'ont de choix que de prendre leur mal en patience et d'attendre la reprise probable des escaliers roulants ou de reporter leur voyage.

Il est temps de donner plus d'attention au cœur du métier de l'ONCF, en atténuant cette fâcheuse tendance à faire des gares des Malls au détriment des trains et services ferroviaires comme c'est le cas de la ligne Casablanca/Aéroport Mohamed V. Cette ligne devrait être pour l'ONCF une priorité des priorités pour la doter d'un train moderne, à l'accès facile et agréable, sécurisé et confortable, avec un personnel compétent et formé pour accueillir, orienter et conseiller les passagers en plusieurs langues exigées par le caractère international de cette ligne connectée aux multiples destinations aériennes du monde. Espérons cette fois-ci que le train qui arrivera ne cachera pas un autre. ▀





# Le MIGRATEUR



## Wagner ne se bat pas en ce moment en Ukraine confirme la Maison Blanche



Le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Jake Sullivan.  
REUTERS/Jonathan Ernst/File Photo

**L**e groupe mercenaire Wagner ne combat pas en Ukraine pour le moment, a déclaré vendredi 21 juillet le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Jake Sullivan, lors du Forum sur la sécurité d'Aspen. Le chef du groupe, Evguéni Prigojine a été montré dans une vidéo mercredi 19 juillet disant que ses combattants ne prendraient plus part à la guerre en Ukraine pour le moment, mais leur ordonnant de rassembler leurs forces pour l'Afrique. Une semaine plus tôt le Pentagone avait déclaré que les mercenaires du groupe paramilitaire russe ne participaient plus "de manière significative", aux opérations de combat en Ukraine, qui assure vendredi avoir juil-

let avoir repoussé une nouvelle attaque nocturne de drones lancés par la Russie. "A ce stade, nous ne voyons pas les forces de Wagner participer de manière significative aux opérations de combat en Ukraine", a fait savoir le porte-parole du Pentagone, le général Pat Ryder, lors d'une conférence de presse. Les Etats-Unis estiment que "la majorité" des combattants de Wagner sont toujours dans des zones ukrainiennes occupées par la Russie, a-t-il précisé. Sur le terrain, la Russie a "attaqué l'Ukraine avec 17 drones de combat de fabrication iranienne Shahed 136/131 depuis le sud-est", a indiqué l'armée ukrainienne sur Telegram, assurant en avoir détruit 16.

L'annonce du Pentagone survient quinze jours après que le groupe Wagner, qui a joué un rôle clé dans l'offensive de Moscou en Ukraine, a cherché à renverser la direction militaire russe lors d'une révolte éclair. Evguéni Prigojine, patron du groupe, avait assuré que son soulèvement ne visait pas à renverser le pouvoir, mais à sauver Wagner d'un démantèlement par l'état-major russe, qu'il accuse d'incompétence dans le conflit en Ukraine débuté en février 2022.

## Zelensky vire son ambassadeur au Royaume-Uni après des commentaires sarcastiques

**L**e président ukrainien Volodymyr Zelensky a limogé son ambassadeur au Royaume-Uni vendredi. L'ambassadeur, Vadym Prystaiko, avait critiqué M. Zelensky pour sa réaction aux récentes remarques du secrétaire britannique à la défense, Ben Wallace, qui avait suggéré que l'Ukraine n'avait pas exprimé suffisamment de "gratitude" pour le soutien financier de l'Occident.

M. Prystaiko a déclaré que la réponse de M. Zelensky à M. Wallace relevait du sarcasme "malsain".

Une déclaration publiée vendredi sur le site web de la présidence ukrainienne a confirmé le licenciement de M. Prystaiko, mais n'en a pas donné la raison.

La tension a commencé lors d'un sommet de l'OTAN en Lituanie au début du mois, lorsque M. Wallace a déclaré que "que cela nous plaise ou non, les gens veulent voir de la gratitude pour les contributions militaires de l'Occident à l'effort de guerre de l'Ukraine".

"J'ai dit aux Ukrainiens en juin dernier, lorsque j'ai fait 11 heures de route pour recevoir une liste, que je n'étais pas une amazone", a ajouté M. Wallace.



Légende : L'ambassadeur d'Ukraine au Royaume-Uni, Vadym Prystaiko, à Westminster, Londres, en 2022. Tom Nicholson/Reuters/Londres/CNN.

Interrogé sur ces remarques par un journaliste lors du sommet de l'OTAN, M. Zelensky est resté perplexe. "Je ne vois pas ce qu'il veut dire. Comment pourrions-nous le remercier ? Qu'il m'écrive pour me dire comment je dois remercier les gens pour que nous soyons pleinement reconnaissants. Nous pouvons aussi nous lever le matin et remercier le ministre personnellement. M. Prystaiko a été interrogé sur cet échange le lendemain sur Sky News, où on lui a demandé s'il y avait un "soupçon de sarcasme" dans la réponse de M. Zelensky à M. Wallace.

M. Prystaiko a admis qu'il y avait "un peu de sarcasme" et a poursuivi en disant : "Je ne crois pas que ce sarcasme soit une erreur : "Je ne crois pas que ce sarcasme soit sain".

"Nous n'avons pas besoin de montrer aux Russes qu'il y a quelque chose entre nous. Ils doivent savoir que nous travaillons ensemble. Si quelque chose arrive, Ben peut m'appeler et me dire tout ce qu'il veut", a déclaré M. Prystaiko.

### Livraison d'armes

## Les Pays-Bas lèvent les restrictions...



**L**e gouvernement néerlandais a levé les restrictions sur les livraisons d'armes à la Turquie, à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis dans le but d'adhérer à un traité franco-germano-espagnol sur les armes. Les restrictions désormais levées faisaient suite à une politique de "présomption de refus" et signifiaient que les permis d'exportation d'armes vers les trois pays concernés étaient refusés à moins qu'il puisse être prouvé de manière "irréfutable" que les armes ne seraient pas utilisées pour les conflits dans le nord de la Syrie ou au Yémen. Dans une lettre adressée au Parlement la semaine dernière, le gouvernement a déclaré qu'il devait supprimer cette politique car il souhaitait adhérer à un traité franco-germano-espagnol qui régleme les exportations d'armes tout en respectant les critères de l'UE et de l'ONU en matière d'exportation d'armes. Aucun des pays signataires (potentiels) du traité n'applique une politique de "présomption de refus", car les partenaires du traité se fient mutuellement à leurs évaluations en matière de contrôle des exportations, a ajouté le gouvernement dans sa lettre.

le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence  
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4  
Maârif - Casablanca -  
Tél : 0522 23 32 93  
Fax : 0522 23 46 78  
E-mail : [contact@lecanardlibere.com](mailto:contact@lecanardlibere.com)  
Site web : [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou  
[a.chankou@lecanardlibere.com](mailto:a.chankou@lecanardlibere.com)

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar  
Abdelkarim Chankou  
Saliha Toumiet Ahmed Zoubair

CORRESPONDANT EN FRANCE  
ET EN EUROPE

Samir Berhil

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine  
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416





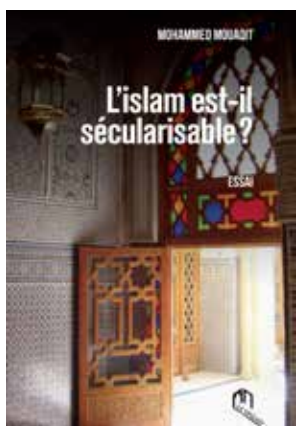


## Can'Art et CULTURE



# L'Islam est-il sécularisable ?

Un regard du sociologue et juriste qu'est Mohammed Mouaquit sur un sujet innumérablement traité sous toutes les coutures sans jamais trancher définitivement la question : l'islam est-il compatible avec la démocratie, est-il viable dans un environnement laïc ? Dans cet essai de 166 pages paru récemment chez La Croisée des Chemins, l'auteur aborde la problématique documents à l'appui. « Le mélange du politique et du religieux dans le monde musulman est devenu sérieusement problématique. Le mélange n'est pas questionné dans sa légitimité ou, surtout, fragilisé dans ses prétentions idéologiques, mais seulement dans l'actualisation de ses conséquences. Comme toute autre expérience religieuse, l'expérience institutionnelle et culturelle de l'islam n'est pas épargnée et n'est pas épargnable par la sécularisation comme processus sociologique ou comme perspective intellectuelle et idéologique. La réflexion qui anime les textes ras-



semblés dans ce livre fait de la sécularisation une dynamique interne à la réalité historique et culturelle de l'islam. Elle fait dépendre la sécularisation à la fois des limites sociologiques de la vocation de la religion à régir la société et son organisation politique et des perspectives idéologiques et intellectuelles d'une sortie du théologico-politique. » Note de l'éditeur.

-----  
Mohammed Mouaquit est né en 1955 à El Jadida. Après des études supérieures en droit en France (Paris II Assas), il obtint son Doctorat d'État en 1984. Professeur de l'Enseignement Supérieur à l'Université Hassan II Aïn Chock à Casablanca, il enseigna à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de 1986 à 2020. Ses recherches ont été effectuées dans les domaines du droit, de la sociologie politique, de la pensée politique. Les thèmes dominants de ses recherches tournent autour de la sécularisation, du changement politique et juridique.

## Le peintre Yebari expose à Assilah

L'exposition de l'artiste-peintre marocain Mouad Yebari, s'est ouverte, samedi soir, aux galeries du Palais de la Culture d'Assilah, dans le cadre des activités de l'édition d'Été du 44ème Moussem culturel international d'Assilah. Cette exposition dont



l'inauguration a été marquée par la présence du secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Mohamed Benaïssa, présente une collection de toiles captivantes qui résume le parcours d'un artiste-peintre qui a fait ses débuts en 1982. "Plasticien chercheur et matériste approuvé, Mouad Yebari est parmi les rares peintures marocains qui connaissent progresser dans le domaine si riche et si attrayant de la recherche plastique", a souligné une note de présentation de cette exposition, qui décrit l'œuvre de Yebari comme "une pure sensation contemporaine par excellence qui prend forme grâce à sa pensée d'artiste et à ses gestes à la fois prémédités et naturels". L'artiste-peintre a à cette occasion déclaré à la presse, qu'il essaye toujours d'incorporer de la complexité dans ses œuvres artistiques, d'une manière qui permette de susciter la curiosité du public afin de mener une réflexion profonde en vue de déceler les significations de ses toiles. "Cette collection est le fruit d'une année de travail", a-t-il précisé, exprimant à cet égard sa joie de participer à cette manifestation culturelle majeure et sa fierté d'exposer au public de sa ville natale, Assilah, « dont l'influence ne cesse de caractériser son identité artistique ».

## La véritable histoire d'Oppenheimer

Sorti sur les écrans marocains mercredi 19 juillet, voici la véritable histoire de ce film très attendu qui réunit de nombreuses stars.

Oppenheimer réunit en effet une pléiade de stars, dont Cillian Murphy, Emily Blunt, Matt Damon, Robert Downey Jr. et Florence Pugh. Avec un réalisateur comme Christopher Nolan (Memento et Inception), Oppenheimer a toutes les chances d'être un film extrêmement intéressant et visuellement époustoufflant. Oppenheimer est un film biographique à suspense sur le scientifique américain J. Robert Oppenheimer, surnommé "le père de la bombe atomique". Le film se concentre sur son implication dans le développement de la bombe atomique à travers le projet Manhattan et le test Trinity. Oppenheimer étant basé sur la biographie American Prometheus de Kai Bird et Martin J. Sherwin, le film comporte certainement des éléments très fidèles au livre. Robert J. Oppenheimer était un scientifique américain qui a dirigé le laboratoire de Los Alamos pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est communément appelé "le père de la bombe atomique" pour son rôle dans le projet Manhattan. Oppenheimer est né en 1904 et est décédé en 1967, à l'âge de 62 ans. Il a obtenu sa licence de chimie avec mention très bien à l'université de Harvard. Il a ensuite obtenu un doctorat en physique à l'université de Gottingen. Il a également étudié à l'université de Cambridge à Londres. Oppenheimer aurait connu des épisodes de dépression tout au long de sa vie. Il s'intéressait beaucoup au mysticisme et a appris le sanskrit, lisant plus tard les écritures hindoues dans l'original sanskrit.

En ce qui concerne sa vie sentimentale, Oppenheimer a eu une relation avec Katherine ("Kitty") Puening, une étudiante diplômée de l'université de Californie à Los Angeles. Ils se sont mariés



en 1940 et ont eu deux enfants. Pendant son mariage, Oppenheimer a également renoué une liaison avec Jean Tatlock, étudiante à la faculté de médecine de l'université de Stanford, avec laquelle il avait déjà eu une relation par le passé. En 1965, un cancer de la gorge est diagnostiqué chez Oppenheimer, en raison de son habitude de fumer à la chaîne. Il tombe dans le coma en 1967 et meurt à l'âge de 62 ans.

Qu'est-ce que le projet Manhattan?

En 1941, le président des États-Unis Franklin D. Roosevelt a approuvé la mise au point d'une bombe atomique. Oppenheimer a d'abord été invité à travailler sur les calculs de la bombe ; lui et ses collègues scientifiques ont commencé à étudier les bombes à fission. Le projet Manhattan était le nom de code du projet américain de développement d'une bombe atomique. C'est au laboratoire Los Alamos que les premières bombes du projet ont été construites, puis

testées. Le groupe de scientifiques d'Oppenheimer a mis au point deux bombes : l'une baptisée "Little Boy" et l'autre "Fat Man". La "Little Boy" a été larguée au-dessus de Hiroshima et la "Fat Man" a été larguée plus tard au-dessus de Nagasaki. Les deux bombes ont tué plus de 100 000 personnes. Qu'est-ce que le test Trinity ?

L'essai Trinity est le nom de code de la première détonation d'une arme nucléaire en 1945 sur un site au sud de Los Alamos. L'arme nucléaire détonée lors de l'essai Trinity s'appelait "Gadget" et était un dispositif au plutonium, similaire à la bombe "Fat Man" détonée au-dessus de Nagasaki. La préparation des détonations des essais Trinity s'est heurtée à de nombreux obstacles, notamment des préoccupations concernant les effets de la bombe expérimentale sur l'environnement autour du site de détonation.

## Le Melhoun tient sa 15ème édition à Marrakech



La quinzième édition du Festival de l'art du Melhoun aura lieu de ce mercredi 26 au 29 juillet à Marrakech, à l'initiative de l'Association Sebaâtou Rijal (Sept apôtres) pour l'art du Melhoun et le patrimoine marocain.

Organisée sous le thème « L'art du Melhoun : Authenticité et civilisation », dans le cadre de la célébration de la glorieuse fête du Trône, cette nouvelle édition constitue une nouvelle étape et un ajout qualitatif, à même de refléter et illustrer ce rapprochement et de jeter les passerelles de communication entre l'ensemble des parties concernées par le Melhoun, du poète au chanteur, en passant par l'artiste, le chercheur, en arrivant au public.

Cette manifestation sera marquée par une forte participation d'artistes du Zajal, ainsi que de poètes, outre des troupes du Melhoun, des chercheurs et des penseurs s'intéressant à cet art authentique, expliquent les organisateurs dans un communiqué.

Cet événement qui devra investir plusieurs espaces de la Cité ocre, comprendra un programme riche et varié, avec des colloques et des rencontres animés et encadrés par un aréopage d'experts et de chercheurs dans le domaine de l'art du Melhoun.



# THE iX



## 100% ÉLECTRIQUE C'EST LA BMW iX.

Née d'une vision. Créée pour l'électromobilité. Les surfaces généreuses et les lignes marquées confèrent à la BMW iX sa forme monolithique unique. Grâce à la technologie efficace BMW eDrive et à sa transmission intégrale entièrement électrique, la BMW iX atteint une autonomie exceptionnelle de 620 km\*, doublée d'une accélération spectaculaire en départ arrêté : idéale pour la ville et les longs trajets. La toute nouvelle BMW iX est disponible dès à présent auprès des succursales Smeia – BMW.

**Pour tout achat de la nouvelle BMW iX, profitez d'une borne de recharge offerte de 22Kw.  
4 ans de garantie ou 200 000 Km.**

#### Smeia

##### Importateur exclusif

Angle boulevard Moulay Slimane  
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkai.  
Route côtière de Mohammedia – Casablanca  
Téléphone : 05 22 40 07 00  
E-mail : contact@smeia.com

#### Réseau Smeia

Rabat : Ryad Auto – Groupe Smeia 05 37 71 62 00  
Fès : Smeia Fès 05 35 72 44 44  
Oujda : Smeia Oujda 05 36 71 82 82  
Tanger : Smeia Tanger 05 39 39 30/40  
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35

(\*) iX xDrive50 / autonomie : 620 km - puissance : 523 CV - couple : 765 nm - capacité de batterie : 105,2 kWh - vitesse max : 200 km/h - accélération : 4,6 s.  
iX xDrive40 / autonomie : 420 km - puissance : 326 CV - couple : 630 nm - capacité de batterie : 71 kWh - vitesse max : 200 km/h - accélération : 6,1 s.





24ÈME ANNIVERSAIRE DE  
L'INTRONISATION DE SM LE ROI

Signature photo: AFP/Fadel Senna

# DES ACQUIS ET DES DÉFIS

Entretien avec Hassan Boubrik

«L'AMO deviendra l'un des principaux contributeurs au financement des structures de soin»



Le directeur général de la CNSS Hassan Boubrik.





## EDITO

par Abdellah  
Chankou

# Le règne d'une force tranquille

**D**ans un monde où l'instabilité et l'incertitude font partie désormais de la vie des nations, le Maroc apparaît plus que jamais comme un havre de paix et de sécurité. Cette stabilité, le Royaume la doit à ce qui représente sa véritable assurance-vie, la garantie de sa résilience face aux tourments de l'histoire, la monarchie.

Curieux et fascinés en même temps, les observateurs et les analystes étrangers de tous bords se sont toujours interrogés sur le secret de la pérennité du système politique national et sa capacité unique à résister aux turbulences qui ont balayé des régimes réputés jusque-là solides. Ce 30 juillet 2023, le règne de S.M le Roi Mohammed VI affiche 24 ans de règne au compteur ! Presque une génération. Toute une vie que le souverain a mise à contribution pour mettre le pays sur les rails du développement et de la modernité, malgré les vents de l'adversité et des retournements de conjoncture qui ont soufflé sur la planète. Le souverain a su garder le cap sur les défis majeurs qui constituent le marqueur de son action depuis son intronisation le 30 juillet 1999.

Que ce soit à travers des gestes symboliques forts et des réformes sociales de fond (Révision de la Moudawana, réconciliation nationale, lutte contre la pauvreté, solidarité avec les plus vulnérables et tout récemment la généralisation de protection sociale), des chantiers structurants pour l'économie nationale (Construction de nouveaux ports, autoroutes, LGV,

quelques actions réformatrices. Le problème de la légitimité politique que connaissent certains pays arabes, à commencer par l'Algérie voisine, ne se pose pas au Maroc. Le Roi, symbole de l'unité du pays, garant de sa stabilité, n'est pas en équation. En même temps commandeur des croyants, titre qui donne à son règne une dimension religieuse reconnue, le souverain jouit dans ce domaine d'une autorité incontestable.

Dans un monde arabe ravagé par les conflits et en proie aux démons de l'extrémisme et du terrorisme, la royauté s'est imposée comme une valeur-refuge et une garantie de la pérennité de nation et de son développement.

C'est cette quiétude que certains pays dans la région jaloussent aux Marocains ; d'autres nourrissent in petto l'espoir de voir le pays basculer dans le chaos en y travaillant non sans assiduité. Mais à chaque fois le Maroc parvient, par la force tranquille, à décevoir leur ambition maléfique, poursuivant son chemin avec ses petits succès mais aussi ses insuffisances. Car si le Maroc est parvenu, au prix de multiples sacrifices, à sauvegarder sa cohésion, il n'a pas tout réussi. Loin s'en faut. Des déficits chroniques demeurent, qui empêchent le décollage du pays en rendant illusoire son accès au statut de pays émergent. En tête des carences, il y a bien sûr l'éducation dans son acception la plus large. Dans ce domaine vital, pilier de tout développement cohérent et durable, le pays continue, nonobstant certaines refontes consenties, à traîner bien des lacunes qui risquent de compromettre sérieusement son projet de société qui ne saurait in fine être protégé et immunisé que par des citoyens bien formés, instruits, autonomes et dotés d'une conscience politique. L'autre pilier de la démocratie qui continue à souffrir d'un certain déficit d'image malgré les réformes entreprises notamment la sortie du parquet du giron gouvernemental est l'appareil judiciaire. Or, sans juges qui ont les moyens de leur indépendance, point de justice saine et efficace.

Pour changer de catégorie, il faut aujourd'hui accélérer le rythme des réformes portées par S.M. le Roi Mohammed VI dont la politique volontariste royale a permis la modernisation à marche forcée du Royaume pour qu'il tire mieux profit de son capital stabilité et de son emplacement stratégique ; la stratégie des grandes infrastructures, initiée il y a plus d'une décennie par le chef de l'État, commence à porter ses fruits, faisant aujourd'hui du Maroc une destination privilégiée des grands groupes (automobile et aéronautique notamment) en quête de nouveaux parts de marché en Afrique et même en Europe. Le Maroc a encore plus d'atouts dans la nouvelle donne des relations internationales imposée par la guerre de Poutine. Il appartient au gouvernement d'accompagner cette mutation planétaire en rendant plus attractif l'environnement des affaires qui continue à souffrir de certaines lourdeurs rédhitoires. Dans le domaine social, les défis sont encore plus importants avec les conséquences du virus covidien et celui de la guerre poutinienne sur l'érosion du pouvoir d'achat sous l'effet de l'inflation, la hausse de la pauvreté, la montée du chômage des jeunes et le creusement des inégalités...

En 24 ans de règne, le Roi Mohammed VI a changé le Maroc en interne mais aussi sa perception depuis l'étranger en le repositionnant sur l'échiquier diplomatique régional et international. Alliance stratégique avec les monarchies du Golfe, partenariat rénové avec l'UE, relance des relations avec l'Espagne et l'Allemagne sur de nouvelles bases, coopération tous azimuts avec l'Afrique et, last but not least et rétablissement des relations avec Israël...

Dans sa vision du monde, le chef de l'État croit dur comme fer que le Maroc partage une communauté de destin avec ses partenaires respectueux de son intégrité territoriale qui va au-delà des intérêts économiques. Une concordance de vue pour une vie meilleure pour tous. ●

*Dans un monde arabe ravagé par les conflits et en proie aux démons de l'extrémisme et du terrorisme, la royauté s'est imposée comme une valeur-refuge et une garantie de la pérennité de nation et de son développement.*

...), les programmes de souveraineté alimentaire, sanitaire ou de sécurité hydrique, le souverain a su placer le curseur sur les objectifs essentiels que le pays doit impérativement atteindre pour rattraper son retard accumulé dans plusieurs domaines. Et garantir au passage son indépendance dans des domaines dont la pandémie a accentué le caractère vital et stratégique. Le Roi Mohammed VI n'a pas attendu le dernier bouleversement planétaire, la guerre en Ukraine, ce conflit militaire majeur du 21<sup>ème</sup> siècle qui a fait bouger la tectonique des plaques géopolitiques et géoéconomiques, pour appeler à « la création d'un dispositif national intégré ayant pour objet la réserve stratégique de produits de première nécessité, notamment alimentaires, sanitaires et énergétiques et à la mise à jour continue des besoins nationaux en la matière ». La crise pandémique qui a frappé la planète et continue à la perturber jusqu'à aujourd'hui a fait lire au souverain les nouvelles menaces qui pèsent sur le monde et le pousse à agir en conséquence en adoptant une nouvelle doctrine diplomatique dont les contours épousent parfaitement les nouveaux enjeux planétaires.

La monarchie fait partie de l'identité nationale et bénéficie d'un ancrage solide dans la société. C'est là que réside le secret de sa résistance aux tourments de l'histoire, puisée également dans sa capacité d'adaptation remarquable aux bouleversements du monde.

On l'a vu lors du mouvement contestataire du 20 février né du fameux Printemps arabe : le Royaume, sous la conduite d'un roi populaire et accessible, a su traverser cette période sensible sans dégâts tout en concédant



À l'occasion du 24<sup>ème</sup> anniversaire de l'intronisation  
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général  
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI**



**que Dieu L'assiste**

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à**

**Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement  
au Glorieux Trône Alaouite.







Expression d'un lien solide entre le Trône et le peuple

# La Beia, une symbiose et des symboles

*La fête du Trône est célébrée le 30 juillet de chaque année. Elle est marquée par la Beia, ce pacte d'allégeance fort, qui est plus qu'un cérémonial, entre le Roi et son peuple.*

**A**u-delà de son aspect festif et spectaculaire extérieur qui suscite fascination et émotion aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, la Beia revêt un caractère éminemment politique et religieux. C'est une sorte de contrat social à double portée. D'un côté il y a la dimension religieuse de l'allégeance proprement dite par laquelle les sujets investissent leur Souverain de pouvoirs de commanderie de croyants, et de l'autre, il y a la dimension temporelle d'Al walae qui ajoute au chef religieux ou le Sultan la prérogative de chef d'État au sens politique du terme. Cette dernière dimension pouvant être renouvelée chaque année contrairement à la première qui est faite seulement au moment de l'accès au Trône. De plus, l'acte de la Beia sous sa forme religieuse est consigné par écrit et signé par les oulémas (1), les grands dignitaires du régime et les chefs de l'armée. Ainsi depuis l'indépendance du Maroc, deux actes de Beia ont été rédigés à l'occasion de l'investiture de feu Hassan II et de son héritier Mohammed VI de leurs pouvoirs de la grande Commanderie des croyants (Al imama al qobra). Ce nouveau concept d'Al walae (qui signifie plus reconnaissance d'autorité que soumission) va s'institutionnaliser pour devenir une constante de la vie politique nationale après l'abandon du régime du Sultanat pour celui de la royauté sous le règne de feu Mohamed V. L'organisation annuelle de la fête du Trône dès 1933 à Salé en fut la consécration. Selon le politologue Mohamed Tozy, « les cérémonies annuelles d'allégeance servent plutôt à la présentation du walae, et non pas de la Beia proprement dite, comme celle qui a été accordée à SM Mohammed VI, le 23 juillet 1999, dans laquelle les signataires réitérent leur engagement pour le respect du devoir d'obéissance, de fidélité et de dévouement qui découlent de la Beia, dans le bonheur et l'adversité ». Et, « si les accessoires de la souveraineté (parasol, costume, chevaux de compagnie...) sont bien visibles, les tribus ont disparu et les hommes ont changé. Agents d'autorité, élus locaux, notables (oulémas, professeurs d'université, gros commerçants) sont priés de se tenir, durant la journée de la fête du Trône,

dans l'enceinte du Palais» (2), souligne le professeur marocain. Cependant, parmi les convives venus prendre part à Hafl Al walae, ce sont les agents du ministère de l'Intérieur qui occupent les premiers rangs. Oulémas, walis, ministres, hauts fonctionnaires, et parlementaires se courbent au passage du Roi, font acte d'allégeance en clamant Allah ibark F'aamer Sid (que Dieu bénisse mon seigneur). Les serviteurs du palais répondent en chœur et à l'unisson Allah irdi alikoum, gallikoum Sidi (Notre Seigneur vous a accordé sa bénédiction). Si le rituel de la Beia remonte aux premiers temps de l'Islam, les historiens s'accordent à penser qu'il a été introduit au Maroc actuel avec l'avènement de la dynastie Idriside. La Beia dans son aspect religieux est faite au Sultan une seule fois dans sa vie, au moment de son intronisation. Comme la Beia dans sa dimension temporelle (Al walae), elle ne prend fin qu'avec la destitution du sultan. En fait si les sujets s'engagent par la Beia sous ses deux formes à l'obéissance au Sultan et au respect de son autorité, cette dernière peut très bien être remise en cause si le Sultan ou le Roi trahit ses engagements à garantir la paix et la sécurité de ses sujets et de leurs biens, la protection de la religion, de l'intégrité territoriale et de l'État. Ce qui est déjà arrivé : Le cas de la destitution du Sultan Moulay Abdelaziz, qui a avalisé les actes d'Algésiras, et son remplacement par son frère Moulay Abdelhafid, désigné comme le « Sultan du Jihad » et soutenu par les tribus du Sahara.

## La Beia sous les Saâdiens

Le rituel ou le cérémonial de la Beia cessera d'être organisé une seule fois, au moment de l'intronisation du Sultan, avec l'avènement de la dynastie Saâdienne. Ainsi, le Sultan Ahmed Al Mansour Eddahbi instaura non seulement une Beia renouvelable tous les ans mais il introduisit le concept d'allégeance au Prince héritier tout en mettant en place tout un dispositif cérémonial qui se déroulait à l'extérieur des murs de la ville, dans un vaste espace appelé le méchouar. Les oulémas, les chefs des tribus, les cadis, les khatib (orateurs religieux),



S.M le Roi Mohammed VI accomplissant le rituel de l'allégeance à cheval.

les chefs de l'armée y venaient en groupes méticuleusement organisés selon le rang social de chaque institution présenter leur allégeance au Souverain après le discours inaugural prononcé par un grand cadî. Les Souverains alaouites ont dès l'avènement de Moulay Rachid repris l'ensemble de ces rituels en faisant pérenniser la tradition, et jusqu'aux premières années de l'indépendance où le concept de la Beia va connaître un certain nombre de petits changements qui s'inscrivent toutefois dans la continuité (2) ; étant donné que celle-ci va préserver sa dimension religieuse de ciment sacré qui lie le Sultan et le peuple, ayant lieu une seule fois, au moment de l'accession au Trône ; excepté le cas de la libération d'une terre colonisée, comme cela fut le cas de la région d'Oued Eddahab dont la récupération est fêtée chaque 14 Août depuis 1979 (3). De même la cérémonie mettant en scène l'aspect temporel de la Beia ou de l'Allégeance (Hafl Al walae) qui avait lieu chaque 3 mars sous feu Hassan II et chaque 30 Juillet sous son successeur Mohammed VI connaîtra lui aussi quelques introductions nouvelles. Dont le fameux

carrosse royal or et rouge écarlate, cadeau de la cour d'Angleterre. Néanmoins, l'hippomobile utilisé fréquemment dans les premières années du règne de Mohammed VI s'éclipsera des fois au profit du pur sang noir, symbole du Trône mobile. En fait, pour les Alaouites le Trône et la selle que l'on fixe sur le dos du cheval ne font qu'un. Là où se déplace le Souverain est le centre du pouvoir. Et si dans le passé, avant les Saâdiens, la cérémonie d'allégeance n'était considérée comme effective que si elle était organisée à Fès, avec les Alaouites, surtout depuis Mohammed VI, elle peut avoir pour terrain d'accueil toute ville du Maroc. Sans distinction aucune.

- (1) En 1961, feu Hassan II a demandé l'investiture par allégeance des oulémas.  
(2) Ces dernières années le cérémonial de la Beia a été un peu allégé pour être plus rapide et plus fluide.  
(3) La Cérémonie d'allégeance du 14 Août comme celle de la Beia du 30 Juillet sont reportées depuis 2020 pour cause de crise sanitaire.





A l'occasion de la Fête du Trône,  
marquant le vingt-quatrième anniversaire de l'intronisation  
de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie,**  
le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion  
ont l'insigne honneur de présenter  
à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine,**  
leurs vœux les meilleurs, ainsi qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,  
à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid  
et aux membres de la Famille Royale.



Pour le Maroc Avenir



صندوق الإيداع والتدبير  
+٥٣١٤٢+ | ٣٠٠٠ ٨ ٣٠١٣/٨٨٣  
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION





## Investissements extérieurs

## Le Maroc en hub mondial

Saliha Toumi

Le 30 juillet 2023 marque le 24<sup>e</sup> anniversaire de l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI. Tout au long de ses 24 années de règne, furent lancés plusieurs grands projets de développement structurants et novateurs. Des réformes menées avec une vision proactive et une approche inclusive, touchant tous les domaines: économie, sport, culture, politique (Constitution de 2011), santé, agriculture, tourisme, commerce, industrie, énergie, etc. L'action réformatrice royale s'est déployée également à l'international. Une réorientation de la politique étrangère avec à la clé une diplomatie, plus active et proactive, est mise sur les rails, qui a surpris dans le camp des alliés traditionnels du pays. Le terrain économique n'est pas en reste avec le lancement de projets structurants notamment dans le domaine des infrastructures, ports, autoroutes et ponts... Résultat : Le Maroc, en jouant de ses atouts multiples, est aujourd'hui présent sur toutes les chaînes de valeur mondiales : automobile, aéronautique, électronique, énergies renouvelables, centres d'appel, logistique... qui lui ont permis de capter au fil des ans des flux IDE assez substantiels. Ce qui fait du pays l'un des destinations les plus industrialisées du continent avec des indicateurs macroéconomiques assez solides. Reste que le grand défi du Maroc consiste à capitaliser sur ces acquis pour passer d'une économie de la cotraitance à une industrie du savoir, créatrice de richesses, qui génère du Made by Morocco. La souveraineté industrielle, portée par le souverain, est à ce prix. ●



Le Maroc présent dans la plupart des chaînes mondiales...

## Politique

## Les urnes, rien que les urnes

Ce qui distingue le Roi Mohammed VI c'est son intransigeance sur les principes démocratiques. La preuve éclatante en est l'arrivée des islamistes du PJD. Arrivés au pouvoir par les urnes, ils en ont été chassés par les urnes en septembre 2021 au terme de 10 ans de gouvernement. Une démarche aux antipodes des méthodes pour le moins anti-démocratiques utilisées par certains régimes voisins.

Difficile à cet égard de ne pas faire un parallèle avec les autres expériences dans la région. En Algérie tout d'abord où le pouvoir militaire en place a très tôt mis fin à la récréation démocratique en confisquant la victoire du FIS (Front Islamique du Salut) aux premières élections pluralistes de juin 1990. Ce parti islamiste, qu'il aurait fallu en principe laisser gouverner puisqu'il avait obtenu la légitimité des urnes, faisait trembler les généraux algériens et inquiétait la France. Le vol de la victoire de Abassi Madani et de ses amis enfanta la « sale guerre d'Algérie » et plongea le pays dans le terrorisme qui a fait près de 200.000 morts tout en aggravant ses problèmes sociaux. L'Algérie ne s'est jamais vraiment remise politiquement de cette décennie noire. La suite est connue...

En Égypte, le général Abdel Fattah Al-Sissi est devenu le nouvel homme fort du pays après avoir mené en 2012 un coup d'État contre le président islamiste Mohamed Morsi élu démocratiquement dans le sillage de la destitution de Hosni Mubarak suite à la contestation populaire née du Printemps arabe. Le général-président ira plus loin dans le coup de force en organisant une répression féroce contre les Frères musulmans qu'il fera embastiller et condamner à la peine de mort



La volonté populaire respectée.

après avoir emprisonné le président islamiste qui décèdera plus tard en prison dans des circonstances mystérieuses.

Offrant le visage de la seule démocratie émergente dans le monde arabe suite à la révolution qui chassa du pouvoir le président Ben Ali en 2011, la Tunisie, en proie depuis à une profonde crise socio-économique aggravée par la pandémie du Covid-19, a plongé en juillet dernier dans le chaos politique. La raison ? Ce qui ressemble à un virage autoritaire pris par le président élu Kaïs Saïed. Ne sachant visiblement pas comment s'y prendre pour gérer les islamistes d'Ennahda, principale force politique du pays, dont il a embastillé la plupart des dirigeants, qui ont dénoncé son « coup d'État », il s'est octroyé les pleins pouvoirs en réprimant les voix critiques. Dans ces contextes politiques mouvementés et incertains, le Maroc offre un visage différent. Celui d'un régime serein et démocratique intraitable sur la transparence électorale. ●

## Politique migratoire

## L'approche humanitaire du roi



Le Maroc est devenu une terre d'accueil des migrants.

Depuis 2013, le Maroc est devenu officiellement un pays d'accueil des émigrés essentiellement subsahariens. Ainsi en a décidé S.M le Roi Mohammed VI qui avait donné ses hautes directives au gouvernement pour qu'il procède « sans délai, à l'élaboration et la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action appropriés » tout en reconnaissant des « préoccupations légitimes » dans ce domaine. S'appuyant sur un rapport sur la question élaboré par le CNDH, la décision royale a été saluée à l'international par de nombreux pays notamment l'Union européenne comme un acte humainement fort. Une décision qui implique une lourde et énorme responsabilité pour le Maroc appelé notamment à l'échelle locale à agir davantage pour mieux accueillir les migrants.

L'approche du Maroc dans le domaine de la migration tranche énormément avec les politiques suivies en la matière par ses voisins. En Algérie, les autorités pratiquent les expulsions de masse accompagnées de brutalités de toutes sortes d'abus.

Sur les seuls mois de mars et avril 2023, quelque 7 000 migrants ont été déportés et lâchés en plein désert à la frontière du Niger, selon Amnesty International. En Tunisie, le climat est encore plus dramatique. Le pays a sombré dans un racisme violent et aveugle avec une chasse à l'homme subsaharien depuis que le président tunisien Kaïs Saïed a appelé en février 2023 à « mettre rapidement fin » à l'arrivée de ces « hordes des migrants clandestins » dont la présence en Tunisie est selon lui source de « violence, de crimes et d'actes inacceptables ». Celui qui se complait à voir des complots partout est allé jusqu'à affirmer que cette immigration clandestine d'origine africaine relevait d'une « entreprise criminelle ourdie à l'orée de ce siècle pour changer la composition démographique de la Tunisie ».

Des propos choquants qui ont été condamnés par les associations des droits de l'homme et de nombreux pays étrangers. ●





## Soft power

# L'arme de persuasion massive du Maroc



Certaines puissances, à l'image de la Russie de Poutine embourbée dans son agression de l'Ukraine, brandissent l'arme nucléaire comme moyen de dissuasion massif pour imposer leur vision du monde. D'autres comme le Maroc font valoir un autre arsenal tout à fait différent, celui de la persuasion intelligente afin de défendre leurs positions.

De tous les pays du Maghreb, le Maroc est en la matière la nation la plus influente. C'est ce qu'a révélé le Global Soft Power Index 2023, publié en mars 2023 par Brand Finance, un cabinet britannique spécialisé dans le conseil et l'évaluation des marques. Le Royaume, classé 55e dans le monde, devance très largement la Tunisie (83e) et l'Algérie (86e). Il fait également partie du club des leaders en Afrique, puisqu'il occupe la troisième place sur 20 pays du continent évalués, derrière l'Égypte (38e mondial) et l'Afrique du Sud (40e mondial).

Brand Finance définit le soft power comme la capacité d'un État à influencer et à orienter en sa faveur les relations internationales en usant de moyens pacifiques. A l'opposé, le hard power, utilisé par certains États, consiste à user de menaces ou à employer la force ou un autre moyen coercitif en recourant, comme c'est le cas de l'Algérie, à une rhétorique belliciste pour cacher les points de faiblesse. Le soft power marocain s'exerce sur divers terrains, englobant plusieurs aspects qui

ont contribué au rayonnement international du pays. Il est diffusé notamment par sa la richesse de sa culture multiséculaire, son modèle viable de vivre-ensemble, ses valeurs de tolérance et de coexistence, la force de sa monarchie et sa crédibilité, la coopération du Maroc dans le domaine sécuritaire et la solidarité agissante de son souverain sur le continent. Le soft marocain tire aussi sa force et sa pertinence de la sagesse, du leadership et la perspicacité qui sont reconnues et régulièrement célébrées à l'international.

Last but not least, la contribution du pays depuis son indépendance par la mobilisation de ses contingents militaires aux opérations de maintien de la paix de l'ONU dans plusieurs points du globe, notamment en Afrique.

Un engagement fort pour la paix dans le monde qui ne s'est pas démenti, qui fait du Maroc le 11<sup>ème</sup> contributeur à ces missions onusiennes. L'exploit de son équipe de football lors du Mondial qatari en 2022, salué et célébré comme il se doit aux quatre coins du monde, ont sans conteste fait gagner des points inestimables au soft power marocain et contribué par conséquent à servir les intérêts géopolitiques du pays. Fort des multiples facettes de son pouvoir tout en douceur, le Royaume est parvenu à influencer les relations internationales en sa faveur. Sans présumer ni de sa puissance militaire ni menacer quiconque en ruant dans les brancards. ●

## L'Académie Mohammed VI de Football

# Le creuset du haut niveau...



Un centre de formation aux standards européens.

Si le football national commence à enregistrer de bons résultats et a pu briller lors de la dernière coupe du monde c'est en partie grâce à l'Académie Mohammed VI de Football, un très beau projet royal inaugurée en 2009 par le souverain à Salé. Offrant des prestations supérieures à Clairefontaine en France, selon l'ex-coach du Onze national Vahid Halilhodzic, l'Académie Mohammed VI de Football a été construite selon les standards des centres de formation des meilleurs clubs européens. Cette infrastructure moderne est réservée aux jeunes de 13 à 18 ans issus de toutes les régions du pays, désireux de faire carrière dans le sport-roi.

Plusieurs Lions de l'Atlas qui ont participé au Mondial du Qatar où le Maroc a atteint les demi-finales, un niveau jamais atteint jusque-là par une équipe nationale arabe ou africaine, sont sortis de cette école qui allie sport et études dans une ambiance studieuse et agréable. Il s'agit notamment de Youssef En-Nesyri, Nayef Aguered, Azzeddine Ounahi et le gardien de but Reda Tagnaouti. Comme quoi, la réussite n'est pas le fruit du hasard mais le produit d'une bonne formation dispensée par des professionnels dans le cadre d'un programme exigeant rigoureux. Avec l'Académie Mohammed VI de Football, le Maroc tient sa pépinière de talents pour alimenter en joueurs de haut niveau les clubs nationaux et étrangers. Une Académie qui réunit toutes les conditions pour que le foot national poursuive son rayonnement en réalisant de nouveaux exploits.





## Activités royales

# Le souverain sur tous les fronts

*Les premiers six mois de l'année 2023 ont été riches en inaugurations royales de diverses infrastructures notamment dans les domaines de la santé et de la formation professionnelles mais aussi en initiatives visant à encourager le «Made in Morocco» industriel.*

### Centre Médical de Proximité à Errahma



Le souverain s'entretenant avec une patiente au service maternité du Centre Errahma.

**P**oursuivant son action en faveur de la mise à niveau des secteurs sociaux de Casablanca, S.M le Roi Mohammed VI a inauguré, lundi 10 avril 2023 à la ville nouvelle d'Errahma dans la Commune de Dar Bouaaza (Casablanca), à l'inauguration d'un Centre Médical de Proximité (CMP) - Fondation Mohammed V pour la Solidarité. D'un investissement global de 73 millions de DH, cette structure solidaire dont le Souverain a visité, à cette occasion, les différentes composantes, s'inscrit en droite ligne des efforts déployés par le Souverain en vue de favoriser l'accès des personnes défavorisées à des soins de santé de base, de proximité et de qualité, et d'assurer un suivi médical périodique et régulier des personnes dont l'état de santé nécessite des consultations spécialisées.

Assurant une permanence de soins 24h/24 et 7j/7, le nouveau CMP qui « bénéficiera à près de 60.000 personnes par an, permet d'atténuer la pression exercée sur les établissements hospitaliers existants dans la région, de même qu'il évitera à certains patients démunis de longs déplacements qui pèsent lourdement sur leur budget, ainsi que sur celui de leurs familles. » Structure intermédiaire entre le réseau des établissements de soins de santé de base (niveau 1 et 2) et le réseau hospitalier, le CMP - Fondation Mohammed V pour la Solidarité dessert une population de plus de 300.000 habitants de la ville nouvelle d'Errahma et des zones avoisinantes, « le nouveau Centre comporte, ainsi, un pôle des urgences médicales de proximité avec des médecins urgentistes qui assureront la garde notamment dans les salles de déchoquage, d'examen, de soins, d'observation et de plâtre. » « Il comprend également une unité des consultations médicales spécialisées (cardiologie, ORL, gastro-entérologie, pédiatrie, gynécologie, ophtalmologie), une unité d'orthopédie et de rééducation fonctionnelle, et un pôle médico-technique avec un bloc opératoire (une salle de chirurgie générale et une autre de chirurgie obstétrique), ainsi qu'une salle de réveil. »

Il « abrite aussi un pôle de santé Mère-Enfant disposant d'une unité technique d'accouchement (4 salles de naissance et une salle de soins de nouveaux nés) et des salles d'examen, de soins, de vaccination et d'échographie. » En plus d'équipements de dernière génération : une unité de soins bucco-dentaires, une unité d'imagerie médicale (radiologie, mammographie, échographie, panoramique), un laboratoire d'analyses médicales, une unité d'hospitalisation (13 chambres doubles) et une autre de stérilisation, une pharmacie, une salle de sensibilisation, une cuisine et une morgue. Le nouvel établissement hospitalier dispose aussi d'une ambulance devant assurer le transport médicalisé des patients. ●

### Centre de réhabilitation psycho-sociale au CHU-Ibn Rochd



Le souverain dévoilant la plaque commémorative du Centre de réhabilitation psycho-sociale du CHU Ibn Rochd à Casablanca.

**S.M** le Roi Mohammed VI a procédé mercredi 5 avril 2023 à l'inauguration du Centre de réhabilitation psycho-sociale du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Ibn Rochd de Casablanca. « Il s'agit d'un projet solidaire qui illustre, une nouvelle fois, l'intérêt particulier qu'accorde le Souverain à la promotion du secteur de la santé, en général, et de la santé mentale, en particulier. » A cette occasion, le Souverain a visité les différentes composantes de ce Centre dont l'objectif est la prise en charge des « patients présentant un handicap psychique induit par des pathologies mentales graves et chroniques, en vue de réduire les effets délétères de leur handicap et de favoriser leur réintégration sociale et professionnelle. » Réalisé par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité pour un investissement de l'ordre de 10,5 millions de DH, cette structure « s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action mené par la Fondation, visant à soutenir le secteur médical national, à travers le renforcement de l'offre médicale existante, l'amélioration de l'accès aux soins des populations les plus démunies, et l'intégration d'une approche sociale complémentaire dans les mécanismes d'accompagnement des patients et des bénéficiaires. » Mitoyenne au Centre Psychiatrique Universitaire Ibn Rochd, ce projet médico-social, d'une superficie couverte de 2.100 m<sup>2</sup>, compte un pôle thérapeutique comportant des salles de psychologie, de psychiatrie, d'ergothérapie et d'évaluation fonctionnelle, ainsi qu'un pôle socio-éducatif avec notamment une salle polyvalente et des ateliers de cuisine-thérapie, d'arts plastiques, de poterie, de coiffure-esthétique et d'informatique. Le nouveau Centre, abritant également « un pôle administratif, des salles de formation, d'expression corporelle et artistique, de sport, une bibliothèque, une cafétéria, une buanderie et des espaces d'accueil et de détente, permet aux patients traités, estimés à plus de 1.300 par an, de rompre avec l'isolement provoqué par la pathologie mentale, comme il favorise le développement de leurs capacités relationnelles, l'acquisition de certaines compétences professionnelles et l'amélioration de leur sentiment de bien-être. » Pour s'acquitter pleinement de sa mission, le Centre de réhabilitation psychosociale du CHU Ibn Rochd compte parmi ses effectifs 5 médecins spécialistes (3 psychiatres et deux neuropsychologues), 7 infirmiers en santé mentale, ainsi qu'un staff d'accompagnement, composé de 7 formateurs en coiffure, informatique, cuisine, sport, théâtre, poterie et art thérapie. Fruit d'un partenariat entre la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et le CHU Ibn Rochd de Casablanca, le Centre de réhabilitation psycho-sociale est géré par le service de psychiatrie du CHU Ibn Rochd en collaboration avec «La Ligue pour la Santé Mentale», une association spécialisée œuvrant dans le domaine de la santé mentale. Actuellement, 156 personnes sont suivies au niveau dudit Centre. ●



ONHYM

المكتب الوطني للهيدروكربونات والمعادن  
ΕΘΣΟ. ΕΑ.Ε.Ο | ΗΦΣΛΟ:Κ.ΟΘ:Ο.+ Λ ΣΧ:Υ.Χ  
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

## À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE



### **Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines -ONHYM-**

Ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déférents à

### **Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI que Dieu l'Assiste**

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite** et leur mobilisation derrière leur **Auguste Souverain** pour la construction et le développement économique et social du Royaume.

**Puisse Dieu** accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et Le combler en les Personnes de **Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid** et de tous les membres de la **Famille Royale**.





## Tanger a son CHU moderne



Une structure hospitalière dernière génération.

Le CHU Mohammed VI que le Roi, a inauguré vendredi 28 avril à la Commune urbaine Gueznaya (Préfecture de Tanger-Assilah), était attendu depuis longtemps par les habitants de la région nord. Désormais, ils peuvent se faire soigner dans la proximité grâce à ce « pôle médical d'excellence qui permettra, grâce à sa Faculté de médecine et de pharmacie, de structurer l'offre de soins au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, d'attirer les nouvelles compétences médicales et d'offrir une formation de pointe pour les nouvelles générations de professionnels. »

Cet hôpital universitaire « témoigne de l'intérêt particulier qu'accorde le souverain au secteur de la santé, à travers notamment le développement des infrastructures hospitalières, le renforcement et l'amélioration des services de santé et leur rapprochement des citoyens. » Doté d'une capacité d'accueil de 797 lits, le CHU de Tanger se situe au cœur d'un écosystème dédié à la santé, réalisé sur un terrain de 23 hectares (110.000 m<sup>2</sup> couverts) contigu au Centre régional d'Oncologie, proche de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS), et bordé au nord-est par la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Structure de soins de nouvelle génération, le CHU "Mohammed VI" de Tanger a mobilisé des investissements de plus de 2,4 milliards de DH, financés par le budget de l'Etat et le Fonds qatari pour le développement. Il se veut moderne par son architecture, la qualité de soins qu'elle offre, l'intégration des nouvelles technologies de pointe et par son respect des principes de durabilité et d'efficacité énergétique, avec notamment l'installation de panneaux photovoltaïques et la réalisation d'une station de traitement des eaux usées des laboratoires et d'une autre de traitement des déchets médicaux solides.

L'établissement a pour mission de prodiguer soins, de dispenser des programmes de formation, de recherche, d'expertise et d'innovation et de santé publique. Il comporte, à cet effet, un Hôpital de Spécialités (586 lits) abritant un pôle "médico-chirurgical", des services de pneumologie, d'hématologie, d'endocrinologie, de cardiologie, d'ORL, de neurologie, néphrologie, ophtalmologie et de médecine nucléaire, outre un pôle "Urgences et Réanimation" doté d'un service d'urgence pour adultes, d'une unité de soins intensifs pour les patients souffrant de maladies cardio-vasculaires, et d'un service de chirurgie plastique et de traitement des grands brûlés. Il comprend également des unités de traitement des troubles de sommeil, de greffe de la moelle, de traitement de l'obésité et de réadaptation cardiovasculaire.

Le CHU "Mohammed VI" de Tanger qui abrite aussi un Hôpital "Mère et Enfant" (211 lits) comportant un pôle médico-chirurgical et un autre d'"Urgences et de Réanimation", un service de pédiatrie et une unité d'assistance médicale à la procréation (AMP) est aussi doté d'un service d'aide médicale urgente (SAMU), d'un Trauma Center, d'un service d'imagerie médicale, de laboratoires de bactériologie/microbiologie, d'hématologie, d'Anatomie et de Cytologie Pathologiques, de génétique moléculaire, et d'impression 3D de dispositifs médicaux (LABFAB).

Il dispose en outre d'un plateau opératoire (31 salles) doté d'équipements de dernière génération et totalement informatisé. Le CHU comprend aussi une pharmacie centrale -avec un système robotisé de stockage et de distribution automatisée des produits pharmaceutiques au profit des patients dans les différents services hospitaliers-, des espaces pédagogiques et de formation, une grande salle de conférences, un hélicoptère et d'autres dépendances administratives et techniques.

Le CHU comporte aussi un Musée, un haut lieu de mémoire qui renferme une riche collection de photos, de livres et d'objets scientifiques qui permettent au visiteur de s'informer du développement, à travers l'histoire, des équipements médicaux et des infrastructures hospitalières au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. ●

## Voitures made by Morocco



Présentation à S.M. le Roi Mohammed VI du premier modèle de Neo Motors et du prototype de NamX.



Le Made by Morocco automobile était à l'honneur au Palais Royal de Rabat, lundi 15 mai 2023 où s'est déroulée une cérémonie présidée par SM le Roi de présentation du modèle de la voiture du premier constructeur marocain et du prototype d'un véhicule à hydrogène développé également par un Marocain installé en France.

s'agit de deux projets novateurs qui permettront de renforcer la promotion du « produire local » et de conforter la place du Royaume comme une plateforme compétitive de la production automobile.

La présentation au souverain de la voiture de "Neo Motors", une société détenue par des capitaux marocains, et du prototype d'un véhicule à hydrogène de la société NamX, nommé HUV (Hydrogen Utility Vehicle), « souligne la volonté royale d'encourager et de promouvoir les initiatives entrepreneuriales nationales pionnières et les capacités créatives, particulièrement de la jeunesse marocaine, que ces projets incarnent. »

Ces deux initiatives industrielles qui s'inscrivent en droite ligne des Hautes Orientations Royales visant à orienter le secteur privé vers l'investissement productif, notamment dans les filières de pointe et d'avenir et à stimuler l'émergence d'une nouvelle génération d'entreprises dans le Royaume, « viennent également consacrer la vision clairvoyante de SM le Roi en matière de développement durable et de promotion des énergies renouvelables, particulièrement la filière émergente de l'hydrogène vert. »

La société Neo Motors a mis en place une unité industrielle à Ain Aouda (Région Rabat-Salé-Kénitra), pour la fabrication de véhicules automobiles destinés au marché local et à l'export, avec une capacité annuelle prévisionnelle de 27.000 unités et un taux d'intégration locale de 65%.

L'investissement total prévisionnel de ce projet s'élève à 156 millions de dirhams et permettra à terme la création de 580 emplois.

Ce projet, qui donne naissance à la première marque automobile marocaine grand public, est porté par des compétences nationales. Il s'appuie principalement sur l'écosystème d'équipementiers automobiles local développé par le Royaume.

Pour ce qui est du prototype du véhicule à hydrogène de la société NamX, il a été conçu en collaboration avec le bureau de design et carrossier italien de référence Pininfarina. Le design intérieur du véhicule a été réalisé par des talents marocains.

A cette occasion, SM le Roi a décoré du Wissam Al Kafaa Al Fikria, MM. Nassim Belkhatay, fondateur, Président Directeur Général de la Société Neo Motors, et Faouzi Annajah, Président et fondateur de la société NamX. ●



A l'occasion de la Fête du Trône, qui célèbre cette année le 24<sup>ème</sup> anniversaire de l'Accession de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, le Directeur et l'ensemble du personnel de l'Office des Changes ont l'insigne honneur de présenter à

## Sa Majesté

# Le Roi MOHAMMED VI

leurs vœux les plus déferents de santé et de longue vie, priant le Tout Puissant de préserver Sa Majesté et de l'assister dans son œuvre d'édification d'un Maroc moderne et prospère.



Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN, à Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et aux membres de la glorieuse Famille Royale.





Un complexe multidisciplinaire pour booster l'emploi dans la région.

## L'Etat social débattu au Morocco Today Forum

Le 21 juillet dernier a eu lieu à Casablanca la sixième édition du Morocco Today Forum (MTF) sous le thème « Vision d'un Roi : l'État social – en route vers le parachèvement du Maroc inclusif ». L'objectif de cet événement, organisé par le groupe de presse le Matin, était de débattre des lignes-force de la vision royale pour parvenir à une réflexion approfondie sur l'État social et les moyens à mobiliser pour en faire une réalité tangible en agissant sur un certain nombre de leviers, notamment éducatifs, sociaux et économiques. La finalité étant d'améliorer les conditions de vie des Marocains après les avoir mis au cœur des politiques publiques et des enjeux de développement. Dans ce sens, trois panels animés par un aréopage de décideurs et d'experts marocains ont planché sur le sujet : « L'État social au chevet des citoyens face à l'adversité », « L'État social visionnaire aux politiques publiques efficaces » et « L'État social face aux défis du financement, de la gouvernance et de la digitalisation ». Le premier panel s'est chargé d'examiner l'impact réel de certains chantiers stratégiques (élargissement de l'AMO, réformes des retraites, transferts monétaires directs et registre social unifié). Pour le second, il était question, entre autres, des politiques publiques efficaces et durables inhérentes aux domaines sociaux et d'efficacité des réformes dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Quant au troisième et dernier panel, il s'est attaché à mener une réflexion autour d'un modèle de financement durable, d'un système de gouvernance global et bien articulé, et des outils technologiques et digitaux nécessaires permettant d'atteindre ces objectifs. Outre une brochette de ministres, de dirigeants d'institutions publiques, de figures universitaires et de professionnels issus de divers horizons, cet événement a connu la participation de deux Prix Nobel, Abdul-Malik Lameen, Prix Nobel de la paix, en 2002, et Abhijit Banerjee, Prix Nobel d'économie en 2019. ●



Mohammed Haitami, président du groupe "Le Matin", promoteur du MTF.

## Cité des Métiers et des Compétences de Rabat-Salé-Kénitra

C'est un établissement de formation professionnelle nouvelle génération au service de l'excellence et de l'innovation que SM le Roi Mohammed VI, a inauguré mardi 30 mai 2023 à la ville de Tamesna. Il s'agit de la Cité des Métiers et des Compétences (CMC) de la région de Rabat-Salé-Kénitra.

« Faisant partie d'un programme global qui prévoit la réalisation de 12 CMC au niveau des différentes régions du Royaume pour un investissement prévisionnel global de 4,4 milliards de dirhams, la CMC de Rabat-Salé-Kénitra traduit l'intérêt particulier qu'accorde le Souverain au secteur de la formation professionnelle, en tant que levier stratégique de compétitivité économique et voie prometteuse pour l'insertion professionnelle de la jeunesse. »

Réalisée par l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) en application des Hautes Orientations Royales, et conformément à la nouvelle feuille de route relative au développement de la formation professionnelle qui établit de nouveaux critères matériels, pédagogiques et de gouvernance, garantissant une formation de qualité et une certaine convergence entre les formations dispensées et les besoins réels du marché du travail.

La CMC de Rabat-Salé-Kénitra est dotée d'espaces pédagogiques et de vie, garantissant à la fois le développement des compétences techniques et transversales, ainsi que l'épanouissement des stagiaires.

Concrètement, la CMC abrite 6 pôles sectoriels dédiés à l'acquisition des compétences métiers, avec 6 plateformes d'application intégrées pour une formation immersive axée sur le "learning by doing", en permettant des mises en situation complexes, proche de la réalité de l'entreprise, tout au long du processus d'apprentissage.

Quant au pôle "Industrie" conçu en usine pédagogique, il offre l'avantage de permettre la cohabitation d'une dizaine de spécialités différentes relevant des métiers QHSE, des Génies Industriel, Électrique et Mécanique, ainsi que des métiers de l'Automobile.

« Ce pôle est également doté d'une mini-chaîne de fabrication de bornes de recharge pour les véhicules électriques, une plateforme d'application à taille réelle dont la gestion de la production et de la maintenance est assurée par des équipes pluridisciplinaires de stagiaires relevant des différentes spécialités du pôle. »

Last but not least la CMC abrite aussi un pôle "Tourisme & Hôtellerie", doté d'un hôtel et restaurant pédagogiques pour une préparation adaptée aux conditions réelles d'exercice du métier, un pôle "Agriculture" avec une ferme pédagogique, un pôle "Gestion & Commerce" comprenant une entreprise virtuelle de simulation, un pôle "Services à la Personne et à la Communauté" avec une crèche et un appartement pédagogique, ainsi qu'un pôle "Digital et Intelligence Artificielle".

Cette Infrastructure comporte aussi des structures communes, notamment un Centre de langues et Soft Skills, un Centre d'Orientation Professionnelle, une Chaîne d'innovation (Coworking, FabLab, Digital Factory et Incubateur), un studio des MOOCs permettant de soutenir l'inclusion du Digital Learning via la production de contenus numériques pour la formation, une Médiathèque et un Centre de Conférences.

Côté espaces de vie, la nouvelle Cité dispose d'une Maison de Stagiaires d'une capacité de 700 lits et couverts, d'une cafétéria, d'un foyer, de plusieurs espaces de rencontres et terrains de sport (football, volleyball, handball et basketball).

La CMC de Rabat-Salé-Kénitra, éditée sur un terrain de 10 Ha, est la 4<sup>ème</sup> du genre à ouvrir ses portes pour accueillir les jeunes en formation, après celles de Souss-Massa, l'Oriental et de Laâyoune-Sakia-El Hamra qui ont démarré la formation entre octobre et novembre 2022. ●





## Marocains du monde

# Les enfants prodiges du Royaume

*Le grand apport croissant des MRE à la mère-patrie est une vérité indubitable. Il est très complexe de mettre par écrit tout ce qui « parvient » au Maroc « de la part » de ses nationaux à l'étranger. Quoi qu'on en dise, ce ne sera jamais assez, mais des exemples magiques peuvent néanmoins être présentés.*

### Amine Amerhoune

**D**ans son discours à l'occasion du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la révolution du roi et du peuple, en août 2022, le roi Mohammed VI n'a pas tari d'éloges au sujet des MRE et du lien qui le lie à eux. Ainsi pouvons-nous, par exemple, relever ces propos : « Je saisis cette occasion pour saluer et assurer de Mon estime les membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger qui défendent avec abnégation l'intégrité territoriale de leur pays, en faisant résonner la cause nationale à toutes les tribunes qui leur sont accessibles et à la faveur des positions qu'ils occupent ». Même loin de nous (c'est relatif, puisque l'Espagne est à deux pas), il est évident que beaucoup de Marocains du Monde défendent bec et ongles notre cause nationale.

L'image du Maroc, à l'extérieur de ses frontières, reflétée par ces représentants du Royaume, ces ambassadeurs d'un autre genre, n'est pas en reste, toujours à en croire le roi qui s'exprimait dans le même discours : « La communauté marocaine à l'étranger est notoirement connue pour les profils de classe mondiale qu'elle compte dans différentes filières : scientifiques, économiques, politiques, culturelles, sportives et autres. Ces ressources sont un motif de fierté pour le Maroc et pour tous les Marocains ». N'oublions pas que le roi a à sa disposition des services de renseignements, des ambassades, des consulats et autres institutions. Il connaît beaucoup mieux les MRE que la plupart des Marocains. Et s'il dit quelque chose (« classe mondiale », par exemple), c'est que c'est vrai. D'ailleurs chacun connaît ou compte dans son entourage proche des MRE de cette valeur. Bref, des Marocains à qui on tire le chapeau, il y en a beaucoup ! Et comme un lien indéfectible lie le roi du Maroc et les MRE, ce dernier n'hésite pas à les inviter tout simplement et très directement à participer davantage à l'essor du Royaume : « Nous exhortons une fois de plus les jeunes et les porteurs de projets marocains, résidant à l'étranger, à profiter des multiples opportunités d'investissement

offertes par la mère-patrie, à tirer le meilleur parti des mesures d'incitation et des garanties que prévoit la nouvelle Charte de l'Investissement ». Les assurant, au passage, que des mécanismes seront mis en place pour faciliter tout cela, et pour « mieux connaître les profils », « interagir en permanence avec eux », et « leur présenter les atouts dont dispose leur pays dans les secteurs liés au processus de développement et d'investissement ». A savoir que plusieurs autres parties du précédent discours, et bien d'autres discours, témoignent d'un lien extrêmement puissant, et peut-on dire émouvant, entre le Roi et les Marocains du Monde, y compris les Marocains juifs, est-il même nécessaire de le rappeler. Rien à dire, on y voit sans cesse le langage d'un père à ses enfants. Et les enfants le lui rendent bien, depuis toujours.

Comme il est invraisemblable d'essayer d'expliquer tout ce que les MRE font pour le Maroc, contentons-nous de deux exemples, du type éloquent.

Le pognon ! Le pognon !

Selon les statistiques de l'Office des changes, au terme de l'année 2022, les transferts des MRE se sont établis à plus de 109 MMDH, en hausse de 16,5% sur un an. Une hausse de presque 15,5 MMDH que le précédent record, qui ne date que de... 2021 (93,6 milliards de dirhams). Record après record !

### Fierté nationale

Ces transferts d'argent, pour qui l'ignore, contribuent pour beaucoup au PIB national (8% du PIB, actuellement). Et ils viennent d'enregistrer d'extraordinaires bonds, de 37% en 2021, et de 13% en 2022. Deux ans d'affilée... A savoir que les transferts aident à financer plus du tiers du déficit commercial et représentent près de 20% des ressources collectées par les banques. 8% du PIB, 20% des ressources des banques, et financement de plus du tiers du déficit commercial... Ce sont tout simplement des chiffres extravagants. Mais bien réels. Impossible de passer à côté du foot, de ce miracle qui vient de se produire : Demi-finaliste de la Coupe du Monde de football ! Premier pays africain et arabe à réussir cette prouesse ! Ayant battu



Photo de famille de S.M le Roi Mohammed VI avec les Lions de l'Atlas et leurs mamans à l'issue de leur exploit historique lors du Mondial qatari.

l'Espagne, le Portugal, la Belgique... ! C'est tout simplement inimaginable, mais encore une fois bien réel. Le monde entier était en émoi, devant les réalisations de... qui ? Des lions ! Des lions d'où ? ! Des lions de l'Atlas ! Et très fiers de l'être, selon leurs multiples déclarations. Mais ce qu'il faut surtout savoir, c'est que l'équipe nationale marocaine était composée de 16 joueurs ayant une double nationalité, dont 14 nés à l'étranger. Il s'agit de Achraf Hakimi, né à Madrid et Munir Mohamedi, natif de Melilla ; Hakim Ziyech, Noussair Mazraoui, Sofyan Amrabat et Zakaria Aboukhal, nés au Pays-Bas ; Sofian Boufal et Romain Saïss, qui ont vu le jour en France ; Yassine Bounou, né au Canada ; Walid Cheddira né en Italie; et enfin Selim Amallah, Ilias Chair, Anass Zaroury et Bilal El Khannous, nés en Belgique. Pour les deux autres binationaux, bien que nés au Maroc, ils l'ont quitté très tôt, très très tôt. Ce sont Abdelhamid Sabiri qui a la nationalité allemande (parti en Allemagne à l'âge de 3 ans) et Abdessamad Ezzalzouli (Ez Abde) qui a la nationalité espagnole (déménagement en Espagne à l'âge de 7 ans). Le sélectionneur national, Walid Regragui, grand artisan de cette prouesse, est natif de Corbeil Essonne dans la région parisienne,

en France. Dans son pays de naissance, il a évolué dans plusieurs grands clubs de foot français avant de revenir au berceau pour jouer sous les couleurs nationales et démarrer une carrière d'entraîneur. Et il n'y a pas que les Lions de l'Atlas qui font la fierté nationale ! Une étude intitulée « L'Encyclopédie des footballeurs marocains du monde: pour un dispositif pérenne de suivi des talents marocains de football à travers le monde » a révélé des chiffres croustillants. Menée par le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) et la Fédération royale marocaine de football (FRMF), cette enquête a concerné plus de 45 pays, 529 clubs, et 689 joueurs marocains du monde entier (représentant plus de 99% des footballeurs professionnels évoluant à l'étranger). Selon cette étude, cinq clubs comptent plus de cinq joueurs marocains et 26 clubs comptent au moins trois joueurs. Et, ouvrez grand vos oreilles : ce sont 298 joueurs qui jouent dans les premières divisions des pays où ils sont. De quoi créer, à peu près, une autre botola pro ! C'est tout simplement magnifique. Le souverain avait bien raison : « Ces ressources sont un motif de fierté pour le Maroc et pour tous les Marocains ». C'est on ne peut plus vrai ! ●





## Être au jeune au Maroc

# Entre sollicitude royale et obstacles du réel

*Que le roi Mohammed VI œuvre pour les jeunes marocains est un fait indéniable. Il ne cesse de le prouver. Mais, pourtant, les choses, pour eux, n'ont pas vraiment l'air de beaucoup s'améliorer. Peut-être même empirent-elles ! Explications...*

**Amine Amerhoun**

L'attachement du souverain aux questions relatives à la jeunesse du Maroc et d'Afrique, ne s'est jamais démenti. Que ce soit dans ses discours ou dans les programmes lancés à son initiative, les préoccupations et l'avenir des jeunes ont très souvent bonne place. Ainsi pouvons-nous donner comme exemple le discours royal (octobre 2017) où le roi a appelé à l'élaboration d'une nouvelle politique intégrée dédiée à la jeunesse marocaine, nous pouvons rappeler celui d'août 2018 dans lequel le roi qualifiait le chômage des jeunes de « sujet de consternation » et où il a insisté sur « la nécessité de placer les questions de la jeunesse au cœur du nouveau modèle de développement », nous pouvons également citer son discours, en février 2022, au 6ème sommet Union européenne (UE)-Union Africaine (UA) où le souverain a déclaré : « D'abord et avant tout, parce que c'est sur la jeunesse – notre capital humain – que ces thématiques (NDLR : L'éducation, la culture, la formation professionnelle, la mobilité et la migration) convergent et que c'est pour elle que le Partenariat entre les deux continents doit investir, pour atteindre son plein potentiel ». C'est dire que même quand il est question de relations internationales, les jeunes peuvent être au cœur des préoccupations royales.

D'ailleurs, récemment encore, en février 2023, les ministres de la Jeunesse de la Communauté des États sahélo-sahariens ont salué le rôle pionnier du Roi Mohammed VI dans le domaine des programmes dédiés aux jeunes. Cette réunion a souligné que le Royaume a lancé d'importants initiatives et projets, dont on peut citer le projet « Forsa », source de soutien aux jeunes porteurs de projets, et les ministres présents ont explicitement appelé à s'inspirer du Maroc comme un modèle à suivre en matière d'accompagnement des jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Il n'est pas inutile de rappeler que le siège de l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ) est basé depuis 2022 à Rabat, tout comme les multiples initiatives royales pour la jeunesse, telles que le lancement récent du programme de réalisation de 12 Cités des Métiers et des Compétences (le roi a récemment inauguré celle de Tamesna) réalisées par l'OFPPPT. Rien à dire, les jeunes ont la côte ! À part peut-être qu'on déplore



Les problèmes de la jeunesse sont au cœur des préoccupations royales.

le retard de l'avènement du Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative alors que son cadre légal a déjà été établi. Notons ici que c'est en 2017 que le Parlement a adopté le projet de loi 89.15 relatif à ce conseil composé de deux entités, l'une chargée de la promotion de la jeunesse et la seconde consacrée à l'action associative. Et nous sommes en 2023... Maintenant que nous connaissons la vision d'en haut, regardons un peu « en bas » !

Les jeunes, au Maroc, n'ont pas pour ainsi dire la vie facile. Et comme l'adage dit « L'important, c'est la santé », et qu'il est quasiment impossible de parler ici de tous les problèmes vécus par les jeunes, commençons donc par le plus important et donc par là. Le professeur Bouchaïb Majdouli, sociologue, nous explique : « Au niveau des risques liés à la santé des jeunes, on peut dire que de par leur mode de vie, et en fonction aussi de facteurs socioculturels, économiques et financiers, les jeunes sont exposés à divers risques de santé : troubles du développement pour les jeunes issus des milieux défavorisés, comportement à risques, difficultés liées à la vie affective et sexuelle, souffrance psychique... »

Et ce ne sont pas que des mots en l'air, comme nous le confirme la même source : « Au Maroc, un jeune sur cinq souffre de troubles mentaux, et dans la moitié des cas les troubles débutent à l'âge de 14 ans (chiffres de 2014), et cela ne peut être intelligible que par référence aux déterminants qui ont trait à la violence familiale et sociale, aux discriminations à l'égard de la jeunesse, aux conditions de travail en milieu professionnel, aux moyens de protection des enfants, ainsi qu'en la persistance de normes sociales préjudiciables et de stigmatisation de la maladie mentale ». Un jeune sur cinq... Cela est égal à 20%. 20% de nos jeunes !

### Quelques autres chiffres éloquentes

Un rapport de l'ONDH (l'Observatoire national du développement humain), avec l'appui du PNUD Maroc (Programme des Nations unies pour le développement), daté de 2020 et intitulé « Être jeune au Maroc de nos jours », nous permet de faire relativement le point sur la situation des jeunes au Maroc. Selon

Abdelfattah Hamadi, chef du pôle systèmes d'information à l'ONDH, lors de la présentation de ce rapport : « Le Maroc compte 33,6% de jeunes qui suivent leurs études (soit en éducation ou dans la formation professionnelle), 25,1% de jeunes actifs occupés et 15% de femmes au foyer. Les jeunes NEET (ni en éducation, ni en emploi ni en formation) purs représentent 26,3% des jeunes et regroupent ceux qui ne sont ni en éducation, ni en formation, ni en emploi ». On pourrait ainsi conclure que 33,6% plus 25,1% ça fait quand même un sacré pourcentage. Mais il ne faut pas oublier ce que sont les 33,6%, à savoir des jeunes qui suivent leurs études. Il ne faut pas crier victoire trop vite. Entre être occupé à faire quelque chose et être occupé à faire quelque chose d'utile pour soi et pour son avenir, il y a un fossé considérable, que les chiffres du chômage mettent toujours bien en relief. Les derniers chiffres du HCP dévoilent, d'ailleurs, qu'il y a eu 83.000 chômeurs de plus, entre le premier semestre 2022 et le premier semestre 2023. Le chômage est, de ce fait, en nette augmentation (de 12,1% en 2022 à 12,9% en 2023). A ce sujet, M. Hamadi livre ce commentaire : « Le chômage ne s'explique pas seulement par une offre insuffisante des compétences, mais aussi par une transformation lente du tissu productif pour accompagner l'augmentation des flux des diplômés. Le renforcement des investissements est primordial pour faciliter la transition du système scolaire vers un emploi productif ». Et même le roi, lui-même (ce qui donne indice sur la gravité de la situation), a toujours insisté sur la nécessité d'offrir des formations à même d'orienter les jeunes vers le marché de l'emploi, ce qui n'est pas toujours le cas, bien évidemment.

Le rapport de l'ONDH a été instructif sur bien d'autres plans : par exemple, à en croire ce dernier, 83,3% des jeunes disent être peu satisfaits de leur vie, 71,3% de leurs conditions de logement et 81% de leur travail. Mais, malgré cela, 90% ont confirmé en 2019 avoir une perception positive du futur malgré toutes les difficultés qu'ils ont pour s'y projeter. Et n'oublions pas l'émigration qui tente 70% de nos jeunes, soucieux d'améliorer leur situation économique. Un chiffre que beaucoup de sociologues utilisent pour expliquer le précédent optimisme mentionné (les 90%) : les jeunes aspirent certes à une belle vie, mais ils l'imaginent ailleurs. Et, en parlant de ça,



Nous puisons dans  
nos racines...



mosaik

... pour conquérir l'avenir

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entrepreneuriale, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

**Maroc - Sénégal - Bénin - Côte d'Ivoire - Burkina Faso - Kenya**

[www.holmarcom.ma](http://www.holmarcom.ma)



**HOLMARCOM**  
GROUP





68,2% de jeunes marocains confient pouvoir être heureux hors du Maroc et une enquête réalisée en 2019 par Arab Barometer a révélé que « sept jeunes Marocains sur dix sont tentés par l'émigration, ce qui constitue le chiffre le plus élevé de la zone du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) ». Un dernier chiffre mérite assurément le détour: la réticence des jeunes au mariage est passée de 42% en 2011 à 70% en 2019. Et les explications de M. Hamadi en disent long : « la famille est une valeur centrale pour les jeunes marocains. Aussi, le fait de fonder une famille correspond bien à l'idée que se font les jeunes d'une vie satisfaisante. En conséquence, le mariage est également une valeur plétons d'ordre économique, se marier et fonder une famille ne figurent pas dans leur agenda immédiat ». Les jeunes savent que la vie n'est pas un conte de fée.

### Mais qu'est-ce qui entrave l'emploi des jeunes ?

Beaucoup de choses, en fait, et certaines plus « impactantes » que d'autres. Le professeur Majdouli nous oriente: « au niveau de l'éducation et la formation, les jeunes doivent faire face à plusieurs obstacles. Le premier qui se présente avec acuité est l'accès limité à une bonne maîtrise des langues et aux compétences humaines et comportementales « soft skills » dans le système éducatif public fréquenté par l'écrasante majorité des jeunes Marocains. Cela empêche une vaste catégorie de jeunes d'avoir accès aux opportunités d'emploi dans le secteur privé où les compétences linguistiques et comportementales sont nécessaires ». Cette question est très importante et a d'ailleurs été très récemment encore (mardi 4 juillet) abordée par le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique. Ce dernier conseil a insisté sur l'importance de mettre en place un système pédagogique favorisant l'apprentissage actif et l'indépendance intellectuelle, avec en bonne place l'enseignement des compétences linguistiques. Aspect important, l'employabilité des jeunes formés est à l'ordre du jour de la réforme de l'université marocaine, une réforme promise par le ministre de tutelle, Abdellatif Miraoui. Les programmes de licence et de master voulus s'inspirent du système européen de transfert et d'accumulation de crédits. Dans les faits, la licence, par exemple, sera composée de 30 modules (120 crédits Ects), répartis sur 6 semestres et accompagnés de programmes de langues (24 crédits Ects), de techniques numériques (18 Ects) et de soft skills (18 Ects). Bon vent !

### Mais pourquoi n'entend-on pas (ou peu) les jeunes parler de leurs soucis ?

Pourquoi ne les voit-on pas se défendre eux-mêmes, est une autre manière de voir cette question. A ce sujet, le professeur Majdouli livre cet éclairage : « Sur le plan politique on ne peut dire, comme on a l'habitude de croire, que la jeunesse est désengagée politiquement du moment qu'elle ne participe pas aux élections ni par inscription aux listes électorales ni par vote. L'intérêt pour le fait politique se manifeste chez les jeunes sous plusieurs formes ». Et quelles sont ces formes, je vous prie, professeur ? Réponse : « Les attitudes vis-à-vis de certaines questions à caractère politique (les libertés individuelles, la question du Sahara...), la maîtrise du langage politique (exprimé via des posts sur les réseaux sociaux) et la manifestation des positions par rapport à certaines décisions politiques (dans le réel ou le virtuel) font partie des manières d'exprimer cet intérêt envers la chose politique ». Donc ce n'est pas qu'ils ne s'expriment pas, mais c'est aux politiques d'apprendre à les écouter. Mais pourquoi ne pas tout simplement se lancer dans la politique ou dans les activités syndicales ? Il semble que ce soit une histoire de confiance et de... goût, comme le confirme notre estimé professeur qui met le doigt sur « la relation ambiguë, parfois tendue avec les institutions politiques tels que les partis et les syndicats. La société civile représente désormais, pour une partie des jeunes, une issue pour exprimer son goût pour les affaires politiques ». On dirait qu'ils n'aiment pas beaucoup les tanières des dragons ! Et on ne peut que les comprendre... ●

## Impossible de passer outre les drogues !

**Parler des jeunes, nous renvoie souvent à un des plus grands dangers qui les guettent et dans lesquels ils sombrent : les addictions ! Interview avec le professeur Maria Sabir, Médecin Psychiatre, addictologue et vice-Présidente de l'Association Marocaine d'Addictologie (AMA) :**

### Le Canard Libéré : Quelles sont les principales drogues auxquelles s'adonnent les jeunes marocains ?

Ce qu'on appelle « drogue », c'est toute substance capable de modifier le fonctionnement de notre appareil psychique. Le tabac est ainsi la drogue la plus consommée au Maroc. Les jeunes marocains consomment également du cannabis sous ses différentes formes (herbe, résine, huile), l'alcool, les benzodiazépines/hypnotiques (appelées communément « Karkoubi » détournés de leur usage médical et vendus au marché noir), la cocaïne et le crack, les opiacés (héroïne, codéine, tramadol, morphine...etc.) ainsi que les solvants.

Il est important de noter que de nouvelles drogues de synthèse sont apparues au Maroc. Il s'agit de drogues fabriquées dans des laboratoires clandestins, présentées comme des alternatives au cannabis et à d'autres drogues, moins chères, difficilement détectables, vendues essentiellement sur le Darknet et qui remplaceront très probablement dans les années à venir les drogues présentes actuellement sur le marché clandestin. Il ne faut pas oublier que lorsqu'on parle d'addictions chez les jeunes, on inclut également les addictions comportementales telles que les addictions aux écrans et le jeu pathologique entre autres. En effet, de nombreuses études réalisées depuis le début de la pandémie Covid -19 font état justement d'une augmentation considérable de la consommation d'écrans et de jeux chez les jeunes.



Maria SABIR.

### Quel est le danger de ces drogues pour eux, pour leur entourage, pour leur avenir ?

Il s'agit de ne pas confondre consommation occasionnelle de drogues et addictions. Une addiction est une réelle maladie du cerveau, considérée aujourd'hui comme une maladie chronique, qui implique une dépendance à une substance ou à une activité, avec des conséquences négatives. Le jeune addict éprouve un désir puissant et compulsif de consommer ou de pratiquer une activité, entraînant un désinvestissement progressif vis-à-vis des autres activités.

Un jeune est dit « addict » lorsqu'il se retrouve dans l'impossibilité de s'abstenir de consommer.

Et là, une notion essentielle intervient, c'est la notion de perte de contrôle de l'usage d'une substance ou d'un comportement et ce, malgré l'apparition de conséquences négatives sur l'équilibre émotionnel, sur la santé physique et psychique ainsi que sur la vie personnelle, familiale et sociale des jeunes.

### Pourriez-vous nous communiquer des chiffres parlant de ces addictions à la drogue ?

À l'échelon national, les chiffres de la prévalence d'usage de drogues en population générale marocaine proviennent des résultats de l'enquête nationale du ministère de la santé, réalisée en 2003 sur un échantillon de 6 000 personnes âgées de 15 ans et plus, et qui a révélé une prévalence sur vie entière d'usage de substances psychoactives de 4,1 %, l'abus de substances étant de 3,3 %, alors que la dépendance à une substance était de 2,8 %, plus particulièrement, l'abus d'alcool de 2 %, et la dépendance à l'alcool alcoolique de 1,4 %.

Il existe, par ailleurs, plusieurs enquêtes au sein des populations en milieu scolaire. Les enquêtes MedSPAD (Mediterranean School Project on Alcohol and other Drugs) sont des enquêtes de tendance réalisées toutes les trois années en moyenne au Maroc en milieu scolaire et sont une adaptation marocaine de l'enquête européenne ESPAD (European School Survey Project on Alcohol and other Drugs). Les enquêtes MedSPAD objectivent la surveillance de l'évolution de la consommation des drogues chez les jeunes et permettent d'avoir des chiffres de prévalence régulièrement pour asseoir des politiques de prévention adaptées.

La dernière enquête MedSPAD remonte à 2021 et la prochaine est prévue durant l'année scolaire 2023-2024.

### Pourquoi les jeunes marocains se droguent-ils ?

Les jeunes marocains sont comme tous les jeunes de ce monde, avec des facteurs de protection et des facteurs de vulnérabilité. Il n'existe pas de raison unique susceptible de pousser un jeune à consommer de la drogue mais plutôt un faisceau de circonstances. Les jeunes peuvent consommer des drogues pour se détendre, avoir du plaisir, vivre une expérience commune avec des amis ou célébrer une occasion spéciale. Certains jeunes vont utiliser les drogues comme une sorte d'automédication pour « soulager » les symptômes d'un trouble psychique qui n'a pas été jusqu'alors ni diagnostiqué ni traité (exemple : dépression, trouble anxieux, schizophrénie).

Le grand souci, c'est que lorsqu'un jeune expérimente les drogues pour la première fois, il ignore s'il a en lui une vulnérabilité à développer une addiction ou pas, ou à déclencher après la consommation de drogues un trouble psychiatrique ou pas. Et c'est ce qui explique que parmi tous les jeunes qui commencent à consommer des drogues, certains vont développer une addiction parce qu'ils auront en eux une vulnérabilité biologique, psychologique et environnementale et d'autres ne développeront jamais d'addiction.

### Quelles solutions pour les aider ?

La bonne nouvelle est qu'il existe aujourd'hui dans notre pays de nombreux centres d'addictologie, répartis dans le Royaume, auxquels peuvent avoir recours les jeunes aux prises avec des problèmes d'addiction ainsi que leurs familles respectives.

Il est important de souligner que l'addiction est une maladie du cerveau chronique et que les rechutes font partie de l'évolution normale de la maladie. La prise en charge est longue car il s'agit d'une maladie chronique et implique d'abord une évaluation holistique du jeune par l'équipe médicale. Par la suite une prise en charge médicamenteuse, psychothérapique et sociale est proposée au patient. Il ne faut pas oublier la place majeure de la psychoéducation qui consiste à expliquer de manière simple et exacte non seulement aux jeunes mais aussi à leurs familles respectives ce qu'est l'addiction pour lutter contre les stigmatisations et les préjugés concernant cette maladie. ●



# LES OFFRES *ESTIVALES* DE JAAL



**2 NUITS / 3 JOURS**

- † Cours de yoga
- † Ateliers sensoriels
- † Initiation à la peinture...

à partir de **2990 DH**

**JAAL**

RIAD RESORT

MARRAKECH

Pour plus d'informations  
contactez nous  
au **0529 08 08 08**





## Finance participative

# Quelle participation à l'économie nationale ?

*Pour certains, la finance participative est bien lancée pour atteindre l'apogée de son potentiel. Mais il semble qu'il n'y a pas que ça. En effet, actuellement, on ne juge pas la finance participative sur ses résultats, mais sur son évolution. Décryptage.*

### Ahmed Zoubair

La finance participative a fait grand bruit avant son lancement mais aussi après 2017. La raison est simple: ce secteur, que l'on qualifiait de prometteur, venait offrir aux personnes pointilleuses au sujet des préceptes de l'islam une sorte d'alternative aux produits bancaires standards, notamment, et pas seulement, en ce qui concerne les crédits. Car, comme tout le monde le sait, l'usure est interdite en Islam. A grands renforts d'explications d'oulémas et d'apaisement de la population concernant ses susceptibilités à l'égard des nouveautés (dont il faut bien se méfier), la finance participative est venue rendre, pour ainsi dire, licite ce qui était certain de ne pas l'être, aux yeux de la population. Du marketing à la sauce théologique pour une clientèle-cible religieuse, une clientèle potentielle qui voudrait bien vivre comme tous ceux qui n'en ont cure du Halal/Haram des produits que nous proposent les banques conventionnelles. Et on la comprend ! Voiture, maison, argent... alors qu'il ne suffit parfois que d'un clic. Alléchant ! Mais ces gens disaient finalement « non ! », en accablant au passage le malin de toutes sortes de reproches et de malédictions. Bref, pour ces gens, il fallait un marketing idoine et des produits adéquats. Bien entendu, les organismes bancaires (et d'assurance) concernés ne font pas cela pour les beaux yeux des clients, pour « prêter » sans intérêt à une personne pieuse, rêveuse et finalement chanceuse, de quoi s'offrir un logement, objectif inaccessible pour la plupart sans emprunt. Non ! Ce n'est pas caritatif ni poussé par la fraternité musulmane. C'est même supposé être très lucratif. Ça en gagne des sous, à chaque opération, ou presque. Et peut-être même, tout compte fait (à prendre littéralement et au figuré), cela gagne-t-il « la même chose » que les organismes conventionnels. Mais en empruntant certaines voies sinueuses, les organismes participatifs (dont la plupart ont été mis sur pied par nos bonnes vieilles banques de toujours, quasiment chacune a le sien), assurent que, si on veut encore se référer

aux crédits, ce n'est pas de l'usure, avec « cachets certifiés conformes (à la loi islamique) » de nos très chers oulémas, ceux agréés par l'Etat, membres du Conseil Supérieur des Oulémas, dépendant du ministère des Habous et des Affaires islamiques. Affaires dont ce type de crédits et produits bancaires semblent à présent faire partie, car l'Islam devient aussi ça. « Hé, salut ! Il paraît qu'il n'y a pas d'usure en Islam ». « En effet. Mais nous avons, en Islam, d'autres systèmes qui permettent de contracter des crédits qui n'en sont pas et de faire gagner à ceux qui nous prêtent (ou achètent à notre place et nous revendent) beaucoup d'argent ! ». « Euh... » Un peu comme si on permettait à quelqu'un de devenir ivre sans rien consommer du tout. « Ce n'est pas de l'usure, mais du simple commerce. Et les oulémas savent mieux ! », est ce qu'il faut retenir.

### Déphasage

Attention ! Il n'est nullement dans notre intention de remettre en cause les fondements de la finance participative et le bien-fondé théologique de ces fondements. Ce n'est point la question. Et cette question concerne les oulémas, non les journalistes. La question qui nous importe est, plutôt, le célèbre « pourquoi ». Pourquoi tout ça ? Pourquoi ces manœuvres à proximité de ce qui semble fortement être des lignes rouges, dans un pays musulman, ces sources de sarcasmes à n'en plus finir, hilarantes et, en même temps, ne faisant absolument pas rire ? A quoi cela a-t-il servi ? Notre PIB a-t-il grimpé en flèche ? Il le faut bien, non ?, après tout ce cirque... Eh bien non ! Le PIB n'a pas grimpé en flèche ! Et même pas d'un poil. Des chiffres s'imposent : De 2017 à 2022, ce sont 16,7 milliards de dirhams d'encours global que la finance participative a générés. Alléluia ! pourraient s'exclamer des financiers chrétiens. Mais non ! 80% des opérations en cause correspondent à des financements pour des achats immobiliers. L'économie générale n'est que peu concernée. Entre décembre 2017 et décembre 2022, le réseau bancaire participatif a fait un bond surprenant, passant de 44 agences à 189,



Les banques participatives n'ont pas encore atteint les objectifs de départ escomptés.

à en croire les indicateurs d'implantation bancaire dont nous gratifie Bank al Maghrib. Ici, avant de s'extasier, comme le font les médias qui brossent la finance participative dans le sens du poil, il convient d'émettre une remarque, qui nous parvient d'une étude du cabinet Fineopolis Almaali, spécialisé dans ces sujets : « Une progression notable mais qui demeure, toutefois, insuffisante par rapport à une couverture raisonnable du marché ». 189 ou pas, ça ne veut rien dire. Ou pas grand-chose. Car ce ne sont que 3% du nombre d'agences bancaires au Maroc. Autre constat notable, l'activité de financement de ce secteur bancaire participatif est en totale déphasage avec son activité de collecte (dépôts à vue et dépôts d'investissement). La première évolue rapidement, l'autre trop peu. C'est-à-dire qu'on prête... oups ! C'est-à-dire qu'on finance plus que ce qu'on nous confie. Les termes sont importants, même si, dans les faits (somme d'argent prise, somme d'argent retournée), c'est du pareil au même. Le total de dépôts, puisqu'on en parle, est de l'ordre de 9,3 milliards de dirhams et cela représente le faramineux pourcentage de

0,8% du total des dépôts bancaires, dont 2,3 milliards de dirhams de dépôts d'investissement. Cet état de fait désolant oblige les banques participatives à compter sur leur banque-mères pour se refinancer, et cela par le biais de contrats Wakala Bil Istithmar bilatéraux. Pas moins de 182.000 comptes ont été ainsi ouverts dans ce type de banques mais... car il y a toujours un mais... ce chiffre représente seulement 1% du nombre total de comptes bancaires. Concernant l'assurance Takaful, les primes s'élèvent à 12 millions de dirhams, issus principalement de la couverture des contrats Mourabaha immobiliers (des contrats octroyés par les banques participatives depuis 2017). Et combien cela représente-il par rapport au marché national (54,5 milliards de dirhams) ? Cela représente 0,022% ! Et nous en passons ! Autant dire que l'éléphant a accouché d'une souris. En 5 ans, ce sont les chiffres qu'il y a. Ça évolue, oui, certes, mais est-ce réellement prometteur. Et la même question de tout à l'heure se repose : Pourquoi, finalement, toutes ces innovations ? ●





# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

**LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS**

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● [www.chicoptique.ma](http://www.chicoptique.ma)





## Abderrahmane Lahlou

**Président de l'Académie de Finance participative, Abderrahmane Lahlou livre dans cet entretien une lecture experte du bilan d'étape des établissements de la finance alternative.**



Abderrahmane Lahlou, Président de l'Académie de Finance participative

# Les banques participatives sont confrontées à un problème de perception

**Propos recueillis par Jamil Manar**

**Le Canard Libéré :** Comment se porte la finance participative au Maroc depuis la création il y a près de 6 ans d'un certain nombre de filiales par les grandes banques de la place? On dirait que le soufflet de l'enthousiasme qui avait accompagné leur avènement est retombé?

Il est certain que l'enthousiasme

chez les opérateurs s'est estompé, après qu'ils se soient représenté un secteur chargé de mystères et d'opportunités. Les mystères résidaient pour les banques mères dans la méconnaissance technique du secteur, mais à travers six années de pratique, ledit secteur a dévoilé tous ses secrets et les nouveaux banquiers sont progressivement entrés dans leur zone de confort. Quant aux opportunités, elles avaient été surestimées et cela s'était traduit par des Business Plan très optimistes.

Aujourd'hui, la rentabilité prévue n'est pas au rendez-vous, malgré une production en croissance continue. Le bon comportement de la courbe de production est redevable justement à l'enthousiasme des clients qui ne s'est pas estompé. Bien sûr, les taux de croissance des financements n'est plus à 45% par an, mais il ne passe pas encore sous la barre des 28% à l'heure actuelle. Disons que la courbe se rapproche de son niveau de maturité.

**En tant qu'expert recon-**

**nu du secteur, quel bilan dressez-vous de l'activité de cette finance? Les résultats sont-ils à la hauteur des attentes des promoteurs de cette activité en termes aussi bien de dépôts des clients que de financement de leurs projets?**

A fin 2022, l'état des lieux de la Banque et aussi de la Finance Participative, parce qu'il n'y a pas que les banques, se présente ainsi : 8 établissements bancaires, en plus d'une fenêtre de garantie de financement participatif, 4 compagnies d'assurance Takaful, une fenêtre re-Takaful, 3 institutions opérant sur le marché des capitaux, autorisées à émettre des Sukuk de financement privé, en plus de l'émission souveraine de 2018. Les chiffres de la banque participative au 31 décembre 2022 font état de 189 agences ouvertes (3% du nombre d'agences bancaires au Maroc), 182 000 comptes bancaires (1% du nombre de comptes bancaires), 9,3 MM Dhs de total des dépôts, (0,8% du total des dépôts bancaires), dont 2,3 MM Dhs de dépôts d'investissement, 23,6 MM Dhs de financement total (y compris marges Mourabaha) et 5,2 MM Dhs de WBI pour le secteur en décembre 2022, (39% du total des ressources disponibles) Dans le segment de l'activité bancaire, ce qui n'a pas marché avec les attentes, c'est le taux de couverture du financement par les dépôts, qui est plus faible qu'attendu. Il est de 38% alors qu'il est environ de



المركز الجهوي للاستثمار سوس ماسة  
oLLoO oLoOxou | %OOoO% O%O LoOOo  
Centre Régional d'Investissement Souss Massa



A l'occasion de la Fête du Trône qui marque le 24<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône de Ses glorieux Ancêtres.

La Directrice Générale P.I du Centre Régional d'Investissement de Souss Massa, et son équipe, présentent au Souverain leurs vœux les plus déférents de bonheur, santé et de longue vie.

Leurs vœux s'adressent également à S.A.R le Prince Héritier Moulay EL HASSAN, à S.A.R le Prince Moulay Rachid, aux membres de la Famille Royale et au peuple marocain.

Ils prient Le Tout Puissant de préserver Sa Majesté le Roi et réitèrent l'expression de leur indéfectible attachement au glorieux Trône Alaouite.





100% chez les banques conventionnelles.

Dans d'autres pays voisins, les taux sont proches de 90%. La raison est liée au fait que les clients ont beaucoup plus d'appétence pour lever des financements que pour déposer leurs fonds.

### Qu'en est-il des chiffres de l'assurance Takaful ?

Les chiffres de l'assurance Takaful en fin 2022 font apparaître 12 millions Dhs de primes. Ce chiffre d'affaires provient principalement de la couverture a posteriori des contrats Mourabaha immobiliers octroyés par les banques participatives depuis 2017. Le chiffre est encore très faible puisque le sous-secteur du Takaful en est encore à ses débuts. Il ne représente que 0,022% du marché national, qui est estimé à 54,5MM Dhs.

Cette activité a d'abord servi à combler les défauts de couverture des risques des contrats de financement de logements et bien immobiliers en Mourabaha, qui se sont cumulés depuis 2017. C'est une opération en voie de réussite puisque le stock couvert avoisine 60% des contrats de financement octroyés.

En seconde étape, les banques participatives agréées pour vendre des produits de Bancatakaful, ainsi que les intermédiaires se préparent déjà à attaquer le marché des particuliers et des entreprises pour placer des contrats d'assurance Takaful de Multirisques bâtiments ou d'assurance vie. Plus tard, des produits d'épargne conformes à la Charia seront également proposés au public.

Sur les marchés des capitaux, les réalisations et perspectives se limitent à l'émission de Sukuk souverain en 2018, pour un montant de 1 milliard de Dhs. La seconde émission est attendue pour fin 2023. En outre, la révision pro-

chaine de la loi relative aux OPCVM et OPCC va ouvrir la voie aux placements des Investisseurs institutionnels et des particuliers dans des formats compatibles avec la Charia.

Le financement en Capital investissement par les fonds d'investissement via des sociétés de gestion va permettre de financer le haut du bilan des PME dans des thématiques parti-

portant par exemple sur la Mourabaha, on ne prête pas à l'entreprise en créditant son compte mais qu'on achète pour son compte moyennant une revente à tempérament incluant une marge commerciale ferme et irrévocable, qui tient compte de l'échéance arrêtée pour le remboursement. Pour l'Ijara, ce principe est encore plus manifeste. C'est ainsi qu'on finance

années avant que les lois ne soient promulguées.

Le choix du Maroc, bien qu'il ait entraîné des latences et des retards dans le lancement de l'activité des institutions financières, qui ont valu des critiques aux autorités de tutelle, a permis le lancement d'activité financière basée sur un dispositif législatif robuste, complet et précis, bénéficiant de l'expérience

cartes bancaires, etc. En termes de marketing, nous sommes face à une distorsion de perception.

**Quelles sont les actions qu'il convient d'entreprendre pour changer cet état de fait afin que la finance participative trouve, le cas échéant, la place qu'elle mérite dans le paysage bancaire national ?**

Il faut d'abord rappeler que les Banques participatives, de par leur création récente, constituent un secteur encore jeune, avec 8 institutions bancaires, une demi-douzaine de compagnies d'Assurance Takaful et quelques établissements opérant sur le marché des capitaux. Mais ce secteur peut être utile pour ces milliers de TPE et PME, dont 40% ne recourent pas aux crédits bancaires classiques.

Dans cette catégorie, quelque 58,2% expliquent leur décision par des considérations religieuses, si l'on en croit la dernière étude d'ABWAB. Cette population d'entrepreneurs représente un vrai vivier et un gisement non négligeable pour les Banques Participatives.

Il y a là assurément du travail à accomplir et des actions à entreprendre pour atteindre une bancarisation optimale aussi bien des particuliers que des entreprises.

L'argent thésaurisé ou immobilisé dans du foncier peut connaître une intégration utile dans le circuit économique productif.

Il y a aussi l'émergence d'initiatives de création ou d'extension d'activités économiques, et enfin, l'attrait de capitaux étrangers issus de pays musulmans qui n'investissaient pas au Maroc faute de banque islamique pour le dépôt et la gestion de leur fonds. ●



L'année 2018 a été marquée par l'émission d'un Sukuk souverain de 1 milliard de DH.

culières. C'est un financement dans les conditions de la Moucharaka, qui est très complémentaire en termes de montage financier.

**Quels sont les crédits les plus demandés par les adeptes de la finance participative ? Les prêts immobiliers, automobile, consommation ou création d'entreprises et investissement ?**

L'immobilier Mourabaha représente 87% du montant total des financements, le financement de véhicules en Mourabaha 6% contre 7% pour l'équipement industriel ou professionnel financé en Mourabaha.

Cette ventilation correspond bien au profil type de la classe moyenne marocaine. Dans le financement conforme à la Charia

directement la création de valeur par les producteurs économiques.

**Selon vous, la finance participative au Maroc se heurte-t-elle encore à des freins d'ordre institutionnel ou est-elle victime d'un problème de perception par la population ?**

De mon point de vue qui rejoint aussi celui des observateurs, il n'y a pas vraiment de frein institutionnel. Le parachèvement du dispositif juridique et réglementaire du système financier participatif avant le lancement des institutions est à mettre à l'actif des acteurs institutionnels qui n'ont pas fait le choix de nombreux pays islamiques de se contenter de circulaires et d'instructions réglementaires pendant des

juridique accumulée du secteur financier conventionnel. Cette démarche a permis d'emblée l'intégration des dispositions légales des institutions financières participatives dans les textes juridiques généraux pour les banques, les assurances et la titrisation.

En revanche, le problème de perception par la population est bel et bien là. Aujourd'hui, il est avéré, semble-t-il, que les clients perçoivent davantage les Banques participatives comme des sociétés de financement que comme des banques universelles, utilisées comme banques au quotidien, avec leurs différents corollaires que sont les dépôts, les retraits d'argent, les domiciliations de salaires, les carnets de chèques et autres





## A l'occasion de la célébration du 24<sup>ème</sup> anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents de santé, de bonheur et de prospérité à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** que Dieu le glorifie, ainsi qu'à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid** et à toute la famille Royale.

Ils saisissent cette heureuse occasion pour réitérer leur indéfectible attachement à son auguste personne et au Glorieux Trône Alaouite.





# Une diplomatie proactive et engagée

*Le Royaume du Maroc a forgé une image d'un pays rayonnant, un havre de paix et de stabilité, un carrefour civilisationnel et un trait d'union géographique et temporel.*

## Zakaria ABOUDDAHAB

Un tour d'horizon rapide des réalisations de la diplomatie marocaine durant les années 2022-2023 rend compte d'un dynamisme remarquable. Que ce soit avec l'Union européenne, avec les Etats-Unis, avec les pays africains, ou d'autres partenaires comme ceux des Caraïbes, le bilan est plus que positif. La dynamique partenariale s'est accélérée à la suite de la conclusion d'accords substantiels et la déclinaison de feuilles de route ambitieuses. Le Royaume Uni, l'Espagne, l'Allemagne l'Italie, font partie de ce registre. Il est désormais question avec ces pays d'un partenariat stratégique multidirectionnel. Avec les Etats-Unis, la relation stratégique ne cesse de se consolider. Les exercices militaires connus sous le nom d'African Lion ne cessent de s'élargir et de gagner en notoriété faisant du Royaume une plate-forme géostratégique à haut coefficient. Le Maroc a été également présent lors du sommet des Etats-Unis avec les



Zakaria ABOUDDAHAB \*

Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Africains en décembre 2022. Il a également participé à plusieurs sommets ou rencontres internationales comme les sommets de la Ligue Arabe en 2022-2023 (Alger en novembre 2022 et Djeddah en mai 2023), l'Alliance mondiale sur le dialogue des civilisations (Fès, décembre 2022), la COP 27 à Sharm El Sheikh en novembre 2022... La liste est longue des rencontres de ce genre où le Royaume contribue à la construction de la paix et de la sécurité au niveau international et à l'adossement aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Au niveau du partenariat stratégique avec l'Union européenne, force est de constater que le Maroc a été le premier pays

à avoir conclu un partenariat vert ambitieux en dehors de l'Europe. Preuve s'il en est de l'engagement de longue date du Royaume pour l'amorce de sa transition énergétique. Très tôt, grâce à la clairvoyance royale, il a anticipé la tendance irréversible au recours aux énergies renouvelables. En la matière, le Maroc est cité comme modèle, notamment dans le domaine de l'énergie solaire. A l'heure actuelle, notre pays est engagé dans un plan ambitieux d'atténuation des effets de la sécheresse et du stress hydrique, avec comme toile de fond le dessalement des eaux de mer, le raccordement interrégional en matière d'eau et, de manière générale, la rationalisation de l'utilisation de l'or bleu.

Et pour cause ! Une diplomatie opérante et agissante n'était pas possible sans des infrastructures robustes. Le Maroc l'aura compris il y a longtemps et s'est lancé avec détermination à accélérer sa modernisation et son maillage technologique et logistique. Que l'on cite des projets-phare comme les ports (Tanger-Med, Nador, Dakhla...), la LGV (Ligne à grande vitesse), les projets culturels titanesques (Grand Théâtre de Casablanca, Grand Théâtre de Rabat, les musées...), les Cités des métiers et des Compétences, les Zones d'accélération industrielle, les chantiers industriels avancés (automobile, aviation, navires...), les centres hospitaliers dernière génération, les usines en construction de fabrication des vaccins, le plan Halieutis, le plan génération Green... toutes ces infrastructures ou projets donnent du contenu aux diplomaties du Maroc : diplomatie économique, diplomatie culturelle, diplomatie sanitaire...

La percée africaine du Maroc continue de s'approfondir avec l'élargissement du cercle des pays partenaires, en particulier ceux relevant de l'espace CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). Qui plus est, le Maroc cherche à pénétrer, géopolitiquement, les espaces peu investis : il en est ainsi de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est.

Quant à l'Afrique centrale, le Royaume garde en général de bonnes relations avec les pays la composant : Gabon, RDC... Qui plus est, le Maroc s'est montré prêt à contribuer à la stabilisation des pays de la bande sahélo-saharienne exposés à des risques terroristes, comme le Burkina Faso ou le Niger. L'un des projets majeurs impulsés par le Maroc en Afrique est sans doute celui du Gazo-duc avec le Nigéria, lequel devrait profi-



Un virage diplomatique adapté aux défis de la nouvelle géopolitique.

ter à l'ensemble des pays constitutifs de la CEDEAO, sans oublier ses points de chute en Europe. En juillet 2023, le Maroc a abrité la troisième réunion ministérielle du Processus des Etats africains atlantiques (PEAA).

La Déclaration de Rabat II, adoptée à l'issue de cette réunion, a retenu trois thématiques majeures devant constituer une feuille de route des participants au nombre de 21 : le dialogue politique et sécuritaire ; l'économie bleue, la connexion maritime et l'énergie ; et la dépollution maritime. Chaque thématique est déclinée en sous-thèmes et en objectifs ciblés, avec cette approche en termes d'appropriation par le bas des finalités du PEAA.

## Potentiel

L'affaire du Sahara marocain n'a pas été en reste de ce dynamisme remarquable lorsque l'on sait le nombre allant crescendo des Etats qui soutiennent expressis verbis le Plan marocain d'autonomie (PMA).

La résolution 2654 du Conseil de sécurité de l'ONU d'octobre 2022 a réaffirmé la prééminence de ce Plan. A l'heure actuelle, la communauté internationale en général souscrit à la démarche marocaine compte tenu des efforts crédibles et sérieux fournis par le Maroc pour régler définitivement ce conflit artificiel. Plus que jamais, l'Algérie est pointée du doigt en tant que principal élément de blocage à la résolution du conflit. Comment terminer ce texte sans évoquer les réalisations sportives majeures du Royaume, témoignage d'un Soft power authentique et l'expression d'une Nation

aux mille couleurs et aux potentialités illimitées ! Que l'on cite l'épopée des Lions et des Lionnes de l'Atlas, celle de l'équipe du Foot-Salle, celle des U23, celle de l'athlétisme, du Basket-Ball... il ne s'agit là que le témoignage d'une Nation qui se redécouvre et libère son potentiel de développement global in situ et ailleurs. Une nation civilisée forgée par l'histoire, authentique, fière de son passé multiséculaire et résolument ouverte sur l'avenir.

La Monarchie marocaine est le garant de ce processus permanent de réinvention et de lutte continue contre les différents défis qui se dressent inéluctablement dans un monde en transformation accélérée. De proche en proche, le Royaume du Maroc a forgé une image d'un pays rayonnant, un havre de paix et de stabilité, un carrefour civilisationnel et un trait d'union géographique et temporel. La force de frappe diplomatique du Maroc est ce creuset historique dont il ressort la ressource en permanence pour exister et continuer sa progression.

La candidature commune du Maroc avec l'Espagne et le Portugal pour l'organisation du Mondial de Football en 2030 est, entre autres, l'incarnation de l'image du Maroc opérant comme un arbre aux racines profondes et aux branches étendues.

La liaison fixe avec l'Espagne, si elle venait à se réaliser, constituera également ce raccordement intercontinental et intercivilisationnel dont le Royaume est un propulseur. ●

\* Professeur des Etudes politiques internationales à l'Université Mohammed V de Rabat



Agence Nationale de la Conservation Foncière,  
du Cadastre et de la Cartographie



الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية  
والمسح العقاري والخرائطية

## Fête du Trône



**A L'OCCASION DU 24<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI,  
QUE DIEU LE GLORIFIE,**

**le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de  
la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur de  
présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents  
au GUIDE SUPREME DE LA NATION.**

**Puisse Dieu accorder longue vie à SA MAJESTE LE ROI et le combler en  
les personnes de Son Altesse Royale le PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN, de  
Son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA et de Son Altesse Royale le PRINCE  
MOULAY RACHID, ainsi que de tous les membres de la FAMILLE ROYALE.**





## Entretien avec Hassan Boubrik

# «L'AMO deviendra l'un des principaux contributeurs au financement des structures de soin»

*Dans cet entretien, le directeur général de la CNSS Hassan Boubrik fait le point sur le chantier de la généralisation de l'AMO dans ses différents aspects, organisationnels, financiers mais aussi en termes de responsabilité individuelle et de devoir de solidarité.*

**Propos recueillis par  
Abdellah Chankou**

**Quel bilan d'étape pourriez-vous dresser du chantier de la généralisation de l'assurance maladie obligatoire ?**

Un grand chemin a été parcouru par le chantier de généralisation de la protection sociale, notamment dans sa première phase relative à la généralisation de l'assurance maladie obligatoire. D'abord en respectant le calendrier qui a été fixé par la loi cadre, puisque nous avons intégré dans les délais impartis, soit avant fin décembre 2022, les travailleurs non-salariés et les ex-bénéficiaires du régime d'assistance médicale « RAMED ». Près de 1,9 million de travailleurs non-salariés, toutes catégories confondues, agriculteurs, artisans, professions libérales, chauffeurs..., ont été immatriculés au terme de cette opération... Et au 1er décembre 2022, plus de 3,9 millions d'assurés issus du RAMED ont également basculé dans l'AMO.

Le dernier jalon est en train d'être finalisé et il concerne le régime des personnes capables de payer leurs cotisations. Le texte de loi a été publié au BO et le décret d'application est en cours d'élaboration et sera prêt incessamment. Dès lors, aucun Marocain ne sera exclu du système d'assurance maladie obligatoire puisque si vous êtes salarié, que ce soit dans le secteur privé ou public, vous êtes couvert par le régime des salariés et si vous êtes travailleur non-salarié, vous êtes couvert par l'AMO également.

Si vous n'êtes ni travailleur ni salarié et que vous avez la capacité de payer, vous êtes couvert par le régime des personnes capables de payer leurs cotisations et dont la loi vient d'être votée. Si vous êtes



**Hassan Boubrik, un expert reconnu pour une mission sociale stratégique.**

en revanche dans l'incapacité de payer vos cotisations, c'est l'AMO Tadamone dont les cotisations sont prises en charge par l'État. Grâce aux efforts de toutes les parties prenantes, nous avons pu relever dans les temps impartis le défi de la généralisation de l'AMO, ce qui est en soi une grande performance.

**Comment vous êtes-vous organisés en interne pour gérer la montée en charge induite par ce chantier colossal ?**

Il y a eu d'abord un travail de préparation assez considérable sur le plan opérationnel, et puis une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, départements ministériels, associations professionnelles... Tout le monde s'est mis au travail pour qu'on puisse mener ce chantier à bon port selon le calendrier arrêté. Sur le plan opérationnel, notre action a porté essentiellement sur trois axes majeurs. Le premier

concerne notre propre organisation et nos process que nous avons revus et adaptés en renforçant nos ressources humaines et notre système d'information. Le deuxième axe sur lequel nous avons travaillé a trait à notre réseau d'agences physiques qu'il fallait élargir. Ces efforts ont permis d'ouvrir un peu plus d'une cinquantaine d'agences depuis 2021 et de multiplier par deux le nombre d'agences mobiles. Mais ce dispositif restait insuffisant pour couvrir tout le territoire national et répondre aux besoins de tous nos assurés dont le nombre a considérablement augmenté. D'où notre recours aux réseaux de proximité via des partenariats avec des établissements de paiement comme Cash Plus, Barid Cash, Chaabi Cash, etc. qui ont permis de mettre à notre disposition 2.000 points où nos assurés peuvent déposer leurs dossiers d'assurance maladie. Presque 82% des dossiers de l'AMO transitent par ces canaux

de proximité contre 18% pour les agences CNSS.

**Qu'en est-il des délais de remboursement ? Sont-ils raisonnables malgré la surcharge de travail que représente l'intégration de nouveaux assurés ?**

Nous avons veillé à ce que la gestion des dossiers clients reste rapide et fluide. C'est un objectif majeur que nous avons réussi à atteindre avec un délai moyen de remboursement se situant autour de 9,5 jours.

**Le niveau des remboursements est-il conforme à la capacité financière de la CNSS soumise à forte pression par l'intégration de nouveaux bénéficiaires dans le régime AMO ?**

Sur le plan financier, le régime des travailleurs salariés dégage des excédents depuis longtemps, qui sont





À l'occasion du 24ème anniversaire de l'accession au trône de Sa Majesté  
le Roi Mohammed VI, que Dieu le Glorifie,

Le Directeur Général ainsi que l'ensemble des collaborateurs de la  
Société Marocaine d'Ingénierie Touristique,

Ont l'éminent honneur de présenter leurs vœux les plus déférents, à Sa Majesté  
le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine.

Puisse le tout puissant lui accorder santé et bonheur et le combler dans les personnes  
de Son Altesse Royale le Prince héritier Moulay El Hassan, Son Altesse Royale la Princesse  
Lalla Khadija, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et l'ensemble des membres  
de la famille royale.



*Tourism Engineering  
and Investment*

**SMIT MOROCCO**





aujourd'hui de l'ordre de 40 milliards de DH. La Caisse continue sur ce trend excédentaire qu'elle doit à sa politique prudentielle.

Le régime des Travailleurs non-salariés (TNS) « et celui des ex-ramédistes a fait l'objet d'une étude actuarielle. L'important pour nous étant de crédibiliser d'abord notre démarche, de telle sorte que les gens sentent que l'AMO est quelque chose de factuel, et que les remboursements se font de manière concrète. Est ce qu'il y aura ou non des défis sur le plan de la structure et de l'équilibre financier? Il est trop tôt pour se prononcer. Mais nous observons avec attention le comportement de consommation de cette population qui est certainement différent de celui des salariés.

**Certains observateurs reprochent à la CNSS un certain niveau de faiblesse des remboursements des soins. Qu'en pensez-vous ?**

Lorsqu'il s'agit de cas sérieux de maladie ou d'affection chronique, ou d'opérations chirurgicales qui nécessitent des dépenses très lourdes, les taux de couverture sont élevés et peuvent atteindre les 100%. Ajoutons à cela et c'est très important, que l'AMO n'est pas plafonnée, c'est-à-dire qu'on prend en charge les dépenses quel que soit leur montant.

**Par contre, la révision de la tarification nationale de référence qui date de 2006 tarde à voir le jour...**

La révision de la tarification nationale n'est pas uniquement dans le sens de la hausse. Par exemple, pour certains dispositifs, notamment dans la cardiologie, les tarifs pratiqués aujourd'hui dans la tarification nationale de référence sont plus élevés que le prix du marché puisque les prix de ces dispositifs ont connu des baisses assez significatives.

Donc si on devait actualiser, ce serait dans les deux sens. Mais il faut être plus que jamais vigilant. Toute actualisation de la tarification nationale de référence doit de mon point de vue faire l'objet d'études approfondies, dans un souci de préservation de l'équilibre financier, surtout dans cette phase de généralisation de l'AMO.

**Quel point de vue portez-vous sur cette généralisation qui est qualifiée de révolution sociale ?**

On peut en réalité même parler d'une véritable révolution sociétale, initiée par le souverain et qui transforme en profondeur la notion de la solidarité telle que nous la vivons. Jusque-là, la solidarité s'exprimait dans le cercle restreint de la famille ou des amis. Quand vous tombez malade et que vous n'avez pas les moyens de vous soigner, c'est votre frère, votre sœur, vos parents, ou vos enfants qui vous prennent en charge. Mais cette solidarité reste très limitée car les moyens de votre cercle proche sont limités. Avec l'AMO, la solidarité s'organise autrement en devenant institutionnelle, à travers des régimes de protection sociale viables. Le changement est profond. La solidarité familiale et de proxi-

situation ne peut pas durer car elle crée de l'anti-sélection et impacte significativement les finances du régime. Ce dernier, je le rappelle, est fondé sur la solidarité, entre personnes malades et personnes saines, entre personnes âgées et jeunes. Des amendements de la loi sont à l'étude pour remédier à cette situation dans le court terme.

**De quels moyens dispose la CNSS pour faire payer les mauvais payeurs?**

L'AMO, comme son nom l'indique, est une assurance maladie obligatoire et non à caractère facultatif qui implique l'obligation de payer ses cotisations. Nous faisons dans

mai, qui a vu presque un million de Marocains passer par les différentes agences CNSS, font état d'un taux de satisfaction de 97%. Certes, il peut y avoir encore des problèmes ou parfois quelques dysfonctionnements que nous nous efforçons de régler, mais les indicateurs de satisfaction sont encourageants.

**La CNSS a digitalisé de nombreux services. Qu'est-ce qui reste à accomplir dans ce domaine?**

La digitalisation est un axe prioritaire dans notre stratégie. Aujourd'hui, si vous êtes assurés de la CNSS ou un ayant-droit, vous n'avez plus besoin de vous déplacer en agence et vous pouvez tout faire à distance pour les prestations du régime général (pensions, allocations familiales, IPE...). Nous travaillons par ailleurs sur la dématérialisation du process de l'AMO, qui devrait être bouclée dans les deux à trois prochaines années.

Parallèlement au déploiement des canaux digitaux, nous ouvrirons en septembre prochain un nouveau centre de gestion de la relation client à Mohammedia. Le rôle de cette plateforme consiste en le traitement des réclamations, demandes d'information, mais également les demandes d'assistance pour l'utilisation de nos outils numériques.

**Le talon d'Achille de la santé au Maroc, sont les hôpitaux. Êtes-vous optimiste quant à l'amélioration des soins dispensés par les structures hospitalières publiques?**

Je le suis et pour deux raisons. La première, c'est que la réforme de l'assurance maladie s'accompagne en même temps d'une grande réforme qui touche à la fois les moyens budgétaires, les ressources humaines et la gouvernance du système de santé. Ensuite, avec la généralisation de la protection sociale, l'AMO deviendra l'un des principaux contributeurs au financement des structures de soins. Ce financement se faisant par facturation directe et en fonction de l'activité réelle de chaque établissement, cela créera forcément de l'émulation entre structures, que ce soit dans le secteur public ou privé et les poussera à améliorer davantage leur offre et la qualité de leurs prestations. ●



**Avec la généralisation de l'AMO, les agences CNSS sont de plus en plus sollicitées.**

mité qui a son importance, cohabite avec une protection et des droits organisés par la société dans sa globalité.

**Quelles sont les caractéristiques des régimes des travailleurs non-salariés et ses bénéficiaires sont-ils solvables ?**

Les taux de recouvrement dans le cadre des régimes des travailleurs non-salariés est un taux relativement faible, avoisinant les 27 ou 28 %. Les gens ne sont pas encore habitués à payer leurs cotisations de manière spontanée, ou attendent d'avoir un problème de santé pour cotiser afin de sécuriser le remboursement de leurs dossiers. Cette

ce domaine beaucoup de sensibilisation conjuguée à des actions de recouvrement y compris par des moyens coercitifs. Mais je reste optimiste quant au changement des mentalités et le respect par tous du principe de solidarité collective.

**Venons-en à la qualité de service que vous assurez. Avez-vous des retours d'expérience des assurés de la CNSS ?**

Nous faisons de la qualité de service une de nos priorités. Nous avons d'ailleurs déployé à partir du mois d'avril dernier le système de bornes de satisfaction smiley dans l'ensemble de nos agences. Les premières remontées du mois de



# À l'occasion du 24<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête du Trône

Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib  
et l'ensemble de la famille postière  
ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents à

**NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,**



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE,**

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite**.  
Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la  
personne de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan**,  
de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**  
ainsi que de tous les membres de l'illustre Famille Royale.





## Accès à la santé

# LE MAROC SE SOIGNE

**Rarement voit-on un système critiqué par tous et par toutes, même par ceux qui sont censés le défendre. Ainsi en est-il du système de santé au Maroc, et –beaucoup– plus particulièrement le système de santé publique.**

### Amine Amerhoun

**D**es témoignages qui dénoncent et accusent, il suffit d'interpeller n'importe qui, n'importe quand, n'importe où au Maroc pour en recueillir. La situation est telle que la littérature à ce sujet est faite de milliers et de milliers de pages annuelles, des études et enquêtes à foison de la part de dizaines d'instituts et de centres en tous genres, des recommandations et même des sommations à n'en plus finir, mais toujours, toujours, toujours peu d'espoir, à part peut-être pour que les choses s'améliorent un petit peu plus, chaque année ; vœux pieux, il est vrai, mais tâche herculéenne, dans les faits. L'équation marocaine, concernant son système de santé, laisse en effet peu de place à l'optimisme. Le bateau prend l'eau de toute part. Et tout le monde le sait. Tout le monde s'égosille. Beaucoup de gens œuvrent. Mais la « décence », à savoir un système de santé publique satisfaisant (même dans un avenir lointain), tous savent à part eux que ce n'est qu'un mirage dans ce désert, sans pouvoir se résoudre à l'accepter. Car c'est tout simplement inacceptable !

### **Mais où y a-t-il donc un problème ?**

Où n'y en a-t-il pas, serait une meilleure question. Demandons donc aux gens ce qui leur est arrivé de notable, récemment, dans les hôpitaux : « La semaine dernière, je devais renouveler mon permis de conduire et j'ai donc dû me procurer un certificat médical attestant mon aptitude physique et mentale pour conduire. Je l'ai obtenu, sans voir aucun médecin.

L'agent de sécurité de l'hôpital s'est chargé de tout, en échange de 50 dirhams. », nous confie Youssef S. qui, heureusement pour les Marocains qui peuvent croiser sa route alors qu'il conduit, a su compter le nombre de doigts que



**Les hôpitaux ont besoin d'une mise à niveau en profondeur.**

nous lui montrions. En effet, il n'est en tout cas pas myope comme une taupe. Hasnaa M. nous révèle à son tour une triste histoire (âme sensible s'abstenir) : « Le mois dernier, je me suis rendu au CHU à cause d'une morsure de chat. Alors que j'attendais mon tour, un jeune homme qui dégoulinait carrément de sang, en raison de multiples blessures à l'arme blanche, s'est présenté et a voulu entrer voir le docteur de toute urgence.

Mais l'infirmière l'a rabroué en lui intimant l'ordre d'attendre son tour, comme tout le monde. C'était à n'y rien comprendre. Il était évident que ce jeune avait plus besoin de soins que n'importe qui d'autre. Il se vidait de son sang, et il y avait une longue file d'attente ! C'était l'horreur ! J'en ai fait des cauchemars ! » Pas très logique, tout ça... Ni beau à voir. Aux urgences, ne devrait-on pas plutôt s'occuper des cas plus urgents ?

Fatim-Ezzahra J. nous explique, les larmes aux yeux, le triste spectacle des derniers jours de son oncle : « Mon oncle a eu une rupture d'anévrisme il y a quelques jours et a été hospitalisé au CHU de Fès. A chaque fois qu'on lui rendait visite, il était sale, très sale. Son lit était toujours jaune et humide d'urine et il sentait très mauvais. Notre famille était consternée, tant par son état de santé que par ce qu'il a vécu à l'hôpital avant de décéder. » Nul n'a en effet envie de voir un de ses proches dans un tel état.

Des témoignages de ce genre, il en existe plusieurs centaines avec des vidéos dévoilant la pitoyable réalité des services de santé publique au Maroc.

Corruption, extrêmes retards dans l'octroi de rendez-vous pour des consultations, des opérations, des scanners, soins ou matériels insuffisants, vétusté des hôpitaux et des centres de santé, mauvais accueil... Et ne parlons même pas des hôpitaux psychiatriques qui laissent toute personne les ayant visités dans un état de désarroi total, et même de questionnement existentiel, tant c'est... affreux. Le sens de la vie nous échappe dans ces circonstances, en effet. Car comment peut-on vivre « ça » ? Même les moins

empathiques ne peuvent que le devenir, en visitant un hôpital psychiatrique au Maroc. Les Marocains, dans leur globalité, ont une très mauvaise image de leurs centres de soins publics, chose que nous confirme le docteur Tayeb Hamdi, médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé : « Au Maroc, pour juger de la relation du Marocain avec le système de santé publique, il faut se fier à des mesures. En ce sens, il faut savoir que 90% des dépenses de l'AMO vont au privé contre 10% seulement au public qui offre plus des deux tiers des lits d'hospitalisation pour un tiers seulement dans le privé. Ça veut dire que le Marocain qui cotise à l'assurance maladie, quand il a un problème de santé, va directement au privé. » Des chiffres qui en disent long, effectivement.

### **Est-ce un problème purement marocain ?**

On pourrait, en effet, rétorquer que quasiment tous les systèmes de santé du monde sont critiqués par les citoyens qui « en souffrent ». Les responsables, d'ailleurs, aiment utiliser ce genre de comparaisons.

Et pas que ! Certains journalistes et chroniqueurs (et non des moindres !) affirment même que le Maroc est mieux loti que le Canada, en matière d'accès aux soins. Ces derniers arguent qu'au Maroc on peut se faire rapidement soigner dans le privé, possibilité inexistante au Canada. C'est exact mais... doit-on s'en réjouir ou en pleurer ? Car au Canada chacun attend son tour, comme tout le monde. Donc pauvres et population aisée sont mis sur un pied d'égalité.

Est-ce donc, réellement, un avantage du Maroc ? Ou, au contraire, quelque chose dont on devrait avoir honte ? Avis à qui de droit : même les pauvres aimeraient être soignés en urgence... Et rétablir l'égalité en matière d'accès aux soins, entre les populations défavorisée et aisée, ne saurait





# هنا الرياضة

دادس - مضايق دادس





aucunement être considéré comme une tare, d'un système de santé. Ni comme une source de critique. C'est tout l'inverse. « Bravo, au Canada ! », serions-nous tentés de lancer. Passons aux points qui enterrent définitivement cette croyance que puisque presque tous les systèmes de santé publique sont critiqués dans le monde alors le système de santé publique marocain n'a rien à leur envier. Le docteur Hamdi nous dit à ce propos: « Prenons l'exemple de la France, où les gens se plaignent du manque de personnel médical, la France dispose de 250.000 médecins, pour une population qui n'est même pas le double de la population marocaine. Donc, en principe, comparativement à la France, on devrait avoir au moins 125.000 médecins. Or, on n'a que 29.000 médecins au Maroc. Donc si en France,

on parle de pénurie de main d'œuvre, ce type de pénurie n'est pas le même qu'au Maroc. » Notre cher docteur va plus loin et affirme, toujours sur le même sujet : « Si on parle de déserts médicaux en France, ce n'est pas la même chose qu'au Maroc. Si on applique le concept de déserts médicaux en France, tout le Maroc serait un désert médical. »

### Le personnel soignant paie tous les frais

Passons aux financements, ce qui est aussi, comme d'habitude, très parlant : « En France et au Canada, il y a certes

un problème de financement des systèmes de santé. Mais ce n'est pas la même chose qu'au Maroc. Les dépenses de santé par habitant par an au Maroc oscillent entre 160 et 180 dollars, alors qu'elles sont de 4000 en France et de 2000 en Turquie », explique notre interlocuteur. Ces chiffres sont très certainement multipliés par beaucoup. Aucun doute là-dessus !

Quand il y a un mécontentement, ou de la colère, au sujet de l'offre des services de soins publics, il serait plus juste que celles-ci soient orientées vers le ministère, ou vers les délégations, logiquement. Bref c'est de l'administration qu'il faut se plaindre en fait, car les problèmes concernent le manque chronique de ressources humaines, de matériel, d'infrastructures et d'investissements aggravé par une gouvernance chaotique. C'est donc sur l'administration qu'il faut crier haro.

Mais ce sont malheureusement nos médecins et le personnel soignant qui en paient usuellement les frais. A tel point que ce qui est censé être un métier noble devient un métier honni. A ce propos, le docteur Hamdi donne, comme de coutume, de bons arguments : « Malheureusement quand on a 30% des médecins formés au Maroc qui partent à l'étranger, quand on a des médecins qui fuient le public pour le privé, et quand on a des médecins du privé qui plient bagages pour s'installer à l'étranger, je ne pense pas que les médecins sont satisfaits de leurs conditions de travail ou de l'image que se fait le citoyen des médecins.

D'ailleurs, une enquête menée auprès d'un groupe d'étudiants en dernière année de médecine envisageant de quitter le Maroc a dévoilé parmi les raisons : les salaires, les conditions de travail, et en troisième position il y avait l'image du médecin dans les médias marocains et globalement dans la société marocaine. » Et une nouvelle injustice, une ! D'ailleurs, comme par hasard, plusieurs vidéos du ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, circulent ces derniers jours et on l'y voit faisant une inspection surprise à l'hôpital de Driouech et accablant le personnel et les responsables de critiques.

Il y avait même sur son chemin purificateur une salle où il n'y avait même pas de prise sur quoi brancher une scie à plâtre (on a cherché dans tous les coins, sans succès). Et on pouvait alors voir le ministre en colère et sermonnant à tout va, comme si, entre autres, les médecins avaient eux-mêmes bâti l'hôpital.

Absurde... Sur ce point, le secrétaire régional de la Fédération nationale de la Santé/UMT de l'Oriental, Abdelkader Helout, contacté par nos confrères de H24Info, a déclaré : « On n'a jamais vu un ministre faire des remarques aussi humiliantes devant les citoyens et les caméras. C'est inacceptable sur tous les plans ». Selon ce dernier, Aït Taleb a fait cela pour « dire aux gens que le ministre travaille et les responsables et le personnel ne le font pas ». Mais un constat est clair : même les responsables accablent, à tort, les médecins et le personnel soignant...

### Une perception qui change !

Notons tout de même qu'il existe une certaine évolution de la perception que les Marocains se font du système de santé publique. Ainsi, selon l'Institut Marocain d'Analyse des politiques, MIPA (Moroccan Institute for Policy Analysis), avant le Covid-19, le degré de confiance des Marocains dans le système de santé était d'environ 25% dans le public, contre 75% qui ne lui font pas confiance. Pour le privé, l'indicateur de confiance était de 75%. Après la crise sanitaire, et les efforts qui ont été déployés pour rehausser la qualité de l'offre de soins dans les structures de santé nationales, on est passé en 2022 de 25% à 57% pour le public et de 75% à 79% pour le privé. Donc il y a une certaine amélioration, qui doit bien être relevée. A ce sujet, le professeur Jamal Khalil, sociologue, donne une explication : « Tout ce qu'on peut dire c'est que l'offre des soins aujourd'hui est supérieure à celle d'hier en termes de quantité et de qualité. » ●

## Trois questions à Tayeb Hamdi

# Il faut travailler plus sur les ressources humaines...

*Se présentant en chercheur en politiques et systèmes de santé, Dr Tayeb Hamdi aborde dans cet entretien les défis majeurs de la santé au Maroc.*

### Le Canard Libéré : De 600 à 700 médecins (30% de l'effectif des médecins formés) quittent le Maroc chaque année pour aller travailler ailleurs, pourquoi, selon vous ?

Il y a un malaise au niveau des revenus. Un médecin qui a un bac plus 7 ou un bac plus 12 et qui n'a qu'un salaire de 8.000, 10.000 ou 12.000 dirhams, c'est très frustrant, alors que dans d'autres secteurs on a des salaires beaucoup plus hauts que ça pour des bacs plus 4 ou plus 5. Les conditions de travail dans les hôpitaux ou les centres de santé sont aussi en cause. Le personnel soignant, médecins ou infirmiers, sont en première ligne. Ce sont eux qui gèrent la crise, la mauvaise relation du citoyen avec le système de santé, alors qu'ils ne sont pas responsables de cette situation.

Il y a aussi un problème de formation. Celle-ci, notamment, la formation continue perd de en plus en qualité. Les médecins n'ont plus vraiment la capacité de se garantir une carrière évolutive.



### Que risque-t-on, si les choses perdurent ?

Si les choses continuaient ainsi, il n'y aurait quasiment même plus de système de santé au Maroc. Nous deviendrons une plateforme de formation des professionnels de la santé destinés à partir à l'étranger. Si la situation continue à se dégrader, on aura des taux comparables aux pays qui se vident de leurs professionnels de santé.

Le point le plus important sur lequel il faut travailler le plus est les ressources humaines : il faut former plus et savoir les retenir par la motivation Et, point très important, il faut aussi améliorer la gouvernance.

### Les médecins sont-ils donc tous des saints ?

L'un des problèmes récurrents au Maroc, d'une manière générale, est la corruption. La question est de savoir quelle est l'ampleur de ce phénomène dans le système de santé. Des études montrent que ce dernier fait partie des secteurs les plus touchés. Et il faut travailler sérieusement sur ce problème parce que ça gangrène le milieu, ça gangrène le service, ça gangrène la relation entre le professionnel de santé et le citoyen, ça gangrène même le corps médical et les professionnels de santé. C'est un énorme problème. Heureusement, il y a un chantier royal de refonte totale et complète du système de santé. Cela dit, beaucoup de médecins sont fiers de ce qu'ils accomplissent dans des conditions morales et matérielles très difficiles. Et c'est dommage que ce genre de médecins ne soient pas appréciés à leur juste valeur. De nombreux praticiens font des gardes pour 30 dirhams de l'heure, puis repartent au travail le lendemain sans se reposer. Il y a beaucoup de médecins qui font énormément de sacrifices et, malheureusement, ce n'est pas ressenti, ce n'est pas vu, par le public. ●



# TOUR HASSAN PALACE

*un Siècle de Traditions*

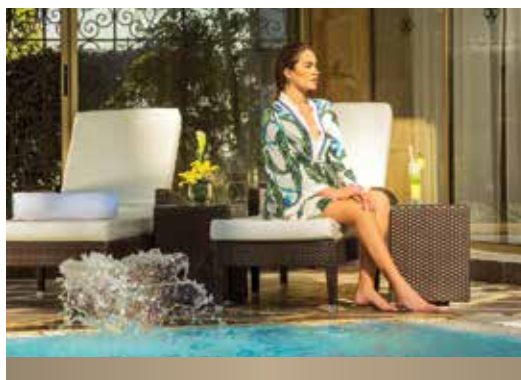


## UN PALACE AU COEUR DE LA CAPITALE

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplies d'une majesté unique.

La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



**Inscrivez-vous à notre histoire !**

[www.tourhassanpalace.com](http://www.tourhassanpalace.com) | [reservation@latourhassan.com](mailto:reservation@latourhassan.com) | +212 5 37 23 90 00





Entretien avec Mohamed El Bouhmadi

# "Les médicaments d'importation ne sont pas une fatalité"

*Président de la Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutique (FMIIP), Mohamed El Bouhmadi aborde dans cet entretien les ambitions et les contraintes du secteur du médicament au Maroc.*

**Propos recueillis  
par Saliha Toumi**

**Le Canard Libéré : Comment se porte l'industrie pharmaceutique nationale et quels sont ces défis dans le cadre de la généralisation de l'AMO ?**

Véritable pilier de la souveraineté sanitaire du Pays, le secteur de l'industrie pharmaceutique au Maroc peut être qualifié de "Patrimoine National". Avec un chiffre d'Affaires global annuel de plus de 17 Milliards de dirhams en 2022 représentant 1.5% du PIB National et 5.2% du secteur industriel, le secteur emploie près de 65 000 (entre emplois directs et indirects) Des investissements massifs ont été réalisés ces dernières années, aussi bien dans les technologies innovantes que dans le renforcement de la fabrication locale des génériques, de biosimilaires, d'hormonologie...et également dans les vaccins et biotechnologies. C'est pour vous dire que l'industrie pharmaceutique marocaine demeure très dynamique pour son développement et le renforcement de la souveraineté nationale à laquelle appelle SA MAJESTE que Dieu l'assiste.

Néanmoins, les opérateurs de l'industrie pharmaceutique marocaine que nous sommes, subissons plusieurs contraintes aussi bien externes qu'internes. Ainsi, la conjonction de l'inflation des prix de l'ensemble des intrants de la production de médicaments et la pression contreproductive exercée sur les petits prix des médicaments fabriqués localement entraînent l'érosion des marges de ces produits qui finissent par disparaître du marché marocain. Ces derniers sont automatiquement remplacés par des médicaments souvent importés et nettement plus couteux au détriment de l'intérêt des patients et des caisses gestionnaires de l'assurance maladie, de la valeur ajoutée locale.

Par ailleurs certains retards d'enregistrement ou de mise à jour de certains dossiers des médicaments, pénalisent aussi bien les établissements industriels que les patients, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'enregistrement du premier médicament générique ou biosimilaire. En effet, l'introduction de ces médicaments sur le marché

national constitue le meilleur moyen pour permettre l'accès aux soins de la plus large frange de la population notamment face aux traitements de dernière génération dont les coûts sont prohibitifs.

**En tant que président de la FMIIP, pourriez-vous nous parler des grands combats que vous menez pour le développement de l'industrie pharmaceutique nationale et sa compétitivité ?**

Pièce maitresse dans l'échiquier diplomatique, l'industrie pharmaceutique nationale est un maillon déterminant et stratégique pour protéger les citoyens marocains contre d'éventuelles pénuries ou crises sanitaires et permettre d'éviter de se retrouver tributaire de décisions se prenant à l'international à l'encontre des intérêts nationaux et à l'abri des contingences politiques, notamment en matière d'accès aux soins.

Notre souci actuellement est de participer activement à la concrétisation de la vision éclairée de Sa majesté le Roi, que Dieu l'assiste, qui concerne la généralisation de la couverture sanitaire universelle CSU au profit de l'ensemble de la population marocaine et en mettant en avant le principe d'équité, cher à notre souverain, de renforcer la souveraineté nationale en matière d'approvisionnement en médicaments et produits de santé.

La crise sanitaire, que nous venons de vivre, a confirmé, si besoin était, la clairvoyance de la vision royale et le rôle stratégique de notre industrie pharmaceutique Pour se faire, plusieurs de nos membres se sont engagés dans des investissements lourds, nécessaires pour faire évoluer leur outil industriel et parvenir à mettre sur le marché des versions abordables, des génériques et biosimilaires des traitements les plus onéreux adaptés au contexte épidémiologique marocain, avec efficacité, qualité et sécurité aux standards internationaux.

Par ailleurs, dans le cadre de la coopération Sud-Sud nous sommes portés à développer non seulement les exportations de médicaments fabriqués au Maroc vers les pays frères de notre continent, mais également à la réalisation d'investissements productifs et de partage de savoir-faire avec ces pays.

**En général, les malades au Maroc se plaignent de la cherté des médicaments**



**Mohamed El Bouhmadi, Président de la Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutique (FMIIP).**

**surtout prescrits pour les maladies chroniques comme le cancer. Quels sont les leviers à actionner pour rendre ces médicaments plus abordables pour le commun des patients ?**

Je vous rappelle certaines données : le coût des dépenses des médicaments au Maroc représente 28% des dépenses de la santé (il y'a d'autres dépenses notamment les consultations médicales, les examens radiologiques, les analyses biologiques et anatomo-pathologiques ...), le reste à charge est parmi les plus élevés dans le monde : plus de 52%.

Rajoutons à cela un pouvoir d'achat du marocain faible et une consommation basse des médicaments : 560 DHS par an par habitant en 2022, alors qu'elle est d'au moins le double chez nos voisins magrébins et atteint les 5000-8000 dhs dans les pays européens qui constituent pour la plupart des pays du Benchmark dans le décret de fixation des prix (18 décembre 2013). L'industrie pharmaceutique nationale,

avec une expertise de plus de 65 ans, met à disposition des médicaments fabriqués localement, princeps matures et génériques, de qualité à des prix accessibles : (le prix moyen sortie usine ne dépasse pas 30 DHS). Le Maroc a fait le choix depuis toujours de disposer d'un arsenal thérapeutique large et des dernières thérapies. Or les médicaments importés qui sont en majorité des médicaments innovants coûtent effectivement très chers, ce qui impacte lourdement les organismes gestionnaires de l'assurance maladie ainsi que le patient. C'est pour cette raison qu'il faudrait encourager les études cliniques dans notre pays afin de favoriser l'accès rapide aux nouvelles thérapies et négocier des contrats d'accès avec les titulaires de ces médicaments. Enfin favoriser la fabrication locale, garante de la souveraineté de notre pays et l'introduction des génériques dès que possible.

**Les patients sont également confrontés à un autre problème récurrent et non des moindres, la pénurie de nombreux médi-**





**caments dans les pharmacies d'officine. Comment expliquez-vous souvent ce phénomène qui touche le droit de se soigner et quelles solutions pour le résoudre?**

Vous touchez ici à un réel problème de santé publique, et qui n'est pas que national mais impacte le monde entier. Les ruptures de stock de médicaments peuvent avoir des causes très divers.

Les principales causes peuvent être d'origine économique, structurelle ou liés à la disponibilité et approvisionnement des matières premières et articles de conditionnements :

La cause structurelle, résulte de l'érosion de la marge des médicaments dits à bas prix. Leur disparition est inéluctable en raison de l'augmentation des coûts de revient de ces produits (Principe actif, excipients, article de conditionnement, énergie, transport...). De ce fait l'exploitation devient déficitaire. Faute d'avoir une autorisation d'augmenter le prix de vente de ces produits, les laboratoires se trouvent contraints de demander au ministère de tutelle l'arrêt de commercialisation de ces produits.

La deuxième cause, conjoncturelle, est celle lié à la désorganisation des circuits d'approvisionnement occasionnée par la pandémie de COVID et dont les conséquences ont été mondiales. Le démarrage post-COVID 19 a créé une telle tension sur les fournisseurs des matières premières qui perturbe toute la chaîne de valeur de toutes les industries et plus particulièrement de l'industrie pharmaceutique.

A noter que la plupart des laboratoires marocains ont préféré surstocker des matières premières au prix fort et au détriment de leur marge plutôt que de ne pas approvisionner le marché et permettre ainsi aux patients marocains de poursuivre leurs traitements. Pour information la plus parts des pays européens, notamment la France, ont connu des pénuries pendant des mois des produits de base comme le paracétamol et de l'amoxicilline alors que le Maroc n'a jamais enregistré de rupture de stock sur la majorité des médicaments

**Les médicaments d'importation sont-ils encore prépondérants dans l'écosystème pharmaceutique national et comment sortir de la dépendance aux chaînes d'approvisionnement mondiales en Inde et Chine?**

Alors que dans les années 80 et 90 la fabrication locale était largement prédominante parmi les médicaments commercialisés et consommés au Maroc, de l'ordre de 75 à 80%, on assiste à une perte continue de la part de la fabrication locale qui aujourd'hui selon les derniers chiffres, représente à peine 52 % de la consommation en valeur.

Pour inverser la tendance, et retrouver les taux de couverture de la consommation de médicaments dans notre pays par la fabrication locale, que nous avons connus

auparavant, il faudrait un soutien volontariste des autorités publics pour accompagner cette industrie locale, avec des circuits Fast Track pour l'enregistrement et l'obtention des prix des médicaments fabriqués localement, et également en implémentant la préférence nationale des médicaments fabriqués localement dans les appels d'offres publics

En ce qui concerne la production de matières premières actives, elle est au-

jourd'hui majoritairement localisée en Chine et en Inde pour deux raisons fondamentales qui sont l'économie d'échelle, et l'existence d'une législation environnementale permissive.

Nous avons l'occasion dans le cadre d'accord de « nearshoring » avec certains pays européens, d'initier une industrie de production de matières premières pharmaceutiques actives et ce dans un cadre respectueux de l'environnement. ●

ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE À LA CNSS

طبيب مرتاح

طبيب

VOS EMPLOYÉS MÉRITENT D'ÊTRE COUVERTS EN TOUTE CONFIANCE

Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION SANLAM MAROC

App Store Google Play

sanlam.ma

Sanlam

Vivez en toute confiance





## Assurance maladie Obligatoire

# Des chiffres et des maux

*Au 30 juin 2023, le plan quinquennal de généralisation de la Protection Sociale a parcouru la moitié du chemin prévu. L'expert dans les affaires de santé Saâd Taoujni livre son diagnostic en procédant à une analyse minutieuse de la situation de chaque catégorie des bénéficiaires..*

**S**ur les quatre branches de protection sociale retenues par le Maroc, seul le chantier l'assurance maladie obligatoire (AMO) a démarré avec de très nombreuses difficultés, dont la principale a trait au manque alarmant de ressources humaines et à la mauvaise répartition de l'offre de soins. En général, les choses évoluent mais très lentement. Ainsi, la réforme des caisses de retraite attend depuis 1990, celle de l'indemnité dérisoire pour perte d'emploi depuis plusieurs années et le Budget de 2023 n'a rien prévu pour les allocations et les aides familiales, censées démarrer cette année. S'agissant de l'AMO, nous ne disposons pas de données fiables. Le chef du gouvernement a affirmé, le 24 octobre 2022, devant le Parlement lors du Grand oral, que le taux de couverture médicale des Marocains allait passer de 42% à 100%. Atteindre, en moins de deux mois, les 100% de couverture médicale ferait rêver les pays les plus avancés

dans ce domaine. Or, dès avril 2023, l'Agence Nationale d'Assurance Maladie (ANAM) le régulateur de l'AMO, a annoncé que la couverture est de 74 %, soit exactement le même taux qu'à la fin de 2021. En vérité, le taux réel ne dépasserait pas 50%. D'autre part, le taux de couverture est rapporté par le chef de gouvernement à 33 millions de Marocains. Or selon le ministre du Budget, nous serions 35 millions et pour le Haut-Commissariat au Plan (HCP) 37 et l'ONU (FNUAP) 37,8 millions. Où sont donc passés plus de 4 millions de Marocains ? Ces chiffres disparates confirment l'absence d'une étude stratégique, démographique, actuarielle, épidémiologique fiable et d'une planification financière adéquate. Voir « La Protection Sociale Généralisée au Maroc : le plus complexe des projets ». Taoujni Saâd). Article publié le 28 septembre 2020. <https://taoujnisaad.blogspot.com/2020/04/taoujni-saad-politiques-sociales-defis.html> ●

### Propos recueillis par Rachid Wahbi

**Le Canard Libéré : Les taux de couverture sanitaire de base des Travailleurs Non-Salariés (TNS) sont-ils conformes à la réalité ? Disposez-vous de données plus fiables ?**

En effet, les chiffres présentés au chef du gouvernement sont basés sur des listings établis par les organismes de liaison, qui héritent d'une nouvelle attribution, d'ailleurs mal définie.

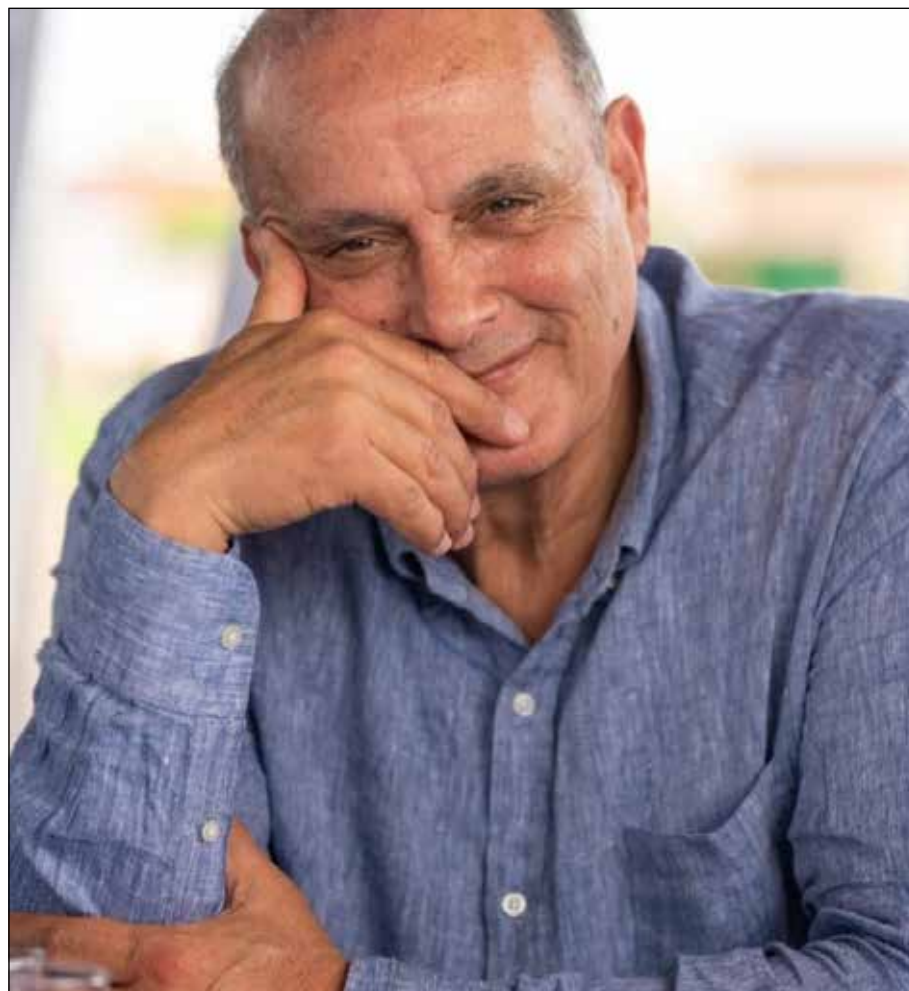
Pour mieux comprendre la situation, il faut connaître la fonction d'assujettissement qui est assurée par la CNSS pour les travailleurs salariés auprès des employeurs, à travers les bulletins d'adhésion signés par l'employeur, les bordereaux de déclaration des salaires, le déplacement des contrôleurs de la CNSS chez l'employeur pour vérifier le nombre de salariés, le travail des inspecteurs qui examinent les documents comptables, le recouvrement des cotisations se fait auprès d'un employeur parfois pour des centaines d'employés, etc.

Pour les travailleurs non-salariés, la fonction d'assujettissement a été transformée et attribuée aux ministères, Ordres, associations et fédérations professionnelles, sans que ces organismes n'aient les outils adéquats et les moyens pour en assurer correctement le fonctionnement.

Plusieurs ministères n'arrivent même pas à recenser les fonctionnaires fantômes. Il en est de même de certains ordres, associations ou fédérations. Les organismes de liaison ne jouent pas le même rôle que la CNSS et l'employeur pour les salariés. Or, il y a 270 000 entreprises affiliées à la CNSS, contre plus de 3,3 millions de Travailleurs non-salariés (TNS). Le recouvrement doit s'effectuer auprès de chaque individu. Les organismes de liaison ne sont pas responsables du paiement des cotisations ouvrant les droits aux prestations.

Au final, les TNS ayant les droits ouverts ne dépassent pas les 250 000 et non pas 2,4 millions selon les listings. Nous sommes à moins de 8% de 3,3 millions de TNS, bien loin des 70% annoncés euphoriquement par les responsables gouvernementaux, et repris en chœur par les médias. Le gap est énorme entre les statistiques des listings incomplets et mal renseignés des organismes de liaison et celles fournies par la CNSS relatives aux assurés ayant payé leurs cotisations et dont les droits sont ouverts aux prestations et au remboursement des frais de soins. Les chiffres schizophréniques annoncés par les responsables gouvernementaux basés sur les listings créent des confusions et remettent en cause la crédibilité de nos données nationales.

Qu'en pense le HCP ? Sinon, il faut



Saâd Taoujni.

se doter d'un organisme réellement indépendant pour des statistiques nationales fiables.

Les difficultés inhérentes aux TNS, aux indépendants et aux professions libérales ont été identifiées et annon-

cées dans un article publié le 1er février 2016 par Panoramapost. (Saâd Taoujni : « il faudra attendre plusieurs années avant la généralisation effective de la CSU » Février 2016). La généralisation de l'AMO aux TNS





Centre Régional d'Investissement  
Souss Massa

# CHOISISSEZ D'INVESTIR AU CENTRE DU MAROC CHOISISSEZ LA ZONE D'ACCÉLÉRATION INDUSTRIELLE SOUSS MASSA

**La Zone franche  
Souss Massa c'est:**

- Des avantages fiscaux et douaniers
- Une proximité d'un grand bassin d'emploi
- Une grande connectivité

1 jour de  
l'Europe  
du Sud

2400 km  
de Dakar

3-4 H d'avion des  
principales capitales  
Européennes et  
Africaines

3 jours pour  
l'Europe en  
bateau

**Un écosystème industriel diversifié et florissant**

**Un climat des affaires propice à l'investissement**



Située à l'entrée de l'Autoroute A7 qui relie Agadir à Marrakech et Casablanca, la Zone Franche occupe une superficie de 305 hectares bénéficiant d'avantages fiscaux qui entrent dans le cadre des exonérations accordées aux entreprises en zones franches au Maroc

La Zone d'Accélération Industrielle Souss Massa est destinée aux industries exportatrices à haute valeur ajoutée (alimentaire, chimie et parachimie, automobile, aéronautique, énergies renouvelables, textile, matériaux de construction, industries métallurgique, mécanique, électrique et électronique, industrie navale, plastique, ...) et qui réalisent **au moins 85% de leur chiffre d'affaires à l'export.**

[www.zonesindustriellessoussmassa.ma](http://www.zonesindustriellessoussmassa.ma)

[www.agadirinvest.com](http://www.agadirinvest.com)





est basée sur la Loi 98-15, promulguée en juin 2017. Il y a donc rien d'inédit, si ce n'est l'accélération de la publication des décrets fixant le revenu moyen pour chaque catégorie d'indépendants quels que soient leurs revenus réels, qu'ils soient établis dans des régions riches ou pauvres, offrant ou pas des soins. Aucun changement de méthodologie n'a été constaté.

### Et pour les Travailleurs Salariés ?

Les salariés ont été exclus de l'actuelle réforme tandis que la fraude à la déclaration des salariés à la Sécurité sociale est colossale dans un contexte de résistance de certaines mentalités à tout changement. Les salariés ne sont pas tous correctement déclarés dans des secteurs aussi importants que le tourisme, l'agriculture, le textile, le bâtiment, l'artisanat, le commerce les professions libérales, la restauration, les clubs de sport, le personnel de maison, les agents de sécurité, (esclaves des temps modernes), etc.

Le salaire moyen déclaré dans le secteur privé représente la moitié de celui du secteur public. Pourtant leur taux de cotisation est supérieur et les taux de remboursement sont inférieurs.

Les organismes gestionnaires (une quarantaine) n'ont toujours rien en commun en matière de tarification, de panier de soins, de taux de cotisation ou de remboursement, de plafonds, d'exclusions, de règles de gestion, de contrôle médical, de feuilles de soins, de système d'information, de plan comptable.... Autant dire qu'il n'y a pas d'égalité non plus dans cette catégorie aussi.

D'autre part, de quelle solidarité parle-t-on, si 2% des salariés du secteur privé structuré, dont la couverture de base est gérée encore par les compagnies d'assurance privées, capitalisent 34% de la masse salariale globale déclarée à la CNSS ? Cette dernière gère donc la couverture des bas salaires et des pensionnés dont le revenu moyen mensuel est de 1600 DH. Aucun gouvernement n'a osé mettre fin à cette situation transitoire prévue par l'article 114, en intégrant tous les salariés du privé à la CNSS pour une meilleure solidarité.

### Et les personnes capables de payer des cotisations et n'exerçant aucune activité rémunérée ou non rémunérée...

Il s'agit d'une quatrième catégorie non prévue dans le discours du Trône de 2020. Ils sont près de 4,6 millions et ils vont poser à la CNSS les mêmes problèmes que ceux évoqués ci-dessus

pour les TNS avec les organismes de liaison. La CNSS n'a pas les moyens d'assurer cette nouvelle mission. D'autres catégories attendent la régularisation de leur adhésion à l'AMO comme les travailleurs du secteur informel et les « aides » familiaux (appelés ainsi par le HCP). Comment peut-on prétendre atteindre les 100% dans ces conditions ?

### AMO Tadamon

Les données relatives à la couverture des démunis et des pauvres (ex-RAMED) transmises par l'ANAM à la CNSS en décembre 2022 étaient en baisse d'un million d'individus par rapport aux 11 millions annoncés dans le discours Royal du 29 juillet 2020.

*Le reste à charge pour le patient dans le secteur privé est élevé, voire prohibitif.*

Après leur immatriculation à AMO-Tadamon, de nombreux patients démunis souffrant de maladies chroniques ont commencé à recevoir des soins lourds et coûteux pris en charge par la CNSS. Quelques mois après leur inscription dans le Registre National de la Population (RNP) et le Registre Social Unifié (RSU), leurs droits ont été fermés sur la base de critères contestables à plus d'un titre même pour des personnes exerçant des activités génératrices de très faibles revenus ou des personnes en situation d'handicap (Critère non pris en considération).

La CNSS a donc dû interrompre la délivrance des prises en charge et les patients ont par conséquent arrêté les soins.

Le choc moral est colossal pour ces nouveaux bénéficiaires ayant traîné des maladies chroniques diagnostiquées tardivement ou mal suivies.

Les patients ayant commencé à recevoir des soins après avoir déposé des chèques de garantie en attendant la délivrance de la prise en charge sont confrontés au risque de chèques présentés au protêt et peuvent faire l'objet d'une contrainte par corps et ne recou-

vrer la liberté qu'après paiement de la créance.

Le nombre d'exclus d'AMO Tadamon par le RSU ne cesse de croître. Il ne fait l'objet d'aucune communication officielle. Combien sont-ils ? Deux, trois millions ou plus ? Mais si l'on considère les données fournies par le CESE en 2019, indiquant que les éligibles au RAMED étaient de 15 millions, le nombre réel des exclus dépasserait largement les 7 millions. Si, en plus on prend en compte la paupérisation consécutive à la crise Covid, le nombre d'exclus dépasserait vraisemblablement les 10 millions.

D'autre part, tous les bénéficiaires d'AMO-Tadamon, ayant besoin de soins externes dans le secteur privé sont obligés de payer eux-mêmes les frais de soins et d'attendre le rem-

nement fait cavalier seul, a créé un système complexe d'AMO avec une infinité de lois cadres, de lois, de décrets et d'arrêtés où il est difficile de se retrouver. Le passage d'une catégorie à une autre est très difficile. La fermeture des droits et l'arrêt des soins sont fréquents. Une Couverture Sanitaire Universelle financée pour les 2/3 des démunis, par l'Impôt, les monopoles et des financements innovants aurait été plus judicieuse.

### 140 programmes sociaux

Depuis 2020, les crédits ouverts pour le Fonds d'Appui à la Protection Sociale n'ont pas dépassé 10 milliards de Dirhams, dont seulement la moitié est consommée dans 140 programmes sociaux couvrant des millions de béné-



boursement. Déjà, pour les mêmes raisons, de nombreux travailleurs salariés aux faibles salaires n'y parviennent pas. Il est donc difficile de considérer les pauvres et les démunis comme bénéficiaires d'une couverture sanitaire universelle de base tout comme les autres catégories de bénéficiaires.

Le reste à charge pour le patient dans le secteur privé est élevé voire prohibitif, et il faut également y ajouter les frais de transport et de séjour. Résultat: certains sont contraints de renoncer aux soins et ne reçoivent pas de traitement précoce qui assurerait un potentiel de guérison bien plus élevé. Pour l'OMS, les paiements directs ont de sérieuses répercussions sur la santé. Les pauvres n'ont pas l'égal droit d'accéder aux soins comme les autres en contradiction avec ce que stipule l'article 31 de la Constitution.

D'une manière générale, selon les derniers comptes nationaux de la santé, la part des dépenses des ménages dans les dépenses totales de santé s'élève à 60% contre 25% pour l'État, ce qui révèle en creux les choix du gouvernement. En définitive, cette catégorisation/fragmentation, où le gouver-

Le niveau des aides scolaires (de 60 à 100 DH dans le primaire), aux veuves (350 DH par orphelin dans la limite de trois), aux personnes en situation d'handicap (500 millions de DH pour 2,6 millions de personnes) est très faible. Par contre, le budget consacré à l'investissement public ne cesse d'augmenter, atteignant quelque 300 milliards de Dirhams.

Le Budget de la santé et de la protection sociale est de 28,1 milliards de Dirhams, dont près du tiers est absorbé là aussi par l'investissement et les équipements.

Les crédits alloués à la masse salariale sont très insuffisants pour attirer de nouvelles compétences nécessaires à l'utilisation optimale de ces équipements. Les charges de fonctionnement constituent le parent pauvre des dépenses publiques.

Au Maroc, la hausse des exportations des phosphates, de l'automobile, des produits agricoles, etc. et l'accroissement des recettes fiscales, ne se reflète pas dans le budget du Fonds d'Appui à la Protection Sociale dont les crédits n'ont pas varié ces quatre dernières années. ●





À L'OCCASION DU 24ÈME ANNIVERSAIRE DE  
**LA FÊTE DU TRÔNE**

**LE DIRECTOIRE ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ESITH**  
ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS  
DÉFÉRENTS À

**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE**

AINSI QU'À  
**SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY AL HASSAN,  
SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA,  
SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID  
ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.**





## Entretien avec Saïd Abdelhakim

# " Le Maroc doit prendre exemple sur Israël "

*Saïd Abdelhakim est un modèle de réussite du Maroc de l'émigration. Un père travailleur chez Renault, une enfance studieuse et épanouie qui débouche sur un poste à la fois très en vue et hautement sensible très sensible au cœur du temple de la recherche française, le CNRS. Avec des mots simples mais sincères, Saïd Abdelhakim parle dans cet entretien de son travail et de son parcours en livrant quelques pistes intéressantes pour que le Maroc mette avec succès l'expertise et l'expérience de ses expatriés au service de son décollage économique et technologique.*

### Propos recueillis par Jamil Manar

**Le Canard Libéré : En quoi consiste votre travail au sein du CNRS ? Parlez- nous un peu de vous et de votre parcours...**

Je suis Saïd Abdelhakim, ingénieur de recherche au sein du Centre national de la recherche scientifique, plus connu sous son sigle CNRS. Il s'agit du plus grand organisme public français de recherche scientifique. La raison d'être du CNRS est de mener des recherches fondamentales au service de la société dans tous les champs de la connaissance. Le CNRS est composé de plusieurs instituts, le laboratoire dans lequel je travaille, est le

laboratoire de physique des deux infinis Irène Joliot-Curie (IJC Lab) situé à Orsay, sur le campus de l'université Paris-Saclay où je suis responsable de l'infrastructure de recherche ALTO (Accélérateur Linéaire et Tandem d'Orsay).

La plateforme de recherche ALTO regroupe deux accélérateurs uniques en France : un accélérateur électrostatique type Tandem de 15 MV permettant d'accélérer des faisceaux stables du proton aux agrégats, et un accélérateur linéaire d'électrons pour la production de faisceaux radioactifs par photofission. A ces machines sont associées une grande variété de dispositifs expérimentaux sur 10 lignes de physique. La diversité des faisceaux produits permet d'effec-

tuer des études de physique nucléaire, d'astrophysique et pluridisciplinaire. Les accélérateurs fonctionnent 4000 h par an, pour 30 expériences par an. ALTO accueille des équipes représentant 250 chercheurs de tous horizons, et fonctionne 24h/24 et 7j/7.

### Quelle est la valeur ajoutée de Alto dans l'écosystème nucléaire français ?

ALTO possède des spécificités uniques : elle met à disposition des faisceaux énergétiques rares tels que  $^3\text{He}$  (Hélium 3) et  $^{14}\text{C}$  (Carbone 14), ce qui est unique en France. Alto est également la seule installation au monde délivrant des faisceaux riches en neutrons à basse énergie issus de

la photofission de l'uranium. Je gère l'ensemble des activités de cette plateforme où je suis responsable du projet Space ALTO, dont l'objectif est d'offrir aux industriels de l'avionique, de l'aérospatial, du spatial, et aux organismes de recherche des moyens et des solutions techniques et scientifiques pour les études, les tests et les simulations sur les effets des radiations sur les systèmes électroniques et les matériaux. C'est un projet très important pour la filière spatiale française et européenne.

### Avez-vous vécu au Maroc avant de vous installer en France ?

Mon parcours est classique, j'ai grandi en France depuis l'âge de 7 ans. Je suis fils d'ouvrier, mon père travaillait chez Renault. J'ai suivi ma scolarité et mes études au sein des écoles de la république et d'universités françaises. A l'issue de mes études, j'ai travaillé dans un premier temps chez Philips, puis chez Vivendi. Ensuite, j'ai été recruté au sein du CNRS sur concours.

### Le Maroc a du mal à garder ses talents et ses compétences qui cèdent aux sirènes de l'expatriation. En tant que Marocain né et vivant en France, cette situation vous interpelle-t-elle?

Evidemment, qu'elle m'interpelle, c'est une situation préjudiciable pour le Maroc, ces jeunes talentueux sont formés au Maroc et au final ils préfèrent partir aux USA, au Canada et en Europe.

Cette émigration des talents qui prend de l'ampleur chaque année est préjudiciable pour le pays. Elle est synonyme de perte de potentiel, de déficit de créations d'entreprises et de manque à gagner en termes de richesse pour le pays.



Saïd Abdelhakim dans son lieu de travail au CNRS.



## **A L'OCCASION DU 24<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU TRONE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI**

L'ensemble des Membres de la Fédération Marocaine de l'Industrie et de  
l'Innovation Pharmaceutiques - FMIIP  
ont l'insigne honneur de présenter à

### **SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI que Dieu le Glorifie**



Leurs meilleurs vœux déferents de bonheur, de santé et de longue vie, et le combler  
en les personnes de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de  
Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, de Son Altesse Royale le Prince  
Moulay Rachid et de tous les membres de la Famille Royale.**

Ils saisissent cette occasion pour renouveler au Souverain, leur indéfectible  
attachement et leur mobilisation permanente sous Ses Hautes Directives pour  
participer au développement du Royaume.





### Quelle est la solution à votre avis pour sinon stopper le phénomène du moins en réduire l'intensité?

Le Maroc ne peut pas être uniquement un grand agrégat d'unités de productions pour les multinationales pour des raisons de compétitivité notamment salariale de sa main d'œuvre. Ces groupes dont l'unique objectif est de gagner à chaque fois plus en réduisant leurs facteurs de production, trouveront toujours un pays émergent et surtout moins disant socialement.

C'est pour cela que le Maroc doit construire sa propre industrie et pour cela il a besoin de grandes universités, de grandes écoles et des organismes de recherche.

Sa force c'est sa jeunesse, celle-ci est très recherchée dans les pays occidentaux, les jeunes marocaines et marocains n'ont pas de difficultés à y trouver de l'emploi.

Ces dernières années, j'ai beaucoup voyagé au Maroc, à cause d'un problème de spoliation foncière dont nous avons été victimes à Settât. Lors de ces nombreux déplacements, j'ai eu l'occasion de rencontrer et de discuter avec des étudiantes et étudiants marocains. J'ai constaté qu'une grande partie de mes interlocuteurs ne souhaitent pas rentrer au Maroc, estimant qu'ils n'ont pas d'avenir chez eux.

Après la fin de leurs études, ils font pour la plupart le choix de rester dans les pays d'accueil où ils imaginent un avenir meilleur grâce notamment à un marché de l'emploi attractif et des perspectives de carrière intéressantes. Cet exode, dont le Maroc est victime, est dû aux vieillissements des populations dans les pays industrialisés.

Le Maroc va être confronté, dans les prochaines années, à une terrible concurrence, la fuite des talents va fortement s'accroître si des mesures ne sont pas prises pour endiguer cette fuite de cerveaux.

### Qu'est-ce qu'il faut entreprendre pour que le Maroc arrête cette grande hémorragie qui touche divers secteurs notamment la médecine, l'informatique et devienne attrayant pour ses compétences dont il a grandement besoin pour se développer ?

Je crois que la citation de Lénine «Là où il y a une volonté, il y a un chemin» s'applique parfaitement à ce phénomène. Il faut une véritable volonté politique pour arrêter les

dégâts. Comme je l'ai dit, le Maroc va devoir faire face à une accélération du rythme d'expatriation de ses étudiants et des personnes très qualifiées, encouragée par le phénomène du vieillissement de la société européenne.

D'où la nécessité d'un débat politique sur tous les défis sociétaux, économiques, démographiques qui se posent au Maroc tout en communiquant sur les opportunités qu'offre le Maroc à sa jeunesse instruite. Il faut une stratégie plus globale et ambitieuse pour renverser la vapeur et une vision à long terme pour développer l'attractivité du pays.

### Pensez-vous que les Marocains qui ont réussi à l'étranger peuvent contribuer au développement de leur pays d'origine malgré les contraintes et autres particularités liées à l'environnement global au Maroc ?

Pour moi, il y a un exemple et il s'appelle Israël. Le Maroc partage avec ce pays la force et la diversité de sa diaspora. L'État hébreu est devenu en quelques décennies, un pays économiquement solide, avec une forte croissance, malgré un environnement de guerre. Aujourd'hui, Israël, baptisé « Start-up nation », compte un écosystème comparable à celui de la Silicon Valley.

C'est Silicon Wadi. Les grandes entreprises du high-tech s'y installent. Apple, Google, Microsoft, Facebook et Amazon. Résultat : Israël compte aujourd'hui parmi les nations qui contribuent de manière significative aux progrès scientifiques et aux innovations. Israël a réussi grâce à sa diaspora et le Maroc connaîtra la même réussite s'il en prend de la graine en faisant appel à sa diaspora. Celle-ci est multiple et diverse, active aux quatre coins du monde dans des secteurs pointus. Les Marocains du monde représentent une véritable valeur ajoutée et ils le montent dans les pays de résidence où ils ont atteint les postes en vue dans bien des multinationales. C'est une chance et une force pour le Maroc, il faut juste créer les conditions d'émergence d'une Silicon Valley marocaine en mettant en place un cadre juridique et administratif adéquat.

### Quels sont de votre point de vue d'expert scientifique les secteurs où le Maroc peut s'appuyer sur sa diaspora pour réaliser le décollage économique tant attendu ?

Dans tous les domaines, car les per-

sonnes qui composent la diaspora travaillent et excellent dans le monde entier. Ils occupent des postes très importants dans tous les secteurs d'activités, surtout dans les grands organismes et entreprises. Le secret de leur réussite réside dans le fait qu'ils ont hérité de leurs parents les valeurs de travail, d'adaptabilité de respect du pays d'accueil. Cette diaspora est une force inestimable qui peut apporter des compétences et du savoir-faire et faire gagner du temps, beaucoup de temps au Maroc. Le décollage économique du Maroc peut venir de sa diaspora à condition de lui offrir sur place les conditions adéquates. L'épopée des Lions de l'Atlas lors de la Coupe du monde du Qatar, on peut à mon avis la rééditer dans bien des secteurs à haute valeur ajoutée.

### Dans son discours à l'occasion de la Révolution du Roi et du Peuple du 20 août 2022, le souverain a lancé un appel pour associer les MRE dans le processus de développement du pays. En ce qui vous concerne, êtes-vous disposé à faire profiter votre pays d'origine de votre expérience précieuse dans le nucléaire et comment ?

Sa Majesté a très bien compris le rôle majeur que peut jouer la diaspora dans le développement du pays. Le discours du souverain est clair et c'est une mission pour le gouvernement à mon sens. La volonté royale doit être soutenue et surtout concrétisée à tous les niveaux en faisant sauter les verrous qui freinent l'accomplissement du grand dessin royal.

C'est connu, les MRE sont viscéralement attachés à leur pays et il n'y a pas un seul parmi eux qui refuserait de contribuer à la prospérité du pays de ses parents ou de ses ancêtres. Les MRE peuvent aussi contribuer à résoudre les problèmes avec les pays d'accueil et consolider les liens d'amitié, d'entente et de paix.

A cet effet, je tiens aussi à dire que suis très redevable et reconnaissant à la France, pays qui a accueilli mes parents, et qui m'a permis d'effectuer des études et d'accéder à un poste de responsabilité au sein d'un prestigieux organisme de recherche (CNRS).

### Existe-t-il des freins objectifs qui empêchent la diaspora marocaine de rentrer en masse au Maroc pour investir dans leur pays dans des secteurs à haute valeur ajoutée et le faire bénéficier de son expertise

### dans des domaines pointus ?

Il y a de nombreuses difficultés et pour les décrire je vais citer mon propre cas. Celui-ci est typique, et résume bien la situation générale. En 2018, nous avons été victimes d'une spoliation : une mafia a tenté de s'accaparer notre terre héritée de notre père. Cette terre est située dans la province de Settât, Mzama du Sud. Ces personnes actives au sein d'une association de malfaiteurs ont fait main basse sur notre patrimoine par la violence, l'intimidation et la production de faux et usage de faux. J'ai bataillé pendant quatre ans, j'ai effectué 56 vols aller/retour, j'ai dépensé une somme astronomique pour récupérer notre terre. J'ai gagné dans la douleur et la souffrance. Actuellement, je suis toujours en procès contre cette mafia, qui maîtrise parfaitement les rouages de la justice, pour faire enliser les procédures judiciaires en pariant sur l'épuisement financier et moral de leurs victimes. Malheureusement dans plus 95%, ils atteignent leurs objectifs.

Ce terrible problème m'a fait découvrir toutes les difficultés que peuvent rencontrer les MRE, administratifs, judiciaires et linguistiques dans leur pays d'origine.

J'avais une réelle volonté d'investir au Maroc, mais je ne vous cache pas que je nourris désormais une forte appréhension à l'idée d'être à nouveau confronté à un tracassé judiciaire, qui va impliquer des procédures longues et coûteuses. Mes craintes sont partagées par une bonne partie de la communauté MRE qui pensent qu'investir au Maroc est un acte à très haut risque.

Pour rétablir la confiance, il faut une justice impartiale avec les malfrats, une justice qui prend des sanctions dissuasives et des lois qui protègent les biens et les investissements des MRE. Il convient aussi d'associer les MRE aux discussions sur l'amélioration des démarches administratives et juridiques. Ils sont en capacité d'expliquer leurs problèmes et d'aider à apporter des solutions. Dans ce domaine, il serait utile de créer un bureau d'aide aux victimes vu que certains MRE ne maîtrisent pas la langue du pays, et ne sont pas toujours au fait des procédures juridiques. En mot, Il faut des gestes forts pour rétablir la confiance, et cela passe par des actes tels que la condamnation des réseaux mafieux comme celui de Settât. ●



المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

## **A l'occasion du 24ème anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI**

Le Directeur Général et l'ensemble du Personnel de  
l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable  
ont l'insigne honneur de présenter à

## **Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI Que Dieu L'assiste**



كَلِمَاتُ الْبَلَدِ الْمَلِكِ الْمُتَمَكِّنِ الْبَلَدِ مِنْ نَصْرِ اللَّهِ

## **Leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à**

**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,  
à Son Altesse Royale le Prince Moulay RACHID  
et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur  
attachement au Glorieux Trône Alaouite.





## Réforme de la Moudawana

# De quoi ne parle-t-on pas...

*Depuis l'appel du roi Mohammed VI à revoir les dispositions du Code de la famille, chacun n'y va pas de son commentaire et de ses propositions. Le sujet n'est pas si simple, en effet.*

**Rachid Wahbi**

**D**'ailleurs, d'instinct, on sent qu'on ne devrait pas trop s'en mêler, et beaucoup de nos responsables le prouvent... Il convient avant tout de relever l'essentiel de ce que le souverain a dit dans son discours du Trône, en 2022, pour mesurer l'extrême délicatesse de la question. Avant tout, un appel -autrement dit un ordre- du souverain : « Nous appelons à l'opérationnalisation des institutions constitutionnelles concernées par les droits de la famille et de la femme et Nous demandons que soient mis à jour les dispositifs et les législations nationales dédiés à la promotion de ces droits ». Relevons ici qu'il est question de deux chapitres, l'un administratif, que l'on peut déduire des termes « opérationnalisation des institutions constitutionnelles concernées », et l'autre législatif, et donc inhérent à la Moudawana, évident en fin de citation. Donc le roi ordonne la mise en place de mesures administratives et d'autres (mises à jour) législatives.

Le pourquoi de cette entreprise enclenchée est expliqué par le roi lui-même, toujours dans le même discours : « Dans un premier temps, le Code de la Famille a représenté un véritable bond en avant ; désormais il ne suffit plus en tant que tel. L'expérience a en effet mis en évidence certains obstacles qui empêchent de parfaire la réforme initiée et d'atteindre les objectifs escomptés ». Des obstacles ?

Mohammed VI va plus loin et explique : « Au nombre de ces écueils, figure l'application incorrecte du Code en raison de divers facteurs sociologiques. L'un d'eux tient notamment à la propension tenace d'une catégorie de fonctionnaires et d'hommes de justice à considérer que le Code est réservé aux femmes ». Les choses, ici, commencent à se corser. Ça devient un peu trop vague. Que signifie donc « considérer que le Code est réservé aux femmes » ? Est-ce à dire qu'hommes et enfants sont lésés ? Ou autre chose ? Le roi, d'ailleurs, tout de suite après, précise : « La réalité est autre : le Code n'est spécifique ni aux hommes, ni aux femmes : il est dédié à la famille entière. Fondé sur la notion d'équilibre, il donne aux hommes et aux femmes les droits qui leur échoient respectivement et il tient compte de l'intérêt des enfants ». N'est-ce pas que c'est un sujet d'une sensibilité sans pareil ? Un peu plus loin, en outre, le roi indique autre chose qui rend ce sujet encore un peu plus difficile à cerner : « Rappelons une vérité essentielle : quand les femmes accèdent pleinement à leurs droits, elles ne portent aucun préjudice aux hommes, pas plus qu'elles ne se font tort. De fait, la condition sine qua non pour que le Maroc continue de progresser est qu'elles occupent la place qui leur échoit

et qu'elles apportent leur concours efficient à toutes les filières de développement ». Dur, dur de savoir de quoi il s'agit, quand on met tout ça côte-à-côte. Peut-être s'agit-il de plusieurs sujets différents : l'un en rapport avec la famille, en général, et l'autre avec l'amélioration de la protection de la femme. Nous pouvons, certes, avoir un indice dans un autre discours, celui de l'ouverture de l'année législative 2003, lors duquel le roi a affirmé : « Le Code ne devrait pas être considéré comme une loi édictée à l'intention exclusive de la femme, mais plutôt comme un dispositif destiné à toute la famille, père, mère et enfants. Il obéit au souci, à la fois, de lever l'iniquité qui pèse sur les femmes, de protéger les droits des enfants, et de préserver la dignité de l'Homme ». Mais qu'est-ce que cela signifie ? En quoi les responsables se sont-ils trompés ? N'ont-ils pas protégé les droits des enfants ni préservé la dignité de l'Homme ? Une chose est sûre, tout cela nécessite des clarifications avant toute interprétation. Il ne faut pas aller vite en besogne.

### Passons !

Nous pouvons toutefois tirer quelques certitudes de tout cela, en prenant les termes « divers facteurs sociologiques », comme cause de l'application incorrecte du Code, et autre chose que le roi a dite lors du discours du trône, à savoir : « Il convient aussi de dépasser les défaillances et les aspects négatifs révélés par l'expérience menée sur le terrain et, le cas échéant, de refondre certaines dispositions qui ont été détournées de leur destination première ». Pour faire bref, le Code a été mal appliqué et soit il faut expliquer comment il devrait être en fait appliqué, soit le refondre tout simplement pour éviter que certaines dispositions ne soient à nouveau « détournées de leur destination première ». Tout cela est très important à relever.

### Frontières à ne pas franchir

A remarquer que le roi Mohammed VI utilise dans ce discours du trône de 2022 un argument qu'il a déjà utilisé dans un précédent discours, celui de 2003, à l'occasion de l'ouverture de l'année législative. En 2003, ces propos étaient les suivants : « Je ne peux, en Ma qualité d'Amir Al Mouminine, autoriser ce que Dieu a prohibé, ni interdire ce que le Très-Haut a autorisé », et l'année dernière, lors du discours du Trône, on retrouve le même argument, avec une précision très « particulière » : « En qualité d'Amir Al-Mouminine, et comme Je l'ai affirmé en 2003 dans le Discours de présentation du Code devant le parlement, Je ne peux autoriser ce que Dieu a prohibé, ni interdire ce que le Très-Haut a autorisé, en particulier sur



**Le souverain n'a de cesse d'appeler à l'amélioration de la condition de la femme.**

les points encadrés par des textes coraniques formels ». Le « en particulier » est probablement très important, et l'avenir pourrait nous le prouver. Car il y a plusieurs sources de la loi islamique... Mais l'interprétation, ici aussi, semble impossible. Ce ne serait que spéculation illégitime.

Par contre, ce qui est certain, c'est que pour tout ce qui concerne tout ce qui sera fait, le roi Mohammed VI ne se départira pas de sa « casquette » d'Amir Al Mouminine, et aucune concession contraire au Coran ne sera faite. Rappelons ici que les formules de l'héritage, au Maroc, et en Islam, nous viennent exclusivement du Coran. Et ce sont des calculs d'une grande précision, partagés par tous les pays musulmans du Monde... Alea jacta est ?! Le sort en est-il jeté ? Pas touche à l'héritage ? C'est ce qui nous semble.

Il est également utile, dans cette partie, de dévoiler la volonté profonde du Souverain qui résume les choses ainsi : « Nous nous attachons à ce que cet élan réformateur soit mené en parfaite concordance avec les desseins ultimes de la Loi islamique (Charia) et les spécificités de la société marocaine. Nous veillons aussi à ce qu'il soit empreint de modération, d'ouverture d'esprit dans l'interprétation des textes, de volonté de concertation et de dialogue, et qu'il puisse compter sur le concours de l'ensemble des institutions et des acteurs concernés ». Aucune explication ne semble requise ? Tout

est clair ? Pas vraiment... Car il faut d'abord savoir de quoi le roi a parlé : quels dysfonctionnements ? Comment le Code actuel a-t-il été mal interprété ? Pourquoi avoir indiqué que le Code ne concerne pas que la femme ? Que se passe-t-il, selon lui, sur le terrain ? Et peu d'infos ont filtré à ce sujet...

### Du côté des officiels

Du côté des officiels, un an à peu près après ce discours du Trône, nous n'avons quasiment rien ! A part peut-être pour le chapitre administratif où, par exemple, le chef de gouvernement Aziz Akhannouch a déclaré récemment : « Le gouvernement procédera à la généralisation des tribunaux de la famille à l'échelle nationale en les dotant des ressources humaines qualifiées et des moyens matériels nécessaires à leur bon fonctionnement ». Même en étant au beau milieu de la deuxième édition du Sommet de la Femme Rniste, organisé le 6 mars 2023 par la Fédération nationale des femmes du Rassemblement national des indépendants (RNI), ce même M. Akhannouch, en sa qualité de secrétaire général du parti, a tout simplement invité à l'établissement d'un livre blanc. Nous parlons de la Fédération nationale des femmes du RNI et du sommet des femmes RNistes, devant environ 1.600 participantes de toutes les régions du Maroc (et de beaucoup de MRE)! Et même là, rien de ce que pense Monsieur.





A l'occasion du 24<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession au trône  
de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

La Directrice Générale et l'ensemble du personnel de l'Office de la Formation  
Professionnelle et de la Promotion du Travail ont l'insigne honneur de présenter  
à SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

QUE DIEU LE GLORIFIE leurs meilleurs vœux déferents, de santé et de longue vie,  
ainsi qu'à SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HERITIER MOULAY EL HASSAN,  
A SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA, A SON ALTESSE ROYALE  
LE PRINCE MOULAY RACHID ET A TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

Ils saisissent cette heureuse occasion pour renouveler au Guide Suprême  
de la Nation, leur indéfectible attachement et l'assurer de leur mobilisation  
permanente sous ses Hautes Directives.







C'est dire à quel point ce sujet est délicat. Mohamed Abdennabaoui, le président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), aime aussi à ce que les choses restent vagues, selon toute vraisemblance. Ce dernier a affirmé, un peu après le discours du Trône : « Il est nécessaire d'évaluer l'efficacité des dispositions du Code de la famille à protéger la famille, d'une part, et son adaptation aux principes de l'égalité et de l'équité, contenus dans la Constitution, de l'autre ». Tout reste donc à faire ? Puisqu'il parle d'évaluer...

Il y a pourtant un officiel, et non des moindres, qui affectionne de s'exprimer sur ce sujet. Mais ces sujets lui tiennent tellement à cœur qu'on ne sait plus s'il s'exprime au nom du gouvernement ou en tant qu'homme politique. Il s'agit du ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, par ailleurs secrétaire général du PAM, qui défend plusieurs positions : par exemple, que l'enfant né hors mariage bénéficie des mêmes droits qu'un enfant issu d'un mariage, ou, autre exemple, que la femme divorcée ne perde pas la garde des enfants si elle se remarie. Au nom de quoi vous exprimez-vous donc, M. Ouahbi ?

Soulignons par contre un fait de taille. Aziz Akhannouch, lors du sommet de la femme Rniste susmentionné, a insisté sur l'extrême importance du référentiel islamique dans la voie qui permettra d'obtenir un consensus autour de la réforme du Code de la famille, rappelant lui aussi que le roi Mohammed VI est le commandeur des croyants. Cela veut dire, en d'autres termes, que les propositions sont les bienvenues du moment qu'elles respectent les dispositions de l'Islam. Nous parlions ici d'un parti politique ! Qui sait qu'il y a des lignes rouges à ne pas dépasser. Ce qui n'est pas le cas de tout le monde... Car on en voit encore de toutes les couleurs, surtout pour cette question d'héritage. Comme si elle était concernée.

### Du côté de la rue

Il n'y a pas que le roi du Maroc et le chef du gouvernement qui insistent sur le respect du référentiel islamique dans cette question de réforme. Le réseau de recherche panafricain « Afrobarometer » a rendu public un sondage, en date du 17 mars 2023, et les chiffres sont sans équivoque : 78% des Marocains refuseraient toute réforme non basée sur la loi islamique, à savoir la charia. Chez les plus de 55 ans, le pourcentage atteint les 85% (contre 73% pour les 18-35 ans). C'est-à-dire, à titre d'exemple, que voilà des gens qui peuvent hériter (ou dont on peut hériter) qui refusent catégoriquement toute formule d'héritage non basée sur la loi islamique.

Certains médias aiment ici rajouter des chiffres, qu'ils trouvent, on se demande pourquoi, éloquentes. Ainsi explique-t-on que moins on a de sous et moins on est instruits plus on refuse autre chose qui ne soit basé sur le référentiel islamique (81% des démunis, contre 76% des plus nantis, et 88% de ceux qui n'ont pas reçu d'éducation formelle, contre 65% de ceux qui ont fait des études post-secondaires). Aussi ajoute-on que les ruraux sont plus concernés que les urbains, avec des pourcentages respectifs de 82% et de 74%. L'air de rien, ces médias tentent d'influencer leur lectorat, comme quoi il faut être pauvre et analphabète pour réfléchir ainsi et tenir à ce point aux dispositions de l'Islam. Mais leur répondre est aisé, car 74% c'est aussi presque trois quarts des urbains, et 73% déjà les trois quarts des 18-35 ans. Quant aux 65% des personnes ayant fait des études post-secondaires, autant dire, en résumé, qu'extrême-

ment plus de la majorité absolue est déjà obtenue partout, en faveur des dispositions de l'Islam, que ce soit chez les riches, chez les jeunes, ou chez les instruits. Et qu'il n'y a plus rien à dire, donc, au sujet du référentiel islamique, que ce soit du côté des citoyens, du gouvernement, ou du roi ! Tel était, à peu près, le résumé de la situation. C'est-à-dire l'essentiel de sur quoi tourne réellement le sujet de la réforme de la Moudawana (on n'en sait encore rien, en fait. Et toutes les propositions respectant l'Islam sont les bienvenues !), et non les élucubrations d'électrons libres (sans vouloir citer personne) qui profitent de la pub de cette réforme à venir pour y aller chacun de sa proposition révolutionnaire (et laïque), qu'il soit d'ailleurs impossible. En résumé : nous dou-

tons fortement que la formule de l'héritage soit concernée. Elle est issue de textes coraniques clairs... Partout interprétés de la même manière. Et l'extrême majorité des Marocains est d'accord sur ce point : on n'en parle pas ! Donc, pour qu'une intervention ou une proposition soit constructive, il ne faut d'abord pas qu'elle soit... hors sujet. Sauf si l'objectif est ailleurs. Et quand on sait sur quoi le sujet ne porte pas, tout devient clair ! Il porte sur tout le reste... Place à un bon débat ! Et, surtout : oust, les perturbateurs ! Les Marocains et les Marocaines, le roi, et le gouvernement, veulent aller de l'avant... Et à la laïcité, de près ou de loin (cet objectif progressif tout en se revendiquant, en chemin, du respect de l'Islam), ils disent non. Ça, c'est clair ! ●



## Vœux à l'occasion de la Glorieuse Fête du Trône

À l'occasion du 24<sup>ème</sup> anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, au Trône de Ses glorieux ancêtres, le Président et l'ensemble des membres du Conseil de la Région Casablanca-Settat ont l'insigne honneur de présenter à Sa Majesté leurs vœux les plus déférents de bonheur, de santé et de prospérité. Par la même occasion, ils expriment à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu le Glorifie, leur indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite. Puisse Le Tout Puissant combler le Souverain en les personnes de Son Altesse Royale le Prince héritier Moulay El Hassan, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid ainsi que l'ensemble des membres de la Famille Royale.

Le Serviteur de Sa Majesté

Abdellatif Mâzouz

Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat







## Entretien avec Nabil Adel

# "Un texte de loi ne solutionne jamais un problème économique"

Dans cet entretien, Nabil Adel aborde les principales préoccupations nationales du moment avec son sens de l'expertise coutumière. Sans fard ni langue de bois.

**Propos recueillis par  
Abdelkarim Chankou**

**Le Canard Libéré : Le Maroc a vécu l'une des pires années des dernières décennies à cause de l'inflation qui affecte essentiellement les plus fragiles. Les difficultés sont-elles derrière nous ?**

Le Maroc n'est pas le seul à être affecté par l'inflation, le phénomène est mondial. Il a été enclenché par les politiques monétaires pendant la Covid-19 et accéléré par les tensions géopolitiques. Mais l'origine du problème est d'abord monétaire.



Nabil Adel \*

**Et ce sont les couches démunies et les classes moyennes qui en paient le prix...**

En effet, l'inflation est un impôt subi par les pauvres, selon la formule utilisée par les économistes. Pour le même nombre d'heures de travail, le salaire qui suffisait tout le mois, ne couvre plus que 15 ou 20 jours de dépenses. S'il est vrai que l'inflation a ralenti par rapport à son pic du mois de Ramadan, il n'en demeure pas moins que son spectre est toujours là et les tensions géopolitiques toujours persistantes peuvent la faire repartir à tout moment. Il est donc difficile de soutenir que les difficultés sont derrière nous. Il faut rester vigilant.

**Partagez- vous le constat que les Marocains se sont appauvris à cause de l'inflation ?**

La réponse est clairement oui. Les économistes doivent corriger deux déséquilibres à court terme : l'inflation et le chômage. Mais si je devais prioriser, je commencerais toujours par l'inflation.

Car autant le chômage touche une partie de la population et les filets peuvent en atténuer les effets, autant l'inflation est un mal qui appauvrit tout le monde, travailleurs et chômeurs.

D'ailleurs, les mouvements sociaux d'envergure sont souvent déclenchés par l'inflation, rarement par le chômage. Une fois que le mauvais génie sort de la lampe, il est très difficile de l'y remettre.

Au Maroc, les mouvements de 1981, 1984 et 1990 nous rappellent que ces troubles coïncident avec des périodes de forte inflation.

**A votre avis, la réponse du gouvernement a-t-elle été à la hauteur de ce phénomène ravageur ?**

La réponse est nuancée entre Bank-Al-Maghrib et le gouvernement. En matière de lutte contre l'inflation, on actionne habituellement deux leviers à court terme : la politique monétaire et la politique budgétaire. La première est le fait de la banque centrale et la seconde est du ressort du gouvernement.

Ainsi, autant la réponse de BAM est à saluer, même si elle est intervenue en retard d'au moins deux trimestres, autant celle du gouvernement est problématique.

Comme BAM a compris que le phénomène est monétaire, elle a agi sur l'instrument du taux directeur en le relevant à deux reprises. Quant à l'action de l'exécutif, elle s'est limitée à quelques mesures spectaculaires de contrôle des prix et de subventions de certains secteurs comme le transport routier là où il devait agir sur la demande globale, en réduisant ses dépenses publiques et lutter contre toute forme d'entente sur les prix. Ces actions timides couplées aux carences du gouvernement en matière de communication ont exacerbé la défiance des ménages dont l'indice de confiance vient d'enregistrer son niveau le plus bas depuis 2008.

**Quels sont les risques à long terme si cette spirale inflationniste se poursuivait ?**

Outre son impact sur le pouvoir d'achat des ménages, c'est la paix sociale qu'elle menace si elle se poursuit sur une longue période. En revanche, l'inflation peut avoir des effets positifs sur les profits des entreprises.

L'augmentation de ces derniers est de nature à envoyer un signal positif aux investisseurs et aux épargnants pour orienter l'épargne vers l'investissement. Ce qui dans ce cas de figure est une bonne chose pour la croissance économique dans son ensemble.

**Il n'y a donc pas d'inquiétude à se faire pour le taux de croissance, l'investissement et l'emploi ?**

Le gouvernement s'est engagé sur des taux de croissance à 6% et la création d'un million d'emplois. Nous sommes à mi-mandat et la croissance est atone et le taux de chômage est à des niveaux records comme le souligne le dernier rapport du HCP qui a alimenté une nouvelle querelle entre le gouvernement et l'organe statistique.

Les actions du gouvernement face à cette détérioration semblent timorées et manquent de méthodes. Tout se passe comme si l'ampleur des problèmes avait tétanisé l'exécutif qui donne l'impression de gérer le pays au coup-par coup. Cela dit, on ne peut pas nier le lancement de grands chantiers par l'équipe de Aziz Akhannouch dans plusieurs secteurs. Mais force est de constater que leurs résultats tardent à se manifester dans le quotidien des Marocains.

D'autre part, le nouveau modèle de développement (NMD) censé être la vigie et le fil conducteur du gouvernement est passé par pertes et profits, au point que les ministres n'y font même pas référence dans leurs discours. Or, bien qu'il souffre de quelques lacunes, le NMD contient d'excellentes propositions dans beaucoup de domaines.

**Quel regard portez- vous sur la charte de l'investissement ? Telle qu'elle est présentée, on a l'impression qu'il s'agit de la panacée qui va rendre notre pays attractif pour les capitaux étrangers ?**

Un texte de loi ne solutionne jamais un problème économique a fortiori majeur s'il n'est pas accompagné par les insti-

tutions et les compétences censées lui donner du sens et de la substance.

La charte d'investissement est un bon début, mais pour booster l'investissement et passer d'un palier à un autre, c'est un changement complet de paradigme qu'il faut opérer à tous les niveaux : code du travail, impôts, procédures administratives, mentalités, infrastructures, capital humain...

Car attirer l'investissement est une chose, faire en sorte qu'il se développe et prospère dans un pays en est une autre.

Or, le deuxième objectif est aussi important que le premier et c'est ce qui fait que les investisseurs nationaux et étrangers s'engagent sur des projets à long terme, créateurs d'emplois et de croissance économique.

**Pendant que le Maroc lance plusieurs chantiers de développement, la fuite des cerveaux et des compétences continue. Ce phénomène vous inquiète- t-il ?**

La fuite des cerveaux n'est pas un problème en soi, tant qu'elle ne débouche pas une hémorragie. Car de tout temps, les humains se sont déplacés pour de nouveaux horizons et la civilisation s'enrichit et se fortifie dans le mouvement.

Une compétence pointue qui n'est pas utilisée dans son pays a le droit de tenter sa chance sous d'autres cieux et de s'épanouir ailleurs.

Chacun a pu mesurer la forte implication de notre diaspora dans la défense des causes nationales et son attachement à sa patrie tout en continuant à jouer un rôle essentiel en tant qu'investisseurs et facteur d'équilibre des comptes extérieurs du pays. Mais le phénomène de la migration des compétences ne doit pas être minimisé pour autant. A mon sens, il doit être évalué sans catastrophisme et solutionné sans laxisme. ●

(\* ) Enseignant-chercheur, directeur du groupe de Recherche en Géopolitique et Géoeconomie de l'ESCA et membre du bureau politique du mouvement Maan.





À L'OCCASION DU 24<sup>ÈME</sup>  
ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION  
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE

**La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déférents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale.**

Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation des objectifs de développement économique et social de notre pays.







## Transmission des entreprises familiales

# La clé d'un modèle de développement fiable et solide

*En encourageant et en facilitant la transmission des entreprises familiales, nous favorisons l'émergence d'un écosystème économique durable, dynamique et inclusif.*

### Zakaria FAHIM

Les conclusions du « Fortune Global 500 » montrent que les entreprises sous contrôle familial représentaient près de 20 % de ce panel. Ces chiffres indiquent que si l'entreprise familiale a en plus un profil de TPME, voire d'ETI, elle peut occuper une place de choix dans le club fermé des 500.

Par ailleurs, les entreprises familiales sont connues, pour être les plus performantes et les plus résilientes face aux crises. Autre point fort, elles sont les premiers employeurs dans beaucoup de pays. Quelque 98%, 90% et 80% des entreprises sont familiales, respectivement aux Etats Unis, au Maroc et en France. Cependant, ces entreprises, bien que solides, se trouvent confrontées à des problématiques spécifiques à leur caractère d'« affaire familiale » qu'elles doivent savoir gérer pour pérenniser et développer le business notamment après la transmission.

Or, seuls 13% des entreprises familiales passent à la troisième génération, et 3% à la quatrième génération.



Zakaria FAHIM \*

La succession est assurée principalement par des propriétaires de plus de 50 ans. Le fondateur gère son affaire tout seul, selon sa propre vision ; il a tous les pouvoirs au point qu'il a du mal à lâcher prise le moment venu. La valeur immatérielle de l'entreprise, familiale son fonds de commerce est souvent entre les seules mains du patron, souvent en raison de la quasi absence de process formalisés.



La pérennisation des entreprises familiales est un enjeu vital pour l'économie nationale.

La nécessité d'impliquer les enfants dès leur plus jeune âge est en général une règle largement partagée. Ces derniers se sentent alors fiers de leur patrimoine familial qu'ils cherchent à pérenniser. Mais dans ce domaine qui représente encore un sujet tabou, on reste encore loin du compte.

A l'échelle internationale, 81.08% des entreprises familiales n'ont pas mis en place de plan de succession et c'est près des 2/3 du panel du dernier baromètre BDO de la transmission au Maroc.

Les entreprises familiales revêtent une importance stratégique, constituant souvent le gros et la base de l'économie locale. Elles contribuent significativement à la création d'emplois, à la prospérité économique et à la stabilité financière des communautés. Toutefois, la transmission d'une génération à l'autre est un défi de taille qu'il convient de relever avec diligence.

La pérennisation des entreprises familiales est un enjeu vital pour assurer le développement économique du Maroc et de l'Afrique dans son ensemble. Une transition réussie garantit la continuité des activités, la préservation des emplois existants et l'encouragement de nouvelles opportunités d'emploi. Elle favorise également l'innovation, la compétitivité et la résilience économique, autant

d'éléments essentiels pour la prospérité de nos sociétés.

La transmission des entreprises familiales est un processus complexe, marqué par des multiples défis. La question de la planification successorale, par exemple, est primordiale.

Il s'agit d'anticiper les transitions, de préparer les héritiers, et de mettre en place des structures et des mécanismes adaptés pour assurer une passation en douceur. Les aspects juridiques, financiers et fiscaux ne doivent pas être négligés, car ils ont un impact significatif sur la réussite de la transmission.

Face à ces défis, la plateforme BDO transmission.ma se positionne comme un partenaire de valeur pour les entrepreneurs familiaux. Elle met à leur disposition une panoplie d'outils et d'informations pratiques sur le dossier de transmission des entreprises, en leur offrant un accès simplifié aux meilleures pratiques et aux conseils d'experts. En somme, cette plateforme est conçue pour accompagner les familles dans leur parcours de transmission, en mettant à leur disposition des ressources adaptées à leurs besoins spécifiques.

Nous sommes très heureux de la création de l'Institut de l'Entreprise Familiale du Maroc avec une première cohorte de trente d'entreprises familiales le

mois dernier. L'institut vient d'organiser notamment la demande d'accompagnement à la transmission de la deuxième, voire de la troisième génération..

En encourageant et en facilitant la transmission des entreprises familiales, nous favorisons l'émergence d'un écosystème économique durable, dynamique et inclusif.

Les connaissances et l'expérience accumulées au fil des générations peuvent être préservées et mises à profit pour la prospérité future.

La transmission réussie des entreprises familiales contribue ainsi à la construction d'une économie solide et à la création d'emplois durables, stimulant ainsi la croissance socio-économique à l'échelle régionale. La transmission des entreprises familiales représente un défi majeur pour le Maroc et l'Afrique dans leur quête d'un développement économique durable.

A travers des initiatives telles que la plateforme transmission.ma, nous sommes résolus à soutenir les entrepreneurs familiaux dans leur parcours, en leur offrant les outils nécessaires pour assurer une transition en douceur réussie. En collaborant ensemble, nous bâtissons un avenir prospère, pérenne et prometteur pour les générations à venir. ●

\* Président BDO





M A R O C A I N S D U M O N D E

**NOS RETROUVAILLES  
MÉRITENT LE PLUS  
CHALEUREUX  
DES ACCUEILS**

